

Mensuel

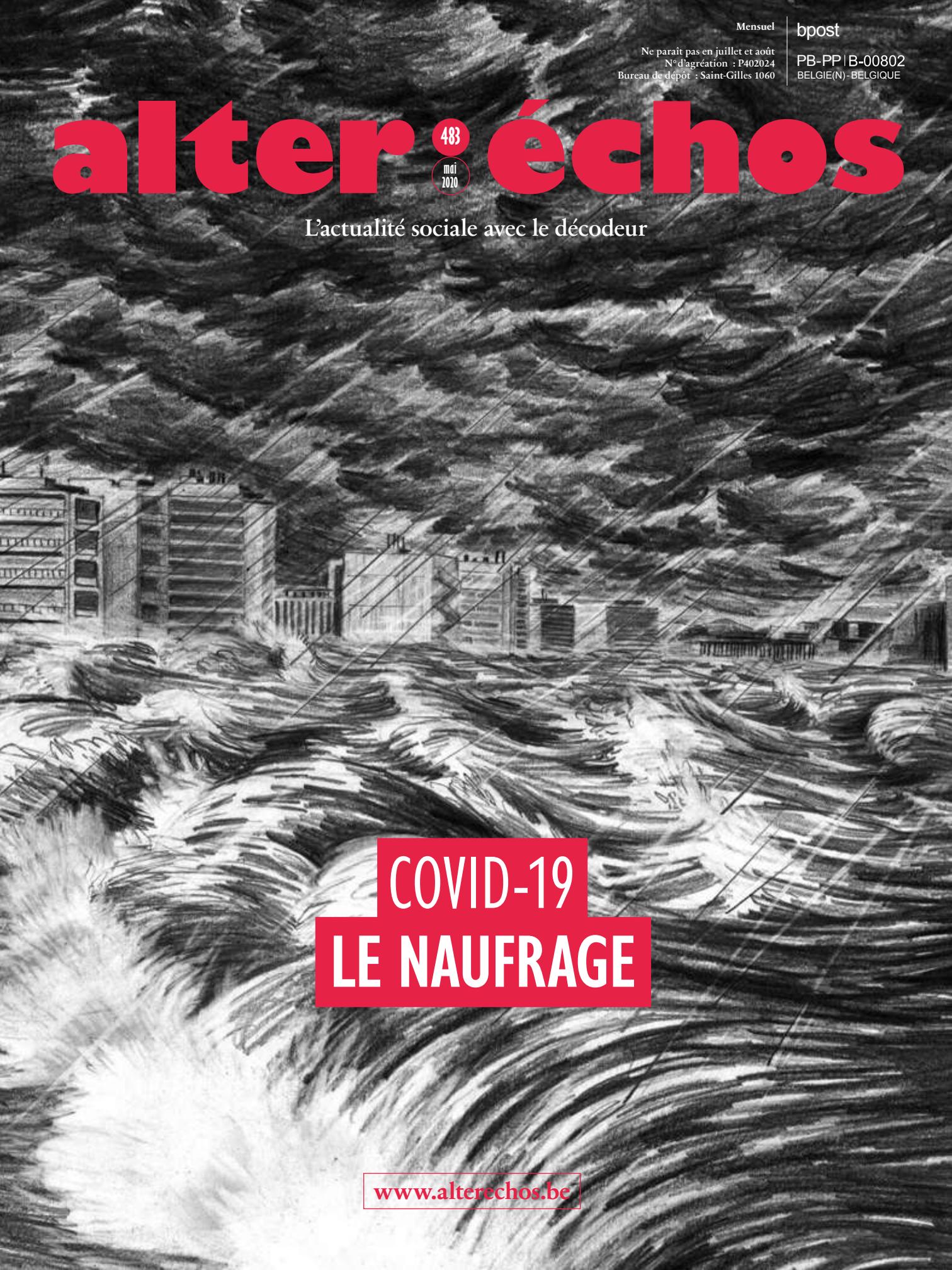
bpost

Ne paraît pas en juillet et août  
N° d'agrégation : P402024  
Bureau de dépôt : Saint-Gilles 1060

PB-PP | B-00802  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# alter <sup>483</sup> <sub>mai 2020</sub> échos

L'actualité sociale avec le décodeur



**COVID-19**  
**LE NAUFRAGE**

[www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)

**Équipe de rédaction**

Manon Legrand,  
*coordinatrice Alter Échos*  
 Barbara Gonzalez  
 Pierre Jassogne  
 Marie-Ève Merckx  
 Marinette Mormont,  
*coordinatrice Focales*  
 Cédric Vallet  
 Julien Winkel

Ce numéro a été coordonné par  
 Manon Legrand  
 et Julien Winkel

**Ont collaboré à ce numéro**

Journalistes :  
 Gwenaël Breës  
 Émilie Gline  
 Julie Luong  
 Céline Schoen  
 Céline Teret  
 Illustrations :  
 Lucie Castel  
 Photographie :  
 Milena Strange

**Rédaction**

Rue G. Tell 57 - 1060 Bruxelles  
 T. 02 541 85 20 - F. 02 231 15 59  
 redaction@alter.be  
 www.alterechos.be

**Diffusion et communication**

Marie-Ève Merckx

**Coordination financière**

Guido Sirletti

**Graphisme**

Caroline Deroyer  
 Maude Wera  
 (dac-collectif.be)

**Correction**

Eddy Boumans

**Impression**

Imprimerie Havaux  
 (Nivelles)

# Le naufrage

PAR MANON LEGRAND

**ABONNEMENT****Abonnement**

Papier + Web 125 €/an

Papier uniquement 80 €/an

Web uniquement 95 €/an

Découverte  
 (web + papier) 19 €/3 mois

**S'abonner**

Rendez-vous sur le site  
 www.alterechos.be/abonnements

**Contact / infos**

02 541 85 20  
 ou abonnement@alter.be

**Insertions publicitaires**

prix sur demande à  
 marie-eve.merckx@alter.be

*La reproduction intégrale ou partielle  
 d'articles d'Alter Échos est interdite  
 par la loi parce qu'elle porte préjudice  
 à leur exploitation normale.*

L'Agence Alter est reconnue  
 et soutenue par la Fédération  
 Wallonie-Bruxelles comme  
 organisme d'éducation permanente.

**Alter Échos est une publication  
 de l'Agence Alter asbl  
 Presse & Innovations sociales**

Éditrice responsable :  
 Manon Legrand

Siège social :  
 rue Namèche 2B - 5000 Namur

N° d'entreprise : 457 350 545  
 IBAN BE97 3101 2163 4349  
 BIC BBRUEBB



« **A**vec cette crise du coronavirus, on découvre à quel point tous les services sociaux sont des services paratonnerres par rapport à la pauvreté, des services qui permettent à la société de tenir malgré des inégalités fortes. Comme ceux-ci sont à l'arrêt, parce que des bénévoles sont malades ou peu nombreux à cause du Covid-19, on se rend compte que cette épidémie est le révélateur de la crise sociale dans laquelle on se trouve depuis plusieurs années ». Tels sont les mots de Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, qui ouvrent ce numéro.

Le Covid-19 bouleverse nos existences. Et si l'on nous répète inlassablement que nous sommes dans le même bateau, alors tous n'y occupent pas le même étage. Certaines personnes – sans-abri, migrants, personnes en situation de pauvreté financière, de mal-logement, personnes âgées et vulnérables, bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, détenus, etc. – naviguent à vue durant cette crise. Si les jours se confondent, se ressemblent pour nous tous, pour eux, demain, c'est loin. Et pire qu'hier.

En confinement mais collectivement, nous avons discuté afin de voir comment, en tant que média sur les questions sociales, nous allions couvrir ces événements. Comment aussi, à la lumière de ces nouvelles réalités, nous allions pouvoir nous organiser en équipe. Quelle approche? Quel regard proposer?

Difficile aujourd'hui de mesurer l'ampleur de cette tempête sanitaire et sociale. Complexe, en plein tourbillon, de faire un récit posé du naufrage annoncé, de lever les masques. Précoce d'envisager avec rigueur le monde de demain alors que nous ne réalisons pas encore tout à fait ce qui se passe

aujourd'hui. Sidérés, nous pouvons à tout le moins le rêver.

Nous avons donc décidé de couvrir, sur le web, dans une temporalité resserrée, les actualités de nos secteurs, tous sur le pont depuis le début de la crise. De faire écho aux réalités des travailleuses et travailleurs en première ligne. Et nous poursuivrons ce travail dans les semaines à venir. Vous découvrirez, au fil des pages de ce numéro, les articles produits dans ce contexte particulier. Vous pourrez aussi lire des entretiens qui, en plus que d'esquisser le monde postcovidien, font le bilan des erreurs d'hier. Et permettent de prendre un peu de hauteur.

**Difficile aujourd'hui de mesurer l'ampleur de cette tempête sanitaire et sociale. Complexe, en plein tourbillon, de faire un récit posé du naufrage annoncé.**

Dans le sprint à l'info, *Alter Échos* s'est toujours positionné comme un coureur de fond qui privilégie l'analyse, l'investigation et le reportage. Comptez sur nous pour, une fois la vague passée, en documenter les ravages. Et vous emmener aussi vers d'autres rivages. •



**L'IMAGE**

6 — 7

Tous les mardis et vendredis, s'organisent des livraisons de soupe bio aux aînés de Forest, Uccle, Saint-Gilles et Anderlecht, préparée par l'équipe de Bras dessus Bras dessous et les bénévoles. De la soupe et du lien, que demande le peuple?

**ENTRETIEN**

8 — 10

**« Cette épidémie est le révélateur de la crise sociale dans laquelle on se trouve depuis plusieurs années »**

La crise sanitaire se superpose à des inégalités extrêmement prégnantes, et, si on n'y prend pas garde, celles-ci risquent de se renforcer, comme le craint Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

**SOCIAL**

11 — 13

**Les CPAS sur tous les fronts**

En Wallonie et à Bruxelles, les CPAS sont en première ligne pour gérer la crise sociale qu'entraîne le coronavirus. Le mot d'ordre est simple : maintenir les droits des bénéficiaires et protéger les travailleurs afin d'assurer les missions essentielles des CPAS.

**SOCIAL**

14 — 17

**Le Covid-19 étouffe l'aide alimentaire**

Le secteur de l'aide alimentaire n'est pas épargné depuis le début de la crise du coronavirus. Problèmes d'approvisionnement, fermetures de restaurants sociaux, manque de bénévoles... La crise sanitaire rend

la vie dure aux associations d'aide alimentaire et à leurs bénéficiaires, qui augmentent.

**MIGRATIONS**

18 — 20

**En centres fermés, « la peur au ventre face au virus »**

Les centres fermés pour étrangers se vident peu à peu, Covid-19 oblige. Mais pour les personnes qui y restent enfermées, c'est la peur et l'incompréhension qui règnent. L'Office des étrangers affirme ne maintenir que les étrangers qui constituent une « menace pour l'ordre public ». Les ONG demandent la fermeture des centres et affirment que ces détentions sont illégales.

**JUSTICE**

21 — 23

**La fièvre des prisons**

Surpopulation, manque de personnel, manque de soins... En temps normal, les prisons sont déjà au bord de la rupture. Alors, quand s'ajoute le coronavirus, la situation ne peut que devenir explosive avec des détenus confinés depuis plusieurs semaines dans une situation d'angoisse importante.

**LE MIX**

24 — 25

Extraits choisis de cartes blanches du secteur publiées durant cette crise.

**CULTURE**

26

**« Pandémie et statut social précaire coupant court aux ambitions des artistes »**

La réalité des artistes pendant cette crise illustrée par Lucie Castel.

**ENTRETIEN**

27 — 29

**Épidémies et réformes sociales : ce que l'histoire nous raconte**

Les épisodes d'épidémies du passé offrent une grille de lecture historique sur la crise sanitaire actuelle. Isabelle Godin, professeure à l'École de santé publique de l'ULB, titulaire d'un cours d'histoire de la médecine et de la santé publique (ULB), pose un regard à la fois sociologique et historique sur les épidémies.

**SANTÉ**

30 — 33

**Santé mentale : la grande contaminée**

Face à la menace sanitaire, les hôpitaux psychiatriques ont dû libérer des lits, réduire leurs activités, supprimer sorties et visites. L'offre de jour s'est également réduite. Parallèlement, le confinement et le climat anxigène mettent à mal la santé mentale de l'ensemble de la population. Au temps du coronavirus, les frontières entre équilibre et déséquilibre psychique se fragilisent.

**SOCIAL**

34 — 35

**SDF, tous aux abris!**

#restezchezvous. Pour ceux et celles qui n'ont pas de toit, l'injonction relève de l'absurde. Pour les structures qui les accueillent de jour comme de nuit, le respect des mesures de distanciation sociale se révèle être un véritable casse-tête. À Bruxelles comme en Wallonie, c'est tout un secteur qui se réorganise et se prépare à une augmentation des demandes d'aide.

**SANTÉ**

36 — 37

**Drogues et précarité : confinement sous haute tension**

Pour les usagers de drogues les plus précaires, les mesures de confinement sont loin d'être une sinécure : elle les prive de leur espace de vie – l'espace public –, de leurs revenus, et de certains services sociaux et de santé. Au risque de les fragiliser davantage qu'ils ne l'étaient déjà.

**SOCIAL**

38 — 39

**Le confinement dans les confins**

Avec *Les Confins, résistance au quotidien*, le MOC de Bruxelles et ses organisations partagent des récits de confinement de personnes marginalisées. Une mise en lumière – sur les réseaux sociaux – des réalités et inégalités sociales et structurelles exacerbées sous le confinement.

**ARCHIVES**

40 — 41

Alter Échos a ouvert son tiroir à archives pour vous proposer quelques articles utiles à la compréhension actuelle de la crise sanitaire et sociale que nous traversons. Un petit retour dans le passé... Pour mieux appréhender notre avenir?

**EMPLOI**

43 — 45

**« La crise remet l'utilité sociale de métiers méprisés sur le devant de la scène »**

Certains métiers méprisés hier se révèlent aujourd'hui – en pleine crise sanitaire – essentiels. L'occasion d'écouter l'analyse que porte Julien Brygo, auteur de *Boulots de merde*. Enquête sur l'utilité et la nuisance

sociale des métiers, sur ce que la pandémie met en lumière en termes d'inégalités dans le monde du travail.

**EMPLOI**

46 — 50

**Faut-il fermer les titres-services?**

Des opérateurs en grosse difficulté malgré les mesures d'aide. Et des travailleuses qui ont peur pour leur santé et leur porte-monnaie. Plongée dans le secteur des titres-services, que le Covid-19 a mis dans un drôle d'état. Au point que certains réclament sa fermeture pour le temps de la crise.

**EMPLOI**

51 — 53

**ETA, des entreprises qui s'adaptent à la crise**

Comme d'autres secteurs, celui des entreprises de travail adapté est touché de plein fouet par la crise sanitaire. Certaines ETA sont à l'arrêt, d'autres restent actives avec la difficulté de protéger un public fragile.

**SANTÉ**

54 — 57

**Premières de corvée**

Elles sont au plus près des personnes en perte d'autonomie, âgées, malades chroniques, handicapées, depuis le début de la crise sanitaire. Elles n'ont pas – malgré l'angoisse d'être infectées par la maladie et de la transmettre – lâché leurs bénéficiaires, dont de nombreuses personnes âgées pour qui parfois leur visite est le seul lien social qui leur reste.

**ENTRETIEN**

58 — 60

**« Cette crise est vraiment notre dernière chance »**

Le 1<sup>er</sup> mai, Olivier De Schutter prendra

les fonctions de rapporteur des Nations unies pour l'extrême pauvreté et les droits humains. Pour *Alter Échos*, le professeur de droit international de l'UCL lance un appel à changer notre modèle de développement, considérant la crise sanitaire actuelle comme un dernier avertissement.

**ROND-POINT SCHUMAN**

61 — 63

**Le « Green Deal » européen, une victime de plus du coronavirus?**

La pandémie de coronavirus qui a plongé l'Europe dans une crise sanitaire inédite signera-t-elle l'arrêt de mort du « Green Deal » européen? Ou, au contraire, cette proposition phare de la nouvelle Commission européenne pourrait-elle permettre à l'Europe de mieux gérer l'après-crise? L'avenir du « Pacte vert » est en jeu.

**ENVIRONNEMENT**

64 — 67

**Pendant le confinement, le déploiement de la 5G s'accélère...**

Du lancement par Proximus d'une version « light », à l'attribution « provisoire » d'une bande de fréquences à des opérateurs télécoms, en passant par une consultation publique qui ignore les enjeux sanitaires et environnementaux, le déploiement de la 5G ressemble à une véritable marche forcée. Pendant le confinement, les pétitions en ligne sont largement utilisées pour s'y opposer... Encore faut-il qu'elles ne soient pas supprimées.

**APPEL À SONGES**

68 — 70

**Corona Dreams (are made of this)**

Notre inconscient s'exprime puissamment, en réaction aux kaléidoscopiques états émotionnels dans lesquels notre condition de confinés nous plonge.



**L'IMAGE** «Pendant la crise, les gens sont devenus de bons voisins. Ils se préoccupent de la personne qui habite à côté, du vieillard au coin de la rue, ils prennent soin des enfants», observe le réalisateur Ken Loach. Créer un voisinage solidaire pour rompre l'isolement des aînés : c'est le projet de l'asbl Bras dessus Bras dessous depuis 2015. Tous les mardis et vendredis, elle organise, depuis le début de la crise, des livraisons de soupe bio aux aînés de Forest, Uccle, Saint-Gilles et Anderlecht, préparée par son équipe et les bénévoles. Hydroalcoolisée, gantée, masquée, l'équipe s'affaire tôt le matin dans la cuisine du Centre communautaire flamand, à Forest, qui leur a prêté une cuisine suffisamment grande pour faire face à une demande grandissante. Environ 235 soupes sont préparées et accompagnées d'un petit sandwich, un fruit, un dessert, une lecture, et parfois d'une lettre écrite par un voisin Alexandre, livreur bénévole, profite de sa livraison pour discuter sur le pas de la porte d'une Forestoise habitant la cité Messidor. De la soupe et du lien, que demande le peuple?

© MILENA STRANGE

# « Cette épidémie est le révélateur de la crise sociale dans laquelle on se trouve depuis plusieurs années »

La crise sanitaire se superpose à des inégalités extrêmement prégnantes et, si on n'y prend pas garde, celles-ci risquent de se renforcer, comme le craint Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP).

PAR PIERRE JASSOGNE ARTICLE PUBLIÉ LE 9 AVRIL 2020

**ALTER ÉCHOS :** Pour arriver à réguler cette épidémie, la solution a été le confinement. Il a conduit à une diminution d'un ensemble de services et d'organisations dont on découvre aujourd'hui leur indispensable existence...

**CHRISTINE MAHY :** Cette crise sanitaire a nécessité toute une série de mesures vis-à-vis de la totalité de la population, comme si les populations avaient un mode de vie uniforme. On peut comprendre que les mesures sanitaires s'appliquent à tous, sauf que celles-ci arrivent sur une crise sociale longue de plusieurs années, crise qui a affaibli toute une partie de la population dans notre société.

**« Il faut être soit sourd, ou aveugle, pour ne pas voir que la vulnérabilité est intense dans notre pays. »**

On pense évidemment aux sans-abri, aux migrants, aux personnes en situation de pauvreté financière, de mal-logement, aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou aux demandeurs d'emploi... Mais cette crise a affaibli aussi les personnes au

travail depuis plusieurs années, avec un affaiblissement progressif de la protection des travailleurs, une déstructuration du contrat de travail... Avec cette crise du coronavirus, on découvre ainsi à quel point tous les services sociaux sont des services paratonnerres par rapport à la pauvreté, des services qui permettent à la société de tenir malgré des inégalités fortes. Comme ceux-ci sont à l'arrêt, parce que des bénévoles sont malades ou peu nombreux à cause du Covid-19, on se rend compte que cette épidémie est le révélateur de la crise sociale dans laquelle on se trouve depuis plusieurs années. Il faut être soit sourd, ou aveugle, pour ne pas voir que la vulnérabilité est intense

dans notre pays. Et face à la maladie, même s'il y a une espèce d'égalité en termes de possible contamination, les inégalités se confirment : la contamination sera plus accablante pour quelqu'un qui est extrêmement faible, qui vit dans la pauvreté, qui a une santé fragile...

**AÉ :** Outre les inégalités, cette crise sanitaire fait apparaître de la même façon les secteurs essentiels au bon fonctionnement d'une société. Le premier secteur, évidemment, ce sont les soins de santé...

**CM :** On voit tous les reculs et risques qui pèsent sur la santé publique quand celle-ci est mise à mal financièrement, humainement et matériellement. On voit aussi l'importance de tous les services à domicile, de tous les lieux collectifs qui font du bien aux gens, de tous les services d'hébergement, de tout l'accompagnement en santé mentale, en addiction...

Faudra-t-il encore beaucoup d'analyses après cette crise pour estimer ce qui est crucial et essentiel pour une société? Si le politique n'est pas secoué par cette crise au point de tout recommencer comme avant, au point de ne pas travailler à une société moins inégalitaire, je serai alors totalement choquée, et le mot est faible, parce que cela voudrait dire, d'une certaine façon, qu'on aurait eu peur pour la vie de tous, parce qu'on a eu peur pour sa vie à soi, et pas parce que tous sont aussi importants les uns que les autres.

**AÉ :** C'est aussi tout l'État social actif qui a été conçu ces dernières années qui s'écroule comme un château de cartes ces dernières semaines...

**CM :** En effet. Comme un château de cartes, c'est l'image ! Certains se réveillent par rapport aux politiques sociales qui ont été mises en place ces dernières années et aux conséquences

**« La crise actuelle a encore de nombreuses choses à révéler, et des mesures devront être mises en place pour qu'il y ait une large prise de conscience de la réalité de nombreux ménages. »**

qu'elles ont produites sur le terrain, comme la dégressivité des allocations de chômage. La crise actuelle a encore de nombreuses choses à révéler, et des mesures devront être mises en place pour qu'il y ait une large prise de conscience de la réalité de nombreux ménages. Par exemple, les gouvernements ont pris diverses mesures sur le chômage temporaire pour aider les travailleurs, mais on ne sait pas encore ce que cela va donner quand ce chômage se conjuguera dans un ménage avec le statut de cohabitant, par exemple. Ces différences de statut sont devenues ingérables. C'était déjà complexe en temps normal, mais, là, cela devient impossible. Par ailleurs, parmi de nombreux acteurs rencontrés, y compris au niveau du

gouvernement wallon, de l'administration, certains découvrent que plein de ménages vont rencontrer une chute de revenus avec la crise, et pas seulement ceux confrontés au chômage temporaire. Tous ceux qui travaillent avec une agence locale pour l'emploi (ALE), qui sont au chômage ou au CPAS, font des heures sous ce statut pour compléter leur revenu et tenir le mois. Avec la crise, c'est un arrêt net, et il n'y a pas de compensation. J'évoque les ALE, mais on pourrait citer les intérimaires, les flexi-jobs, ceux qui travaillent à l'heure ou à la journée. De nombreux ménages vont être touchés par une chute de revenus, et cela ne faisait pas partie jusqu'à maintenant de la prise de conscience des acteurs politiques, parce que la déstructuration qu'a entraînée cet État social actif, qui a voulu à n'importe quel prix faire de l'économie sur le dos des travailleurs et mettre au travail dans n'importe quelle condition, est tellement intégrée dans les codes de la gouvernance.

**AÉ :** Vous évoquez les pertes de revenus pour de nombreux ménages. Ce sont autant de situations potentielles d'endettement et d'appauvrissement de la population...

**CM :** On s'est rendu compte que la crise sanitaire va non seulement poser des problèmes sociaux pendant cette crise, mais va aussi avoir des effets collatéraux à long terme pour les ménages les plus faibles, confrontés à des pertes de revenus, des dépenses plus importantes, à moins de services... Certains acteurs, notamment au sein de l'aide alimentaire, indiquent que, pour les ménages aux faibles →

➔ revenus, la dépense en alimentation a augmenté de près de 25% par mois, compte tenu du confinement. Les ménages qui ont un matelas d'amortissement ne verront pas forcément la différence, mais ceux qui n'en ont pas sont nombreux. En Wallonie, cela représente près de 40% des ménages. Si ces ménages rencontrent une chute de revenus et dépensent davantage en cette période, ils se retrouveront tôt ou tard dans une grande difficulté. Il n'y a donc pas de raison que la dynamique de soutien soit uniquement centrée sur le maintien de l'économie, il faut pouvoir se le dire et prendre en considération les ménages de façon directe, et tous les ménages, raison pour laquelle une task force urgence sociale a été lancée en Wallonie. Il faut souligner la réactivité avec laquelle elle a été mise en place. Depuis trois semaines, il y a un travail en continu avec cette task force qui se réunit tous les deux jours, rassemblant tous les cabinets ministériels, les administrations, la Fédération des CPAS, le RWLP et la Fédération des services sociaux. Cette task force vise à prendre des mesures urgentes pendant le temps de la crise pour que des choses pèsent le moins possible sur les ménages et que les ménages les plus pauvres puissent aussi être sécurisés sur le plan sanitaire, comme avec des compteurs à budget débloqués ou en interdisant les coupures d'eau. Mais on pense aussi à la charnière, c'est-à-dire à la fin du confinement, pour qu'il n'y ait pas un effet boomerang qui se retourne contre les gens du jour au lendemain.

**AÉ : Mais vous connaissez l'état des moyens wallons, ils restent très limités, même en cette période de crise...**

**CM :** Aujourd'hui, des moyens mis sur la table, il y en a beaucoup, notamment sur le plan économique, et je ne critique pas les montants évoqués, mais, à un moment donné, il n'y a pas de raison d'empêcher que des ménages puissent être aidés.

**« Avec cette crise du coronavirus, on découvre ainsi à quel point tous les services sociaux sont des services paratonnerres par rapport à la pauvreté, des services qui permettent à la société de tenir malgré des inégalités fortes. »**

Je suis d'accord d'entendre que les moyens sont limités, mais on ne peut pas considérer qu'il y en ait pour certains, et pas pour d'autres. Une autre chose : si la Wallonie fait avec les moyens qui sont les siens, le fédéral devra prendre sa part de responsabilité. Là aussi, on travaille à la création d'une task force fédérale – même si c'est plus compliqué – à travers le réseau belge de lutte contre la

pauvreté. Sortir de l'argent pour les ménages, c'est aussi consolider l'économie. S'ils ne savent plus assumer ce qu'ils doivent assumer, on risque de créer une bulle gigantesque – et c'est ma crainte – de problèmes sociaux fondés sur des difficultés financières immédiatement à la sortie de la crise. Autant prendre le problème à la base, en évitant un mauvais calcul économique, en soutenant dès que possible les ménages, à commencer par ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

**AÉ : On parlait des risques financiers et sociaux que courent les ménages. Un autre risque actuel, c'est l'accroissement des inégalités scolaires...**

**CM :** Forcément, les inégalités qui se vivent à l'école continuent pendant la crise. Le fait d'être à la maison ne change rien à l'affaire, et même on constate un renforcement de celles-ci, soit parce qu'on n'est pas équipé, soit parce que les parents travaillent, soit parce qu'on est une famille nombreuse dans un petit logement... Il ne faut pas oublier que le confinement a des effets sur la vie familiale, entraînant tension, stress, impossibilité de se concentrer... Je ne dis pas du tout que ce n'est pas intéressant qu'on invite les enfants à faire quelque chose par rapport à l'école pendant le temps du confinement, mais il faut lâcher la pression. Car plus les conditions sociales, matérielles étaient déjà complexes avant la crise, plus elles le sont durant le confinement. C'est une évidence, notamment pour des parents qui ne se sentent pas à la hauteur, se sentent disqualifiés, sentiment présent pour de nombreux parents pauvres. Ici, le risque est qu'ils vivent cette disqualification de façon plus importante. •

## Les CPAS sur tous les fronts

En Wallonie et à Bruxelles, les CPAS sont en première ligne pour gérer la crise sociale qu'entraîne le coronavirus. Le mot d'ordre est simple : maintenir les droits des bénéficiaires et protéger les travailleurs afin d'assurer les missions essentielles des CPAS.

PAR PIERRE JASSOGNE ARTICLE PUBLIÉ LE 31 MARS 2020

« C'est le branle-bas de combat, lance Laetitia Liénard, présidente du CPAS de Tournai. *La situation est loin d'être simple. De nombreux services sont temporairement suspendus. Mais il faut continuer à assurer les services essentiels pour les personnes précaires et, secteur par secteur, gérer les défis.* » L'un de ces défis, c'est d'assurer les droits des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS), notamment son paiement. C'est d'ailleurs à ce sujet que les call-centers des différents CPAS ont reçu le plus d'appels, certains bénéficiaires craignant de ne pas recevoir leur RIS en fin de mois. Certains CPAS, comme celui de Charleroi, ont même été confrontés à de fausses informations publiées sur Facebook allant dans ce sens.

Pourtant, dans la métropole wallonne, tout a été fait pour maintenir

**« On ne peut pas laisser nos bénéficiaires sur le côté : ils ont déjà des difficultés à vivre dans la dignité, il ne s'agit pas maintenant de les oublier et de les mettre dans des situations encore plus complexes que d'habitude. »**

Karine Lalieux, présidente du CPAS de Bruxelles

les services afin que les paiements soient faits en temps et en heure. « On a séparé les équipes pour qu'elles ne soient pas malades en même temps afin d'assurer ce service essentiel », explique Didier Neiryneck, porte-parole du CPAS de Charleroi.

Que ce soit en Wallonie ou à Bruxelles, la plupart des CPAS ont fonctionné de la sorte. À Liège, par exemple, on a anticipé tous les paiements jusqu'en juin sur la base de la situation de février, de manière à garantir à tous les bénéficiaires une continuité de l'aide, sans les divers contrôles d'usage. « On procédera à une régularisation, le cas échéant, après la crise. L'important est que tout le monde puisse traverser cette crise avec un minimum d'assurance financière pour pouvoir se nourrir. On ne va pas chipoter ni faire des analyses approfondies ➔

➔ de dossier ou d'enquête à domicile, celle-ci étant d'ailleurs interdite pour le moment. L'essentiel est de traverser cette crise sereinement...», indique Jean-Paul Bonjean, président du CPAS de Liège.

### FAIRE PREUVE DE SOUPLASSE

Même mot d'ordre dans le chef de Karine Lalieux, présidente du CPAS de Bruxelles : « On essaie de travailler de manière cohérente pour que la population la plus fragilisée ait accès à nos services. » L'objectif est simple : remplir toutes les missions qui sont prévues par la loi organique. « On ne peut pas laisser nos bénéficiaires sur le côté : ils ont déjà des difficultés à vivre dans la dignité, il ne s'agit pas maintenant de les oublier et de les mettre dans des situations encore plus complexes que d'habitude. Le revenu d'intégration sociale (RIS) comme des aides complémentaires sont donc prolongés d'office jusqu'au 30 mai. » Malgré tout, certains CPAS ont vu cette crise sanitaire s'ajouter à d'autres crises internes. C'est le cas à Schaerbeek, qui a été secouée au début de l'année par des retards dans le paiement du RIS. « Un épisode assez noir », résume la présidente du CPAS, Sophie Querton.

Avant la crise du Covid-19, l'énergie des conseillers et de l'administration était donc focalisée sur le fait qu'il fallait résorber ce retard de traitement et de paiement. Mais entre janvier et mars, le temps est court. « Même si on avait mis en place un certain nombre de solutions, on n'aurait pas pu totalement résorber ce retard. Du coup, face au Covid-19, on est devant un passif qui n'est pas tout à fait résolu. La crise de janvier n'est pas derrière nous, loin de là. »

Aussi le CPAS de Schaerbeek s'est-il concentré sur quelques missions essentielles : octroyer le RIS, assurer l'accès aux soins de santé et certaines

aides comme les colis alimentaires. « Le traitement des demandes est allégé parce qu'on n'est pas contraint de faire une visite à domicile dans le cadre de l'enquête sociale. La procédure a été allégée, les contrôles postposés. Cela fluidifie les demandes et leur traitement. Mais il y a une inquiétude palpable dans le chef de nos bénéficiaires, tout comme une série de nouvelles demandes à traiter du fait de la crise. »

**« On risque en effet d'avoir une vague de nouvelles personnes – comme des indépendants – qui s'adressent à nos services. C'est encore trop tôt pour en connaître l'ampleur. »**

Didier Neiryck, porte-parole du CPAS de Charleroi

### PROTÉGER LES TRAVAILLEURS

Pour assurer ce service, les CPAS ont dû protéger leurs travailleurs et adapter leur organisation. « La difficulté est que, dans un CPAS, vous avez 80% des services qui sont des services continus. Dès lors, le télétravail est très difficile. On essaie de le privilégier pour les services administratifs ou la direction, en

mettant à disposition des ordinateurs portables. Mais ce n'est pas possible pour tous les services... », résume Laetitia Liénard, au CPAS de Tournai. Notamment dans les services sociaux. La plupart des CPAS travaillent avec des équipes réduites et en alternance, « ce qui permet de maintenir des membres du personnel à domicile, et surtout permettra de tenir dans la durée », poursuit Laetitia Liénard. D'habitude, le service social du CPAS de Tournai fonctionne avec trente assistantes sociales. Désormais, l'équipe sur place est limitée à cinq personnes.

La plupart des CPAS fonctionnent aussi par téléphone avec la mise en place d'un call-center pour que les bénéficiaires puissent contacter les agents plutôt que de se rendre dans les permanences. « Si un bénéficiaire doit apporter une pièce justificative, un envoi par téléphone ou mail suffit. Il est évident qu'en cas d'urgence, les personnes peuvent toujours se présenter à l'antenne où on les reçoit », explique Didier Neiryck, du CPAS de Charleroi. À Liège, toutes les antennes prévoient deux permanences par semaine, avec les précautions d'usage pour le personnel, en équipant les bureaux comme les travailleurs. À Bruxelles, le fonctionnement est identique. À côté d'une permanence téléphonique, les douze antennes du CPAS de Bruxelles-Ville sont ouvertes avec du personnel réduit. Certains CPAS sont aussi confrontés à l'absentéisme de certains de leurs agents. C'est le cas à Schaerbeek. « On reçoit énormément de certificats médicaux qui concernent entre 35 et 55 personnes au sein du département de l'action sociale. Ce qui est énorme, mais évidemment c'est une réalité à prendre en compte. Malgré ces difficultés, je constate une grande sérénité dans les équipes, malgré un nombre réduit d'agents. »

## « PERSONNE N'A PARLÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU D'INTÉGRATION SOCIALE ! »

Pour l'économiste et ancien président du CPAS de Namur, Philippe Defeyt, les mesures de soutien au pouvoir d'achat prises par le gouvernement fédéral renforcent les inégalités. Extrait.

**Vous êtes ancien président du CPAS de Namur. La crise actuelle touche aussi les bénéficiaires des CPAS...**

**Ph.D. :** Ce qui m'a frappé, c'est que personne, mais vraiment personne n'a parlé des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale depuis le début de la crise. Pas un mot pour les 160.000 personnes qui sont parmi les plus vulnérables de notre société... On pourrait dire, c'est vrai, que ce sont les seules personnes dont les revenus ne baisseront pas, mais, en même temps, malgré la crise, elles doivent continuer à rentrer des documents, à les trouver, parce que tous les mois, coronavirus ou pas, on fait une révision du calcul de votre revenu d'intégration. On aurait pu au moins geler leurs situations pendant quelques semaines. Cela ne coûtait quasiment rien ! De la sorte, on aurait pu mobiliser toutes les personnes qui s'occupent des revenus au sein des CPAS sur d'autres engagements sociaux.

La suite de l'entretien à lire sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)

Liège aussi est confrontée à une augmentation des certificats médicaux, « mais il y a vraiment une forme d'entraide, de soutien mutuel dans le chef du personnel pour se mettre à disposition », se félicite Jean-Paul Bonjean.

### UN NOUVEAU PUBLIC ATTENDU

À côté de la crise sanitaire s'ajoute aussi la crise sociale. Avec de nombreux citoyens voyant leurs revenus en diminution, c'est un tout nouveau public qui risque de se tourner tôt ou tard vers les CPAS dans les prochaines semaines.

« On risque en effet d'avoir une vague de nouvelles personnes – comme des indépendants – qui s'adressent à nos services. C'est encore trop tôt pour en connaître l'ampleur », admet-on au CPAS de Charleroi. À Schaerbeek, malgré l'urgence, on pense déjà à l'avenir : « Il va falloir prévoir une cellule spécifique qui va traiter ces demandes à la suite du Covid-19. Ce seront des personnes qui auront perdu leur emploi, qui auront besoin d'un revenu de remplacement, mais ce ne seront pas des personnes à l'image de notre public traditionnel, car proches de l'emploi. Ils auront besoin d'un accompagnement social leur permettant d'avoir des ressources financières, mais aussi un accompagnement d'insertion socioprofessionnelle qui leur permettra de rebondir le plus rapidement possible », explique Sophie Querton.

Mais pour accompagner ces nouveaux bénéficiaires, il faudra que les CPAS aient les reins solides, et c'est loin d'être garanti. Aujourd'hui, les CPAS sont financés par le fédéral pour 70% du paiement du RIS, et par les entités fédérées pour des aides complémentaires. Le reste est à charge des communes. « Il est clair que les CPAS ne vont plus tenir le coup très longtemps sans refinancement du fédéral, notamment dans la prise en charge du revenu d'intégration sociale. Dans un contexte où le nombre de demandes ne cesse de grandir, il est clair que la tension budgétaire va croissant et, à un moment, exploser », s'inquiète Jean-Paul Bonjean.

« Il faudra effectivement que les différents niveaux de pouvoir nous soutiennent de manière forte parce que les aides complémentaires risquent d'exploser. Pour l'instant, ce qui nous importe, c'est la sécurité des travailleurs et la continuité du service public », ajoute Karine Lalieux. Ces revendications,

**« Il est clair que les CPAS ne vont plus tenir le coup très longtemps sans refinancement du fédéral. »**

Jean-Paul Bonjean, président du CPAS de Liège

les CPAS les portent depuis des années et elles resteront évidemment sur la table après la crise. D'ailleurs, la Fédération des CPAS wallons a mis en place un système de suivi de la crise, notamment en ce qui concerne l'arrivée de nouveaux bénéficiaires. De quoi présenter la « facture sociale » au niveau de pouvoir compétent le jour venu. •

# Le Covid-19 étouffe l'aide alimentaire

Le secteur de l'aide alimentaire n'est pas épargné depuis le début de la crise du coronavirus. Problèmes d'approvisionnement, fermetures de restaurants sociaux, manque de bénévoles... La crise sanitaire rend la vie dure aux associations d'aide alimentaire et à leurs bénéficiaires, qui augmentent.

PAR ÉMILIE GLINE ARTICLE PUBLIÉ LE 8 AVRIL 2020

L'aide alimentaire est censée venir en aide aux personnes victimes de précarité. Elles seraient 450.000 à en dépendre en Belgique. En Wallonie et à Bruxelles, l'aide alimentaire se fait via des points de distribution de colis alimentaires, des épiceries sociales et des restaurants sociaux. Côté fournisseurs, les banques alimentaires s'occupent de récupérer, de stocker et de redistribuer vers certaines associations des invendus et des produits issus du Fonds Européen d'aide aux plus démunis (FEAD)

L'arrivée du coronavirus et des règles de sécurité qui l'ont suivi ont mis à pied un secteur déjà fort fragilisé. Ce secteur est composé à plus de 70% de bénévoles et «s'organise avec des bouts de ficelle», selon Céline Nieuwenhuys, secrétaire générale à la Fédération des services sociaux et tout juste désignée par la Première

ministre, Sophie Wilmès, comme experte au sein du GEES, le Groupe d'experts en charge de l'exit stratégique, pour les matières sociales. «Ce

**«Avec une explosion des demandes, épiceries, restaurants et associations ont dû faire face à des coûts financiers qu'ils n'avaient pas prévus.»**

secteur n'est reconnu ni financé par personne, on se croirait au Moyen Âge.» Avec une explosion des demandes, épiceries, restaurants et associations ont dû faire face à des coûts financiers qu'ils n'avaient pas prévus. «C'est devenu vraiment compliqué avec les nouvelles normes sanitaires. Je dois acheter des jerricans d'eau et du savon pour permettre aux 500 bénéficiaires de se laver les mains pendant la distribution», s'inquiète Nabil, coordinateur de l'association Citoyens solidaires.

Côté matériel de protection, c'est la même galère. «Notre problème, c'est que, parmi nos bénévoles, beaucoup sont âgés. Il faut donc se protéger et porter masques et gants. Tout le monde vient avec ses gants de jardinage et de vaisselle aux distributions, on improvise des masques, mais ce n'est pas crédible. On est fort démunis, on essaie de s'adapter un minimum, mais on n'a pas

le budget», déplore Dominique Watteyne, coordinatrice du frigo partagé ULB et du frigo solidaire Ixelles.

## MOINS D'INVENDUS ?

En termes de récolte des invendus, c'est également la désillusion. De nombreuses associations sont fortement dépendantes de ces invendus pour continuer à fonctionner normalement. «Avec le pillage des magasins, on a récupéré quatre yaourts et un paquet de jambon la semaine dernière, rapporte Dominique Watteyne. Habituellement, nous récupérons les invendus d'un magasin bio chaque semaine. Or, il n'y a plus rien. Deux semaines de suite, le bénévole responsable de la récupération est revenu avec deux petits bacs de nourriture. On a donc dû chercher en urgence une solution alternative, en faisant appel aux dons pour acheter nous-mêmes de la nourriture», explique Ellen De Leener, travailleuse communautaire chez Samenlevingsopbouw et Pigment asbl. Sans invendus, de nombreuses associations, qui ne peuvent plus compter sur cette récolte, doivent acheter à leurs frais de quoi nourrir leurs bénéficiaires. «Depuis le début du confinement, on doit puiser davantage dans nos ressources financières», déplore Nabil.

La Croix-Rouge, qui achète tout ce qui est alimentaire sur fonds propres et au prix plein dans les magasins, pour le revendre ensuite à 50% à ses bénéficiaires, ne déclare pas de problème d'approvisionnement à ce stade. «On met tout en place pour continuer, mais ça devient difficile avec les coûts supplémentaires dans les magasins dus à l'arrêt des promotions», regrette Nancy Ferroni, porte-parole à la Croix-Rouge. Les plus grandes victimes de la baisse d'invendus, ce sont les banques alimentaires. La collecte dans les supermarchés représente 30% de l'approvisionnement

et concerne surtout les produits frais. «Pour l'instant, on peut tenir le coup, mais la question du futur est fort incertaine», s'inquiète Jef Mottar, administrateur délégué de la Fédération belge des banques alimentaires.

## EXPLOSION DES BÉNÉFICIAIRES

La crise a plongé de nombreuses personnes dans la précarité, qui ont dû se tourner du jour au lendemain vers l'aide alimentaire. «Actuellement, on voit arriver de nouveaux bénéficiaires, notamment des personnes au chômage

**«Face à l'afflux de demandes, on s'est donc lancé dans la récupération d'invendus et on fait des maraudes à vélo pour distribuer des repas aux sans-abri.»**

Louise Martin Loustalot, les Gastrosophes

temporaire», relate Nancy Ferroni. La Croix-Rouge, qui dispose d'une quarantaine d'épiceries sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a choisi de les laisser ouvertes «dans la mesure du possible». Dans le cas contraire, la Croix-Rouge effectue des livraisons de colis à domicile.

Au Resto du Cœur de Charleroi, c'est le même constat. Depuis le début de la crise, le nombre de colis

a augmenté. Après une semaine de confinement, ils en étaient à 280 par jour.

«Pour l'instant, on arrive à répondre à la demande de chacun», explique Céline Pianini, responsable du Resto. Dans ce contexte, le Resto a décidé de ne plus demander à ses bénéficiaires de s'inscrire pour obtenir un colis. «On compte sur la bienveillance des gens.» Pour Dominique Watteyne, «c'est sûr, la distribution a augmenté». En plus des habitués, la coordinatrice explique recevoir beaucoup d'appels des CPAS et des services sociaux de maisons médicales afin de nourrir quelques personnes supplémentaires. Pour Nabil, en plus de l'augmentation des bénéficiaires, c'est surtout le nouveau public à qui il distribue des repas qui l'interpelle : «À la base, nos bénéficiaires sont pour la plupart des migrants, mais, depuis le confinement, nous voyons de plus en plus de personnes sans papiers qui sont en Belgique depuis longtemps et qui n'ont plus aucune source de revenus. On a aussi un peu de Roms. Depuis le début de la crise, on est passé de 300 à 500 repas distribués chaque jour.» Même constat pour Ellen De Leener qui doit à présent refuser des familles. «Je pense qu'on dépasse les 100 personnes aidées et, chaque jour, on reçoit au moins dix appels supplémentaires de familles qui demandent de l'aide.»

S'ajoute à cela un manque terrible de bénévoles. «Beaucoup de bénévoles ont plus de 65 ans et doivent être écartés. Au final, l'aide alimentaire ne fonctionne plus qu'à 50%», regrette Céline Nieuwenhuys. Au Resto du Cœur de Charleroi, l'équipe ne fonctionne plus qu'avec les salariés. «Le but est de mobiliser un minimum de personnes sur le terrain pour préparer nos 300 colis quotidiens», explique Céline Pianini. Certaines épiceries sociales de la

## « Donner des colis aux pauvres relève d'une époque révolue. Les volontaires et les services qui les distribuent font un travail remarquable, mais nous devons migrer vers un système plus progressiste et surtout moins stigmatisant. Les chèques-repas constituent une piste réelle qu'il faut activer urgemment. »

Céline Nieuwenhuys, secrétaire générale à la Fédération des services sociaux et experte au sein du GEES, le Groupe d'experts en charge de l'exit stratégique, pour les matières sociales

➔ Croix-Rouge ont également dû fermer, faute de bénévoles. Face à ce manque criant de bénévoles, le SPP Intégration sociale a décidé de faire appel à des bénévoles parmi les citoyens, dans le but d'aider les banques alimentaires dans leur distribution d'aide alimentaire.

### INITIATIVES SOLIDAIRES

Dans l'urgence, certaines associations se sont reconverties dans l'aide alimentaire. Les Gastrosophes, association orientée récup et recyclage et subsidiée comme telle, se sont, dès la mi-mars, réorganisés pour répondre à cette urgence. « On a reçu plein de demandes d'aide d'associations du secteur 'sans-abri' pour l'aide alimentaire. On s'est donc lancé dans la récupération d'invendus et on fait des maraudes à vélo pour distribuer des repas aux

sans-abri autour de la gare du Midi, de la gare Centrale et du Botanique, ainsi qu'à d'autres associations. On livre ainsi 200 repas par jour », indique Louise Martin Loustalot. Une organisation dans l'urgence, et pas toujours simple à coordonner entre collectifs citoyens et associations plus institutionnalisées. Aussi, si d'ordinaire les Gastrosophes ont à cœur la défense de l'agriculture paysanne, elle a dû, face à l'afflux de demandes, mettre de côté certains principes... « La première semaine, on a refusé des dons de Lactalis. La deuxième, on a dit oui », rapporte Louise, non sans aigreur.

L'asbl Bulle, qui propose habituellement un service de laverie mobile solidaire, sert aujourd'hui une centaine de colis quatre jours sur sept. « Au début de la crise, on a remarqué un besoin énorme et, comme on pouvait le faire, on n'a pas

bésité », explique Samuel, bénévole à l'asbl. Cette dernière, qui a d'abord pris sur ses fonds propres pour offrir des repas, récupère aujourd'hui des invendus dans des magasins. « Déjà avant la crise, on se rendait compte que les services d'aide alimentaire n'étaient pas suffisants. Alors, aujourd'hui... Une asbl comme la nôtre fonctionne au jour le jour, et, notre seule préoccupation, c'est de donner des repas désormais. Moins cette situation durera, mieux ça sera. »

Et il n'y a pas que des associations qui se reconvertissent. D'ordinaire, Charlotte est traiteuse à son propre compte. Dans une démarche de sensibilisation au gaspillage alimentaire, elle récupère les invendus dans des magasins bio. « À l'annonce du confinement, je savais que mon activité était stoppée. J'ai également appris que le secteur se portait mal et j'ai donc posté

un message pour proposer à des citoyens de préparer des colis avec moi. Beaucoup de personnes ont répondu pour m'aider et on a pu mettre un système en place. » Concrètement, les invendus sont stockés dans un entrepôt et sont triés et envoyés à 18 maisons par des vélos cargos. Les habitants coupent les légumes et les renvoient par vélo à l'entrepôt. Ces denrées sont alors distribuées à différentes associations, selon la demande. « Au final, il y a toujours une partie sociale dans mon projet. Avec l'aide de cette communauté généreuse, on a livré 90 plats la semaine dernière et plus de 300 personnes ont été nourries à la Porte d'Ulysse », témoigne Charlotte.

### CHANGER DE PARADIGME

Le 26 mars dernier, Denis Ducarme, le ministre fédéral de l'Intégration sociale, a débloqué un budget de 286.000 euros (soit moins d'un euro par personne qui dépend de l'aide alimentaire) pour permettre aux banques alimentaires ainsi qu'aux centres de stockage et de distribution d'acheter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène de base. Quelques jours plus tard, un subside de trois millions d'euros a également été alloué aux CPAS, afin qu'ils puissent soutenir les nouveaux bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Malgré les sommes octroyées par l'État fédéral au secteur de l'aide alimentaire, Céline Nieuwenhuys dénonce un autre problème : « Les personnes qui distribuent cette nourriture continuent à être fragilisées. Dans ce sens, le gouvernement est en train de renforcer le risque sanitaire pour les personnes qui se déplacent pour distribuer des repas, à savoir des milliers de bénévoles. »

Face à cela, la Fédération des services sociaux se bat pour que les

bénéficiaires du revenu d'intégration puissent obtenir des chèques-repas sous forme de carte à puce. « Donner des colis aux pauvres relève d'une époque révolue. Les volontaires et les services qui les distribuent font un travail remarquable, mais nous devons migrer vers un système plus progressiste et surtout moins stigmatisant. Les chèques-repas constituent une piste réelle qu'il faut activer urgemment », souligne Céline Nieuwenhuys. En outre, ce système permettrait aux services d'aide alimentaire de distribuer les colis ou repas aux personnes qui ne bénéficient

## « Bien se nourrir, c'est un droit que l'État doit assumer en assurant des revenus dignes à chacune et à chacun. »

Agathe Osinski, ATD Quart-Monde

pas du CPAS. « Je pense que les choses vont bouger, il n'y aura pas le choix ! De gros budgets sont libérés actuellement à coups de milliards d'euros. Pour pouvoir mettre ces chèques électroniques en pratique, le coût est de sept millions d'euros. Et à Anvers, un tel système est en place depuis des années », interpelle-t-elle. Une solution qui permettrait également de rendre leur dignité à de nombreux bénéficiaires. « L'idée prédominante est vraiment de sortir tous les

bénéficiaires du CPAS de l'aide alimentaire. Cette dernière doit continuer à exister dans un cadre humanitaire uniquement. »

### « NE PAS CONTINUER COMME AVANT »

Si, aujourd'hui, l'urgence prend toute la place, la colère gronde chez certaines des personnes mobilisées au front de l'aide alimentaire. « Il faut arrêter avec la charité et les solutions paternalistes. Cette crise montre que ça ne va pas », assène, elle aussi, Louise Martin Loustalot, des Gastrosophes. Elle évoque un manque de matériel de protection et de ressources essentielles comme de l'eau pour les sans-abri.

Ne pas continuer comme avant. C'est aussi ce que défend Agathe Osinski, d'ATD Quart-Monde, qui a réalisé une recherche participative sur les alternatives à l'aide alimentaire. « Ce n'est pas le rôle du secteur associatif et de ses milliers de bénévoles de nourrir les personnes en situation de pauvreté avec les invendus et les dons du secteur agroalimentaire. Ce n'est pas aux Gastrosophes à Bruxelles ni aux chefs cuisiniers à Liège de distribuer des repas à leurs concitoyens. Si leur solidarité les honore, la capacité de se nourrir ne devrait pas dépendre de la générosité de citoyens engagés. Bien se nourrir, c'est un droit que l'État doit assumer en assurant des revenus dignes à chacune et à chacun », écrit-elle dans une chronique. Les chèques alimentaires et la distribution de repas ne seront pas la solution d'avenir, avance-t-elle aussi. « Ils risquent de maintenir une mainmise sur le comportement des plus pauvres et de perpétuer le stigma qui les entoure. Réfléchir à une manière qui leur permette de se nourrir dignement et durablement sera l'un des grands défis du monde postcovidien », conclut-elle. •

## En centres fermés, « la peur au ventre face au virus »

Les centres fermés pour étrangers se vident peu à peu, Covid-19 oblige. Mais pour les personnes qui y restent enfermées, c'est la peur et l'incompréhension qui règnent. L'Office des étrangers affirme ne maintenir que les étrangers qui constituent une « menace pour l'ordre public ». Les ONG demandent la fermeture des centres et affirment que ces détentions sont illégales.

CÉDRIC VALLET ARTICLE PUBLIÉ LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2020

ela fait plus de quatre mois que Moktar (nom d'emprunt) attend au centre fermé de Merksplas, près d'Anvers, qu'il soit expulsé ou libéré. « Mais aujourd'hui, je suis ici la peur au ventre », dit-il. Car les centres fermés pour étrangers, au sein desquels l'Office des étrangers enferme des personnes en séjour irrégulier afin de les éloigner du territoire – ou pour les empêcher d'y entrer –, sont aussi touchés par la crise du Covid-19.

Dans les centres, on vit dans une promiscuité propice à la propagation rapide du virus. « Ma dernière visite dans un centre fermé date de quelques jours avant le confinement », témoigne Simon Moutquin, député fédéral Écolo. Il y avait de gros soucis sur le plan sanitaire. Pas assez de savon ni de papier toilette. Les consignes n'étaient affichées qu'en français et en néerlandais. »

Mais depuis, l'Office des étrangers, par la voix de sa porte-parole Dominique Ernould, assure que « tout est fait pour respecter les consignes sanitaires du Conseil national de sécurité, qui s'appliquent à tout le monde ». Des distances de 1,5 mètre doivent être respectées. Le personnel des centres porte des gants. La température des employés est prise quotidiennement. Les consignes sanitaires ont été traduites en « de nombreuses langues » et affichées un peu partout. Les repas sont pris « en quinconce » et non plus « face à face ». « Et au moindre doute de Covid-19, la personne est isolée dans l'aile médicale pour au minimum sept jours », ajoute la porte-parole. Quant aux chambres, elles sont moins peuplées qu'auparavant. On y trouve deux ou trois détenus au lieu de quatre ou cinq. Dans le vieux centre de Bruges,

toutefois, les dortoirs prévus pour vingt personnes accueillent encore 10 personnes dans la même pièce.

### LE MALAISE DES DÉTENUÉS FACE AUX GARDES SANS MASQUE

Malgré les mesures sanitaires, les détenus sont « toujours très mal à l'aise », nous confie Moktar. Car, en fait, il n'y a pas grand-chose de différent. Certes des gardes nous apportent du gel pour les mains, mais le personnel ne respecte pas les distances de sécurité. Le '1,5 mètre', c'est de la blague et personne ne porte de masque. »

« Le personnel entre et sort. Il change régulièrement, abonde Amin, lui aussi détenu à Merksplas. On nous dit que leur température est prise tous les jours, mais bon, nous ne sommes pas idiots, on sait très bien que des gens portent la maladie sans faire de température. Si une

© CRER - Collectif contre les Rafles, les Expulsions et pour la Régularisation



personne ici a le virus, on risque vite de l'avoir. Et ça va vite se répandre. Nous sommes trois dans des petites chambres. »

Au centre Caricole, non loin de l'aéroport de Bruxelles-National, Piotr se plaint pour les mêmes raisons. « Nous sommes paniqués, le personnel travaille sans masques. J'ai fait une courte grève de la faim pour dénoncer la situation, mais on me disait toujours 'C'est Bruxelles qui décide, ce n'est pas nous'. »

À l'Office des étrangers, on ne le cache pas, le personnel « ne porte pas de masques, les hôpitaux sont prioritaires ». Le pays est victime de pénurie, les centres fermés aussi. Pour Dominique Ernould, la politique de l'Office des étrangers paye, « car nous n'avons pas eu un seul cas de Covid dans les centres. À l'extérieur, les gens ne respectent pas bien le confinement, ici les gens sont plus à l'abri ».

**« Le personnel ne respecte pas les distances de sécurité. Le '1,5 mètre', c'est de la blague et personne ne porte de masques. »**

Moktar, centre de Merksplas

Une « mise à l'abri » qui s'accompagne de mesures drastiques. « Le plus pénible à vivre au quotidien, selon moi c'est l'absence de visites », déplore Moktar. Ce droit basique des personnes privées de liberté est

suspendu pour éviter que l'épidémie n'arrive dans les centres. Les étrangers ne reçoivent pas de visites de leurs proches ni d'ONG. Quant au droit de visite des députés, inscrit dans la loi belge, il ne permet plus d'accéder aux détenus. « C'est un problème en soi », dénonce Claire-Marie Lievens, il n'y a plus de contrôle externe, on ne sait plus vraiment ce qui se passe dans les centres fermés. » « Lorsque des députés viennent, cela crée des attroupements, ce qu'il vaut mieux éviter », rétorque Dominique Ernould.

« Dans les centres fermés, les gens vivent dans une certaine proximité et les gardes n'ont pas de masques. Il faut leur permettre de respecter les normes du confinement en les libérant, argue Robin Bronlet, avocat. L'État belge met en danger la vie et la santé de ➔

→ ces personnes.» Et Simon Moutquin d'ajouter : « Dire que les détenus sont mieux protégés en centre fermé qu'à l'extérieur alors qu'ils ne devraient pas y être enfermés, c'est indécent. »

### DES DÉTENTIONS ILLÉGALES ?

L'argument principal des ONG, mais aussi de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone, c'est qu'il n'existe plus de base légale pour le maintien d'étrangers en centres fermés. Un argument déployé dans une carte blanche publiée dans *Le Vif/l'Express*, le 18 mars dernier. « La plupart des liaisons aériennes sont interrompues, explique Benoît De Boeck, du Ciré. Par conséquent, nous considérons les détentions en centres fermés comme illégales. »

La démonstration est efficace. La loi belge prévoit le maintien en centres fermés pour différents motifs, mais très certainement pour organiser dans de brefs délais l'éloignement du territoire. Et sans perspective d'éloignement, pas de base légale pour détenir.

À l'Office des étrangers, on ne l'entend pas vraiment de cette oreille. « Les durées de maintien sont de deux mois renouvelables. Nous pouvons décemment penser que dans quelques semaines les liaisons aériennes vont reprendre », rétorque Dominique Ernould. Pour l'instant les tribunaux sont divisés sur cette question. « Mais des décisions positives nous remontent », explique Robin Bronlet. Le 19 mars dernier, par exemple, la Chambre des mises en accusation de Liège a ordonné la libération d'un étranger détenu au motif que « les circonstances actuelles liées à la crise sanitaire entraînent qu'à présent il n'est pas possible d'espérer que le requérant puisse être rapatrié ».

### LES CENTRES FERMÉS SE VIDENT

Pour appliquer ses mesures de « distanciation sociale » dans ses centres, l'Office des étrangers a entrepris de vider progressivement les ailes des différents centres fermés.

Fin mars, le centre 127 bis, d'une capacité de 120 places, n'accueillait plus que 35 personnes. Le Caricole, qui peut détenir 90 individus, n'en détenait que 30. Trente-huit étrangers attendaient une hypothétique libération au centre de Bruges, qui peut en accueillir 112. Le petit centre fermé

### « L'État belge met en danger la vie et la santé de ces personnes. »

Robin Bronlet, avocat

pour femmes de Holsbeek n'accueillait que 12 personnes au lieu des 28 habituelles. Les 142 places de Merksplas étaient occupées par 68 personnes. Enfin, 46 étrangers étaient enfermés à Vottem, dont la capacité est de 119 places. Les centres fermés n'étaient donc occupés qu'au tiers de leur capacité.

Des libérations ont eu lieu à un rythme régulier. Les premiers à avoir pu sortir étaient les « cas Dublin », des demandeurs d'asile en attente d'un transfert vers le pays européen responsable de l'examen de leur demande. « Les personnes qui ont des problèmes

cardiaques, du diabète, les personnes âgées sont libérées en priorité », précise Dominique Ernould. Qui enchaîne : « Nous avons libéré un maximum de gens, et nous allons peut-être libérer encore. Le 'simple' sans-papiers peut sortir. Nous gardons ceux qui ont porté atteinte à l'ordre public ou qui présentent une forme de dangerosité. »

Dans ces lieux de privation de liberté, les critères de libération appliqués par l'Office des étrangers ne sautent pas aux yeux des détenus. « Il n'y a aucune logique ici, regrette Amin. Un Moldave voulait rentrer chez lui par ses propres moyens, il se retrouve coincé ici. D'autres sont libérés sans que l'on sache vraiment pourquoi. Et on nous dit que les 'antécédents judiciaires sont un critère', sauf qu'on parle de gens qui ont déjà purgé leur peine. » Pour l'avocat Robin Bronlet, la notion « d'ordre public » telle qu'appliquée par l'Office des étrangers est « largement sujette à interprétation. Parfois la simple mention d'un nom dans un P-V de police suffit ».

À la sortie du centre fermé, les étrangers reçoivent un ordre de quitter le territoire (OQT) de 30 jours. « Ils devraient recevoir un OQT sans délai ou un titre de séjour temporaire, pense Claire-Marie Lievens. Notre grosse crainte, c'est qu'à la sortie ils se retrouvent sans aucune aide et finissent dans le réseau d'accueil des sans-abri. » L'administration admet qu'il n'existe aucun dispositif spécifique pour ces personnes à leur sortie des centres. « Mais nous contactons l'avocat, et la famille. Presque toujours, des proches sont venus les chercher », explique Dominique Ernould.

Au centre Caricole, Piotr est interloqué : « Des gens ont été libérés du centre et ne savaient pas où aller. Moi j'ai de la famille ici, qui pourrait m'accueillir. Tout le monde est un peu énervé avec ça. Mais on attend. » •

## La fièvre des prisons

Surpopulation, manque de personnel, manque de soins... En temps normal, les prisons sont déjà au bord de la rupture. Alors, quand s'ajoute le coronavirus, la situation ne peut que devenir explosive avec des détenus confinés depuis plusieurs semaines dans une situation d'angoisse importante.

PAR PIERRE JASSOGNE ARTICLE PUBLIÉ LE 6 AVRIL 2020

« Je fais des réclamations liées au Covid-19. » Ces paroles sont celles d'un détenu incarcéré à la prison de Jamioulx où le 29 mars dernier une vingtaine de détenus ont refusé de quitter le préau et ont bouté le feu à différentes zones de la prison. « Moi, tous les jours, je me lève avec la boule au ventre : savoir si je vais être malade... », explique-t-il dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.

Le détenu qui a pris la parole précise que ces réclamations sont celles de toutes les personnes enfermées à Jamioulx. « Étant donné que nous avons été coupés du monde, nous ne voyons plus nos familles, nos enfants, nos mères, nos pères, nos sœurs, nos frères, nos compagnes, nos épouses. On aimerait que le téléphone soit gratuit. » Actuellement, les détenus ont droit à 20 euros de

communication, contre 10 en temps normal, afin de garder contact avec leurs proches. Mais à côté du téléphone et des visites, les détenus se retrouvent aussi sans aucune activité (cours, sport ou accès aux livres). Des sections habituellement ouvertes sont passées en régime fermé. Conséquence : les prisonniers sont 23 h/24 en cellule. Dans ces circonstances, dur pour les détenus de ne pas se sentir délaissés. Beaucoup se sentent abandonnés. Et prendre l'air est devenu quelque chose de plus rare. Les détenus n'ont plus droit qu'à un seul préau par jour, d'une durée d'une heure trente, aux horaires variables et en petits groupes, distanciation sociale oblige.

Dans la vidéo, le détenu évoque aussi la problématique de la cantine, à savoir ce qui permet aux détenus de

se procurer ce que la prison ne fournit pas, dont les coûts, à Jamioulx comme dans de nombreux établissements pénitentiaires, sont partis à la hausse à cause de fournisseurs qui n'arrivent plus à livrer les prisons. « Nous réclamons une cantine beaucoup moins chère. Nous avions une cantine qui était vraiment bien à l'époque. Maintenant, suite à ce Covid-19, on nous a fait payer plus cher. Je ne trouve pas ça normal, moi. »

Quant à l'hygiène, il évoque la difficulté à se procurer du savon pour se laver, mais aussi des masques, des gants et du gel hydroalcoolique. Par ailleurs, beaucoup de détenus n'ont pas accès aux soins médicaux appropriés à leur situation, les services médicaux étant débordés, alors que la population carcérale est particulièrement vulnérable en matière de santé. Les demandes de visites médicales →

→ ont explosé au point que les médecins ne peuvent plus y répondre. Concernant l'épidémie, beaucoup de détenus – et ils ne sont pas les seuls – estiment que rien n'a été mis en place suffisamment tôt pour éviter la propagation au sein de la prison. Les seules mesures rapides ont été la prise de température au laser des détenus qui entrent en prison ou le placement en isolement des détenus présentant de la fièvre. Une autre mesure annoncée par le gouvernement précise que les détenus atteints par le Covid-19 dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation seront confinés dans l'unité médicale de la prison de Bruges disposant de 25 lits. Actuellement, 11 lits sont occupés. D'autres pistes sont à l'étude en cas de dépassement de la capacité de la prison de Bruges. La presse évoquait des travaux d'aménagement d'anciens bâtiments de l'hôpital AZ Jan Portaels à Vilvorde.

Dans la vidéo, le détenu de Jamioulx aborde enfin la question des congés pénitentiaires prolongés, une «*fauteur*», à ses yeux, accordée à quelques détenus. Quelques mesures de libération ont été prises pour faire face aux risques que la pandémie de Covid-19 fait courir aux personnes qui vivent en prison. Huit cents personnes ont pu bénéficier d'un congé pénitentiaire prolongé jusqu'à la fin du confinement : 800 personnes sur plus de 10.000 détenus, pas de quoi dépeupler les prisons. Pour bénéficier de ces congés, seuls les détenus remplissant certaines conditions peuvent sortir : ils doivent disposer d'un endroit où loger, ne doivent pas avoir été condamnés pour des faits de terrorisme ou de mœurs, et ne doivent pas avoir écoupé d'une peine de plus de dix ans. S'ils remplissent ces conditions, ils peuvent normalement sortir, et seront dehors

jusqu'à la fin du confinement. Pour le reste, les permissions de sortie, les nouveaux congés pénitentiaires tout comme les sorties pour aller au travail sont suspendus de manière à restreindre les mouvements d'entrée et de sortie des prisons. En raison de l'épidémie, le parquet a décidé égale-

**« Les prisonniers ont droit à deux douches par semaine seulement. Et leurs vêtements ne sont pas lavés très souvent. Par ailleurs, c'est dans un milieu confiné comme une prison qu'une épidémie se répand plus facilement. »**

Delphine Paci, membre de l'OIP

ment de reporter le commencement de certaines peines de prison, afin de limiter les risques de contamination. Des reports, évalués au cas par cas, en fonction de la gravité des infractions et de la dangerosité des personnes condamnées.

### PAS À LA HAUTEUR DE LA CRISE

Aux yeux d'avocats et d'associations, les revendications portées par ce détenu sont plus que légitimes. «*Les autorités n'ont pas du tout considéré l'ampleur de la crise. Le matériel sanitaire commence seulement à arriver*», constate l'avocate Delphine Paci, membre de l'Observatoire international des prisons (OIP), qui estime que les établissements pénitentiaires ne sont pas en mesure de faire face au virus de la même manière que pour les personnes non privées de liberté. Aux yeux de l'avocate, les détenus sont inquiets pour de bonnes raisons. «*Le fait que les détenus n'aient plus de visites est problématique : ils sont seuls, ont peu d'informations de l'extérieur, et même s'ils ont un peu plus d'argent pour téléphoner, toutes les prisons ne sont pas équipées. Ils ne savent que ce qu'on veut bien leur dire de l'extérieur...*»

Selon Delphine Paci, les conditions sanitaires ne sont pas idéales dans un milieu carcéral. «*Les prisonniers ont droit à deux douches par semaine seulement. Et leurs vêtements ne sont pas lavés très souvent. Par ailleurs, c'est dans un milieu confiné comme une prison qu'une épidémie se répand plus facilement*», poursuit-elle. Quant aux soins de santé, certains de ses clients qui ont demandé à consulter le médecin n'ont pas pu le faire parce que c'était sans lien avec le Covid-19. «*Les directions, sans le dire ouvertement, font tout pour qu'aucun cas ne se déclenche, sans quoi ce serait la catastrophe, et elles limitent donc tout au strict minimum. Avec le risque que tout passe à la trappe : tout récemment, un client détenu à la prison de Nivelles s'est plaint de douleurs dans le dos. On a mis un mois pour l'envoyer à l'hôpital, et là, il ne remarquera plus jamais, et il n'a pas 40 ans. Des cas comme ceux-là, on en a continuellement*

*en temps normal... Maintenant, tout ce qui ne va pas être le suivi des fiévreux sera renvoyé aux calendes grecques. Tout est annulé aussi au niveau des transferts pour des suivis médicaux de longue haleine.*»

Concernant les congés pénitentiaires, l'OIP estime également qu'ils créent des tensions car ils sont basés sur des critères discriminatoires. L'OIP propose aussi aux magistrats de libérer les détenus en préventive. Et rappelle qu'un tiers de la population carcérale est composée de détenus présumés innocents, placés en détention préventive. «*Plus que jamais, il appartient aux juges et aux chambres d'instruction de libérer, avec un accompagnement et une aide, tous les individus dont il n'est pas démontré qu'ils présentent un danger immédiat et réel pour autrui. Il ne sert à rien d'essayer d'éradiquer le virus à l'extérieur si on en fait une culture à l'intérieur.*»

Marc Nève, le président du Conseil central de surveillance pénitentiaire, indiquait dans un communiqué que la situation au sein des prisons est de plus en plus difficile, et ce, à un moment où les commissions de surveillance, censées veiller sur les conditions de détention, n'entrent plus dans les prisons pour cause de confinement. «*Difficile à l'extérieur, le confinement est presque impossible en prison. Il risque, en effet, à tout moment, d'accroître fortement les tensions et de déclencher des incidents, voire des émeutes. Et d'ajouter : Il est indispensable de recommander de réduire la population pénale à un niveau qui ne soit pas supérieur à la capacité d'accueil de chaque prison en proposant, adoptant ou suscitant toute mesure utile pour limiter drastiquement les entrées et favoriser les sorties de prison.*» En outre, tant le Conseil de l'Europe que l'ONE enjoignent aux

États de diminuer drastiquement leur population carcérale.

### PERSONNEL RÉDUIT ET INQUIET

Sur le terrain, beaucoup de prisons fonctionnent avec du personnel réduit. À Lantin, 200 agents sur près de

**« Les agents sont, plus que jamais, en sous-effectif, le taux d'absentéisme, habituellement de 10 %, est aujourd'hui de 30 %. Il y a des malades, des agents vivant dans la crainte aussi. Ils doivent venir travailler et craignent de ramener le virus à la maison. »**

Grégory Wallez, secrétaire fédéral CGSP-Prisons

700 sont en congé maladie. À l'heure d'écrire ces lignes, 47 membres du personnel avaient été testés positifs. «*Les agents sont, plus que jamais, en sous-effectif, le taux d'absentéisme, habituellement de 10%, est aujourd'hui de 30%. Il*

*y a des malades, des agents vivant dans la crainte aussi. Ils doivent venir travailler et craignent de ramener le virus à la maison*, explique Grégory Wallez, secrétaire fédéral CGSP-Prisons. *Des agents ont voulu venir travailler avec des masques, en prenant donc un minimum de sécurité, mais ils ont été interdits d'entrée au sein de l'établissement de peur de créer un climat de panique auprès des détenus. Heureusement, on a pu régler cette situation en fin de compte, mais c'est à l'image de la gestion de la crise au sein des établissements.*»

Les agents pénitentiaires sont sous tension, comme les détenus. «*La suppression des visites se fait ressentir. Le crédit d'appels téléphoniques de 20 euros qui leur a été octroyé ne compense pas, indique-t-il encore. Ceux qui ont des addictions sont en manque, les visites constituant une porte d'entrée pour la drogue. Ce manque-là risque, à lui seul, de peser énormément et pousser certains détenus à faire n'importe quoi.*» Les agents se sont plaints aussi du manque de matériel, étant donné que les masques ont tardé à venir. «*Cela faisait deux semaines qu'on les attendait.*» Près de 9.000 masques ont été depuis distribués dans les établissements. Des ateliers de couture de masques sont aussi organisés dans quatre prisons. Le syndicat socialiste dénonce aussi des mesures contradictoires : «*Pour le préau, on nous dit de respecter la distanciation sociale, en mettant un détenu pour 10 m<sup>2</sup>, alors que, jusqu'à preuve du contraire, ils se retrouvent à deux, trois en cellule dans 9 m<sup>2</sup>. On sent bien que le sentiment général est celui d'une grande débrouille.*»

Côté politique, le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), estime la situation tout à fait «*sous contrôle*». Ce dernier n'a pas souhaité répondre à nos questions. •

# CARTES BLANCHES

Extraits choisis de cartes blanches publiées sur notre site et ailleurs.

## « LE CORONAVIRUS RENFORCE TOUTES LES INJUSTICES, LES PLUS FAIBLES NE DOIVENT PAS EN ÊTRE LES PRINCIPALES VICTIMES. »

Par Cédric Chevalier, auteur de *Déclarons l'état d'urgence écologique*, paru aux éditions Luc Pire.  
À lire sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)

« L'histoire nous apprend que les pandémies sont malheureusement susceptibles de déboucher sur la recherche de 'boucs émissaires' servant de défouloir à la peur, la colère et la tristesse sociétale. Les minorités et les plus faibles sont souvent les plus vulnérables face à ce phénomène. On les pressent : les jeunes 'forcément indisciplinés et inconscients', les migrants 'vecteurs de maladies', les sans-abris, les pauvres, les étrangers, les minorités ethniques, les animaux de compagnie même... On tomberait dans l'abjection éthique la plus totale si l'on faisait porter la moindre responsabilité collective à la jeunesse, aux migrants et aux autres personnes vulnérables de notre société. Si l'Etat belge est collectivement 'en retard d'une guerre' dans la lutte contre la pandémie et se rattrape seulement depuis quelques jours – tout le monde le sait, le temps de rendre des comptes viendra bien assez tôt –, ceux qui n'ont pas le droit de vote ou sont encore étudiants, les plus vulnérables, n'y sont strictement pour rien. S'ils doivent respecter scrupuleusement les règles sanitaires, ils ne peuvent servir de boucs émissaires 'sociologiques' à notre pays. »

## LORSQU'IL N'Y A PLUS RIEN, IL RESTE L'ACTION SOCIALE LOCALE

Par Ricardo Cherenti, Bernard Antoine et Willy Lahaye de l'Observatoire de l'action sociale locale. À lire sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)

« Depuis quelques semaines, une multitude de personnes deviennent subitement vulnérables et prennent conscience de l'importance d'une sécurité sociale forte. Des personnes qui, trop souvent, jettent l'opprobre sur l'assistance sociale sont aujourd'hui heureuses d'avoir au bout du fil, des travailleurs sociaux, des agents du service public local pour les écouter et répondre à leurs demandes ou, plus simplement, pour les tranquilliser. »

## POUR UNE PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE DÉCONFINEMENT ET L'APRÈS-CRISE COVID-19

Par Séverine Dusollier, professeure de Droit, Sciences Po (Paris), anciennement Université de Namur, Nathalie Grandjean, maîtresse de conférences, Université de Namur, administratrice de Sophia, le réseau belge d'études de genre et un collectif de signataires.  
À lire sur [www.rtbfb.be](http://www.rtbfb.be)

« Si le confinement a aussi pris la forme d'une injonction à rester chez soi en famille, il a mal dissimulé l'inégalité des cellules familiales et la difficulté, voire le danger, pour certaines de s'y retrouver. La crise que nous traversons ne doit pas être le prétexte d'un repli sur l'unité familiale et le foyer, mais pourrait en revanche être l'occasion de l'invention de nouvelles collectivités et solidarités. Les mesures proposées doivent donc éviter l'écueil d'une politique familialiste qui ne ferait qu'aggraver certaines inégalités et vulnérabilités. Nous demandons donc qu'à tous les niveaux belges de pouvoir, le gouvernement intègre une perspective de genre dans cette période de confinement et de pandémie, ainsi que dans la transition du déconfinement et le temps de l'après-crise. Cette sortie de crise ne pourra se faire de manière juste et solidaire sans que la situation et la contribution particulières des femmes ne soient dûment prises en compte. »

## #HOUSINGPOSTCORONA. CONTRE L'ALLOMORPHISME ET POUR UN BON USAGE DE LA CRISE SANITAIRE AU PROFIT DES « IMMENSES »

Par Laurent d'Ursel, secrétaire révocable du Syndicat des immenses, militant compulsif de Droit à un toit, administrateur acharné de [Survivinginbrussels.be](http://Survivinginbrussels.be) et directeur bénévole de DoucheFLUX. À Céline Nieuwenhuys, la caution sociale dans le GEES en charge du déconfinement. À lire sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)

« Ceux qui, avant la crise sanitaire que nous traversons, ont dénoncé en vain une situation intolérable se félicitent à raison que celle-ci conforte leur cri d'alarme aux yeux de tous et singulièrement des décideurs, mais ils seraient naïfs de croire qu'ils ont, grâce à elle, gagné, sinon la guerre, au moins une bataille. La vérité est un rapport de forces et les forces en présence sont parfaitement, rigoureusement et scrupuleusement épargnées par la crise. Infinies sont la résilience et la plasticité du système, où tout fait niche, tremplin et fenêtre, qui excelle à faire rimer austérité ici et rentabilité là. [...] Le mal-logement est un fléau, que n'expliquent ni le manque de solution ni le manque de moyens financiers, et dont la crise sanitaire dévoile l'ampleur et l'absurdité révoltante. Mais sera-ce suffisant pour changer les mentalités, inverser les priorités, remettre la balle de l'humain au centre de l'arène politique, en l'espèce : pour faire de la fin de la crise du mal-logement une fin en soi ? Pas sûr. Pas sûr que l'élastique des inégalités n'ait été tellement étiré que l'humanité des uns coïncide encore théoriquement, mais non plus pratiquement, avec celle des autres. Pas sûr du tout qu'une réelle « communauté de destin » nous unisse tous. Ce n'est pas un hasard si les tentations contre lesquelles tout travailleur social doit lutter au quotidien sont l'infantilisation et les mille formes, parfois très subtiles, perfides et sournoises, de la déshumanisation, qui vont jusqu'à l'animalisation »

## « ACTION SOCIALE ET SANS-ABRISME AU TEMPS DU CORONA... VERS UN NOUVEAU PACTE SOCIAL ? »

Par un collectif de signataires du secteur social.  
À lire sur [www.lesoir.be](http://www.lesoir.be)

« Le déconfinement venu, il faudra éviter la tentation d'en revenir au plus vite au monde d'avant, en relançant la production et la consommation, sans apporter de réponses structurelles au mal-logement. Il sera également furieusement nécessaire de lutter contre le risque de s'en remettre à des solutions autoritaires où le repli identitaire est exacerbé par le 'chacun.e pour soi' et le 'nous d'abord'. Hiver 1944, nos aîné.e.s, harassé.e.s par quatre ans de fléau, dans un pays encore partiellement occupé par la peste, ont posé les premiers jalons d'un Pacte social qui devait tenir 70 ans. Dans les maquis, elles étaient pour beaucoup des personnes qui exerçaient nos professions en temps de paix. Ce n'est sans doute pas un hasard. À notre tour aujourd'hui. »

## LE DILEMME D'UNE TENSION PERMANENTE ENTRE LAISSÉS-POUR-COMPTÉ ET VOLONTÉ DE BIEN FAIRE

Par l'asbl Transit  
À lire sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be)

« Le dilemme entre protection des autres et protection de soi est permanent chez les travailleuses et les travailleurs du social. Depuis le début de la crise du coronavirus, il est source de tensions. La stratégie de confinement du gouvernement et le restez-chez-vous sont particulièrement inadaptés aux situations de vie précaire. Les publics des professionnels du social n'ont pas de chez-eux. Ce sont des citoyens de la rue, sans domicile fixe, ils sont particulièrement vulnérables, plus encore face au coronavirus. Alors que faire, comment s'organiser ? [...] Dans le domaine de la grande précarité, on croise beaucoup de ces travailleurs, tapis dans l'ombre la plupart du temps, aujourd'hui prêt à éteindre le feu sans scaphandre, sans lance à incendie. En milieu hospitalier, des voix s'élèvent pour alerter les autorités sur le risque de pénurie de masques de protection contre le virus. Personne n'imaginerait une prise en charge des malades à mains nues, la bouche ouverte. Et pourtant, dans le secteur de la grande précarité, on travaille sans filet même en période de pandémie. »

# Épidémies et réformes sociales : ce que l'histoire nous raconte

Les épisodes d'épidémies du passé offrent une grille de lecture historique sur la crise sanitaire actuelle. Isabelle Godin, professeure à l'École de santé publique de l'ULB, titulaire d'un cours d'histoire de la médecine et de la santé publique (ULB), pose un regard à la fois sociologique et historique sur les épidémies.

PAR CÉLINE TERET ARTICLE PUBLIÉ LE 10 AVRIL 2020



« PANDEMIE & STATUT SOCIAL PRÉCAIRE COUPANT COURT AUX AMBITIONS DES ARTISTES D'APRÈS "LA CHUTE DES ANGES REBELLES" DE PIETER BRUEGHEL L'ANCIEN, 1562. PAR LUCIE CASTEL, 2020. »

**E**lle revient sur les mesures prises face aux maladies infectieuses d'antan et sur la manière dont elles ont contribué à façonner nos politiques de santé publique. Selon elle, le Covid-19 risque de modifier « notre confiance absolue dans des systèmes qui sont là pour nous protéger de tout » et « d'augmenter notre perception de la vulnérabilité ».

**ALTER ÉCHOS : Aujourd'hui, le monde entier est secoué par l'épidémie du Covid-19. De tels bouleversements, il y en a eu bien d'autres au vu des épisodes épidémiques qui ont jalonné l'histoire ?**

**ISABELLE GODIN :** De tout temps, les épidémies ont énormément bouleversé et réorganisé les relations sociales. Imaginez, dans certaines

contrées, la peste a décimé jusqu'à un tiers de la population... Ces épidémies ont créé un désordre social, un délitement des liens sociaux. Les lois qui assuraient la cohésion de groupe n'étaient plus respectées. Les rites funéraires, par exemple, n'étaient plus assurés. Il fallait trouver une cause à la maladie. Bien souvent on allait chercher une origine divine, on avait offensé les dieux. Il fallait trouver des coupables. Les Juifs et les gueux, par exemple, ont été stigmatisés, jugés, mis à l'écart. Il y avait beaucoup d'invocations inefficaces, de processions de flagellants... Les conséquences sociales, politiques et économiques étaient tout à fait délétères.

**AÉ : Dans quelle mesure les luttes contre les épidémies d'antan ont-elles progressivement participé**

**à l'avènement des politiques de santé publique que nous connaissons aujourd'hui ?**  
**IG :** Au fil des siècles, les gouvernements ont mis en place toute une série de mesures pour protéger les populations. Ces mesures furent plus ou moins pérennes dans le temps. Leur but était très louable, mais elles ont aussi amené un plus grand contrôle des populations. Fin du XV<sup>e</sup> siècle, apparaissent, par exemple, les premiers passeports sanitaires. Ces bulletins de santé individuels, stipulant votre bon état de santé, étaient nécessaires pour se déplacer d'une ville à l'autre. À cette époque, les malades commencent également à être placés en quarantaine. Avec les épidémies de lèpre sont créés les lazarets. Les lépreux et les personnes atteintes de la peste y étaient détenus pour freiner les ➔

→ contagions. À l'époque, déjà, les sociétés organisaient donc des espaces de contrôle des corps. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, des décisions sont prises pour améliorer la propreté urbaine : accès à l'eau courante, contrôle des denrées alimentaires... Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les malades étaient soignés dans des établissements religieux. Mais avec la Révolution française, l'État se trouve investi d'une nouvelle fonction de soin et de prévention de la maladie de la population. Le XIX<sup>e</sup> siècle est le siècle de l'hygiène et de l'hygiénisme. En 1854, en pleine épidémie de choléra, l'épidémiologiste John Snow découvre qu'une pompe à eau publique à Londres est à l'origine de la propagation de la maladie. Depuis lors, la qualité de l'eau est contrôlée pour donner aux populations un accès à une eau potable. Petit à petit, les pouvoirs publics développent des actions pour favoriser ce mouvement de prise en charge de la protection de la santé des populations. À partir de 1902, par exemple, en France toutes les communes de plus de 20.000 habitants doivent avoir un bureau d'hygiène. On commence à gérer, à contrôler, à réglementer non seulement les espaces privés, mais aussi les espaces publics. Dans un contexte où les guerres étaient plus courantes qu'aujourd'hui, il fallait une population jeune et en bonne santé pour pouvoir opposer une résistance vis-à-vis d'un envahisseur.

**AE : Et protéger la main-d'œuvre des risques de maladies infectieuses, qui pourraient mettre à mal la productivité?**

**IG :** En effet. Avec l'industrialisation massive à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la concentration de travailleurs s'est petit à petit faite menace sanitaire. L'État

doit s'instituer en État hygiéniste afin de garantir cette main-d'œuvre en bon état de marche pour que la production puisse suivre. Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle marque aussi les balbutiements de l'actuelle Organisation mondiale de la santé (OMS). Plusieurs conférences internationales ont lieu pour harmoniser les réglementations, notamment de mise en quarantaine, entre différents pays en proie aux deux grandes épi-

**« Fin du XV<sup>e</sup> siècle apparaissent, par exemple, les premiers passeports sanitaires. Ces bulletins de santé individuels, stipulant votre bon état de santé, étaient nécessaires pour se déplacer d'une ville à l'autre. »**

démies du moment, la peste et le choléra. C'est aussi à cette époque qu'une mesure impose aux chefs d'entreprise de veiller à la sécurité, à la moralité et au bien-être de leurs travailleurs. De plus en plus de réglementations visent à assurer la santé des travailleurs. Tout dépend de quel côté de la pièce vous

regardez ce genre de décisions. Côté pile, on assure la santé. Côté face, on contrôle et on continue à produire, parce que sans ouvriers, pas de richesses.

**AE : Préserver l'ordre moral faisait aussi partie des préoccupations des pouvoirs publics face à la gestion des maladies infectieuses?**

**IG :** L'ordre moral était très présent et tout le monde n'était pas logé à la même enseigne. Fin XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle, par exemple, il y a eu une énorme épidémie de syphilis, considérée à l'époque comme une maladie honteuse. Dans les villes, quasi un homme sur deux en était atteint. Les dirigeants avaient très peur qu'elle gangrène les jeunes hommes, d'autant qu'à cette époque-là, on entendait déjà les bruits de bottes. Il fallait donc essayer de limiter autant que possible la syphilis. Ça s'est traduit par un contrôle des maisons closes et des travailleuses du sexe qui devaient être « encartées », c'est-à-dire enregistrées, recensées par la police. Tous ces messieurs qui fréquentaient les lieux étaient par contre très peu inquiétés. Vu que la maladie a continué à se propager, on a par la suite développé la conscience morale des hommes en prônant la chasteté.

**AE : Puis vint le XX<sup>e</sup> siècle, celui des grandes réformes sociales actuelles, avec notamment l'avènement de la sécurité sociale.**

**IG :** Ces réformes sociales majeures ont entre autres eu comme bénéfice de porter un autre regard sur la maladie. Depuis des millénaires, la maladie était considérée comme une fatalité ou une punition, une faute commise. Puis les progrès

scientifiques ont pu aider à faire comprendre quels sont les agents pathogènes et leurs vecteurs. À partir du XX<sup>e</sup> siècle, on commence à reconnaître que le malade a des droits. Il a le droit d'être malade, d'avoir un revenu de remplacement... Avec l'instauration de la sécurité sociale (1944), on a essayé aussi de protéger le malade contre l'endettement et la pauvreté. Une autre très grande réforme au niveau collectif, ce sont les politiques de vaccination, accompagnées des débats autour de l'obligation ou non de vacciner, de l'acte à la fois individuel et collectif de la vaccination.

**AE : Peut-on dire que le Covid-19 fait tomber l'utopie d'un monde sans maladies infectieuses? Que la crise sanitaire actuelle fait remonter à la surface l'idée enfouie d'un être humain biologiquement fragile?**

**IG :** Aujourd'hui, on a une foi aveugle en tous les progrès monumentaux qui ont été réalisés entre autres dans le domaine médical et pharmaceutique au cours des dernières décennies. Mais il ne faut pas sous-estimer notre fragilité, ce que le Covid-19 met en pleine lumière. Dans nos sociétés, le XX<sup>e</sup> siècle a été le siècle de la « transition épidémiologique ». Grâce aux mesures d'hygiène, à l'assainissement de l'eau potable et aux découvertes médicales comme la vaccination et les antibiotiques, on a pu faire reculer les maladies infectieuses. Aujourd'hui, on meurt plus souvent de maladies dites « de civilisation », de maladies chroniques, qui sont pour la majeure partie des maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète. En un siècle, les causes de mortalité ont donc complètement changé. Avec les maladies chroniques, le rôle de l'hygiène

a semblé moins crucial. Il y a eu un relâchement concernant le lavage des mains, par exemple. Probablement qu'avec la crise actuelle, notre perception de vulnérabilité va augmenter. Probablement aussi qu'il faudra assimiler une partie des comportements de précaution que nous devons adopter pour l'instant et les conserver à l'avenir.

**« Avec les maladies chroniques, le rôle de l'hygiène a semblé moins crucial. Il y a eu un relâchement concernant le lavage des mains, par exemple. Probablement qu'avec la crise actuelle, notre perception de vulnérabilité va augmenter. »**

**AE : Le Covid-19 vient aussi mettre en question notre rapport contemporain à la mort...**

**IG :** Depuis plusieurs décennies déjà, notre regard sur la mort est très différent d'avant. On ne meurt plus des mêmes causes, dans les mêmes circonstances, dans les mêmes lieux. Auparavant, on mourait à la maison, de

maladies infectieuses ou en couches. La mort était beaucoup plus présente dans la vie de tous les jours, elle était proche. On n'avait pas les médias, donc on ne voyait pas ce qui se passait ailleurs. Aujourd'hui, on voit la mort par écrans interposés, elle devient à la fois très familière et très étrangère. On voit les images d'épidémies à l'étranger. Est-ce que cela nous touche pour autant? Pas vraiment. C'est un peu trop tôt pour dire si cette épidémie va encore changer notre regard vis-à-vis de la mort. Par contre, on aura une autre représentation de la société d'abondance. Ce qui risque de changer, c'est notre confiance absolue dans des systèmes qui sont là pour nous protéger de tout, et en particulier de la mort.

**AE : Quelles répercussions une crise sanitaire comme celle que nous vivons actuellement pourrait-elle avoir à l'avenir sur la santé publique et sur les soins de santé?**

**IG :** C'est un peu prématuré pour le savoir, mais ce qui me semble évident, c'est qu'il sera plus que nécessaire de revaloriser le système de santé et surtout ses travailleurs, les médecins, les infirmières, le personnel logistique, tous ceux qui assurent un système nous permettant d'être bien pris en charge. Ce sera un rôle important des pouvoirs publics pour la prévention des pandémies et des crises sanitaires. Cette crise va aussi amener un autre regard sur toutes les mesures d'austérité prises suite à la crise de 2008. On se rend bien compte aujourd'hui que les coupes budgétaires n'étaient pas la meilleure réponse à apporter. Il faudra aussi renforcer des actions coordonnées au niveau international pour mieux anticiper et gérer ce type de crise. •

## Santé mentale : la grande contaminée

Face à la menace sanitaire, les hôpitaux psychiatriques ont dû libérer des lits, réduire leurs activités, supprimer sorties et visites. L'offre de jour s'est également réduite. Parallèlement, le confinement et le climat anxiogène mettent à mal la santé mentale de l'ensemble de la population. Au temps du coronavirus, les frontières entre équilibre et déséquilibre psychique se fragilisent.

PAR JULIE LUONG ARTICLE PUBLIÉ LE 17 AVRIL



Réduire le nombre de patients afin de limiter les risques de contagion et de libérer des lits : en psychiatrie comme ailleurs, il a fallu faire de la place. Vendredi 13 mars, le service du Dr Benoît Gillain, psychiatre à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies, a senti le vent tourner. « Ce jour-là, certains patients sont partis en week-end et, en voyant le confinement se profiler, on leur a téléphoné pour leur dire que, s'ils revenaient, ils seraient confinés et qu'il valait peut-être mieux qu'ils restent chez eux. Ça a été compliqué, certains ont été déçus », explique-t-il. Dans le pavillon qui accueille généralement 28 patients, ils ne sont plus que 15, soit un patient par chambre au maximum. Sorties et visites interdites, repas pris en chambres, activités de groupe annulées, personnel sous tension : pour

ceux qui restent, de toute manière, rien n'est plus comme avant. « On sait que la communauté artificielle de l'hôpital psychiatrique est habituellement très soignante. On perd donc un outil de soin majeur, ce qui veut aussi dire aussi que l'hospitalisation a moins de sens. »

### DEMANDE EN DIMINUTION ET EFFET REBOND

Aujourd'hui, à Ottignies, la priorité est donc aux indications les plus sévères, à savoir les décompensations psychotiques et le risque suicidaire élevé. Mais, depuis le début de la pandémie, la demande en soins psychiatriques a de toute manière connu un ralentissement significatif. Là où les urgences accueillait plusieurs patients par jour pour tentative de suicide, à la troisième semaine du confinement, elle n'en accueillait plus

que deux ou trois par semaine, soit environ cinq fois moins. Idem pour le service de santé mentale associé à l'unité de psychiatrie : alors qu'il reçoit habituellement entre 20 et 30 nouvelles demandes par semaine, la moyenne est tombée à quatre ou cinq. « Beaucoup de personnes avec une maladie psychiatrique ont comme caractéristique d'avoir une difficulté dans les relations avec les autres et dans les liens, commente le Dr Benoît Gillain. Or aujourd'hui, la règle, c'est 'pas trop de liens' : ce dont je souffrais n'est donc plus un problème mais au contraire une ressource. Quant aux patients psychiatriques déjà confinés, d'une certaine manière, ils ne sont plus les seuls à souffrir. » Dans une situation aussi exceptionnelle et anxiogène que celle que nous vivons, les problèmes de santé mentale sont devenus le lot commun.

« Aujourd'hui, nous avons tous plus ou moins des problèmes de santé mentale, ce qui n'est pas synonyme de pathologie mentale : on est tous un peu tracassés, on dort tous un peu moins bien, car nous avons peur et il y a des raisons d'avoir peur. C'est la différence avec l'anxiété, qui est une peur sans objet. » La fragilité psychique de l'ensemble de la population crée en quelque sorte un effet de déstigmatisation des personnes souffrant d'une pathologie mentale. « On observe un peu la même chose pendant les vacances, quand le monde tourne plus lentement : la différence entre celui qui ne sait pas courir mais qui sait avancer en marchant devient moins grande. Or, c'est quand la différentielle apparaît que vous souffrez. Aujourd'hui, on a tous un problème. Aujourd'hui, si vous êtes en difficulté, vous n'êtes pas anormal. »

**« Pour les autorités, les hôpitaux psychiatriques sont perçus comme de vastes maisons de repos pour gens un peu bizarres, hors du temps, hors de la réalité, c'est-à-dire comme des résidences, et non comme de véritables hôpitaux. »**

Dr Pierre Oswald,  
directeur médical au centre  
hospitalier Jean Titeca

François Vilain, chargé de projets chez Psytoyens, association d'usagers en santé mentale, craint pour sa part les retombées à long terme de cette crise et de la période prolongée de confinement. « Les patients qui avaient des difficultés pour entrer en contact avec les autres et qui avaient précisément fait des efforts pour sortir de cette difficulté et rompre leur isolement social sont à présent bloqués dans leur processus de rétablissement. Pour ceux qui étaient passés d'un point A à un point B, le confinement expose à un énorme retour en arrière. » Non seulement il est devenu impossible d'aller prendre son café au bistrot du coin, mais l'offre spécifique en santé mentale – services de santé mentale, hospitalisations de jour, groupes d'entraide et de parole – a été drastiquement réduite. Des consultations par ➔

téléphone ou Skype ont pu être rapidement mises en place avec les psychiatres ou psychologues, mais, à ce prix, de nombreux patients – de 20 à 50% d'après les quelques professionnels que nous avons interrogés – préfèrent tout bonnement suspendre leur suivi. « Pour certains, passer à ce mode de communication peut être très anxiogène, sans compter que tout le monde n'a pas accès ou n'est pas à l'aise avec les nouvelles technologies. »

François Vilain redoute d'autant plus un effet « rebond » lors du déconfinement : « Pour le moment, ça va, car on est dans la peur, l'instinct de survie, mais quand la pression va se relâcher, on risque de mesurer les véritables conséquences sur la santé mentale. » Le Dr Benoît Gillain partage cette crainte : « On présume d'autant plus cet effet rebond qu'il y aura une perte de revenus économiques. Or, dans les pays occidentaux, il existe un lien direct entre maladie mentale et niveau de vie. »

#### PERSONNEL INQUIET ET MYSTÈRE DES MASQUES

Au centre psychiatrique Saint-Bernard de Manage, 20 à 30 places ont été libérées sur les 250 disponibles afin de pouvoir accueillir les patients positifs au Covid-19 dans une unité séparée. « Les patients qui sont partis sont des patients qui ont préféré rentrer au vu des nouvelles conditions – sorties et visites interdites – mais cela n'est évidemment possible que pour une partie d'entre eux. Nous avons aussi beaucoup de patients qui sont sans domicile ou dont l'état psychiatrique ne permet pas qu'ils rentrent chez eux ou dans la famille », explique le Dr Jean-Louis Feys, directeur médical. Jusqu'à présent, le centre de Manage ne possédait ni masques chirurgicaux ni FFP2

en suffisance. Le personnel – parmi lequel de nombreux absents pour maladie dont deux cas confirmés de Covid-19 – vit donc dans l'inquiétude. « Nous passons beaucoup de temps à gérer les angoisses du personnel, poursuit le Dr Jean-Louis Feys. Je peux comprendre que d'autres services passent avant nous, mais notre personnel voudrait lui aussi se sentir protégé, d'au-

**La fragilité psychique de l'ensemble de la population crée en quelque sorte un effet de déstigmatisation des personnes souffrant d'une pathologie mentale.**

tant plus qu'avec les patients psychiatriques, il y a toute une série de critères d'hygiène et de règles élémentaires qu'il est difficile d'appliquer. » Laura, infirmière psychiatrique dans une autre structure de la Région wallonne, le confirme. « Nos patients ont beaucoup de mal avec des gestes comme le lavage des mains, la distance à maintenir entre eux. Nous avons mis des marquages au

sol, mais ce n'est pas simple. » Les patients se montrent aussi très inquiets par rapport à la contagiosité des nouveaux entrants, même s'ils ont été testés ou laissés dans un premier temps à l'isolement. Et tous ressentent l'inquiétude du personnel, ce qui accroît leur propre anxiété. « Là où je travaille, une partie du personnel travaille à mi-temps et se rend donc toutes les semaines dans une autre structure qui n'a pas nécessairement les mêmes règles, les mêmes protections, poursuit Laura. Le risque d'introduire le virus est donc réel, même si nous prenons toutes les précautions possibles. »

Dans les hôpitaux psychiatriques comme ailleurs, la répartition des masques est nimbée de mystère. Début avril, le Dr Pierre Oswald, directeur médical au centre hospitalier Jean Titeca, institution bruxelloise qui accueille principalement des patients sous statut médico-légal, a reçu un lot de quelque 4.600 masques chirurgicaux du SPF Santé publique. Impossible pour lui de nous dire quelle clé de répartition a été appliquée. Ce qui est donné est bon à prendre et, pour le reste, on grappille à droite à gauche, on mobilise le réseau... Mais une chose est sûre : les hôpitaux psychiatriques ont été dans un premier temps les grands oubliés des mesures. « Pour les autorités, les hôpitaux psychiatriques sont perçus comme de vastes maisons de repos pour gens un peu bizarres, hors du temps, hors de la réalité, c'est-à-dire comme des résidences et non comme de véritables hôpitaux. » Dans le même temps, il a été très tôt demandé à ces structures de « garder leurs patients » même si leur état venait à se dégrader... « Nous avons dû nous équiper en bonbonnes d'oxygène, en perfusions. Nous avons vécu la peur au ventre, en

**« Nous passons beaucoup de temps à gérer les angoisses du personnel. Je peux comprendre que d'autres services passent avant nous, mais notre personnel voudrait lui aussi se sentir protégé, d'autant plus qu'avec les patients psychiatriques, il y a toute une série de critères d'hygiène et de règles élémentaires qu'il est difficile d'appliquer. »**

Jean-Louis Feys, directeur médical du centre psychiatrique Saint-Bernard de Manage

sachant que l'état d'un patient peut se dégrader en quelques heures. Moi, en tant que psychiatre, je ne suis plus très doué pour mettre une perfusion même si j'ai su le faire par le passé. Je ne suis pas sûr que les patients soient très rassurés de penser que leur psychiatre doit désormais soigner leur pneumonie. » Pour le moment, malgré les trois cas de Covid-19 avérés et les quelque 30 cas suspectés, on tient bon à Titeca. « La patiente qui allait moins bien, nous avons quand même pu l'adresser à un hôpital général parce qu'il n'y a pas encore de saturation. »

Mais on navigue à vue, avec un nombre de tests restreint : « On peut encore tester les entrants pendant deux semaines, mais ensuite je ne peux pas dire... C'est assez tragique. »

Pour autant, le Dr Pierre Oswald en est persuadé : les hôpitaux psychiatriques, même s'ils manquent de moyens, ne pourront pas s'enfermer dans le rôle de Calimero. Une fois la crise passée, ils devront faire leur examen de conscience. « Toute situation psychiatrique a des conséquences somatiques. Un patient schizophrène est un patient qui a tendance à mal manger, à

ne pas bouger, à fumer beaucoup, sans compter les traitements qui peuvent avoir des conséquences cardiovasculaires ou favoriser un diabète. Nos patients sont donc particulièrement à risque pour le Covid-19. L'urgence sanitaire devra nous amener à repenser cette dimension globale, physique, somatique de nos prises en charge. » S'il est illusoire de soigner l'esprit sans soigner le corps, l'inverse est vrai, hélas : quelle que soit l'évolution de la pandémie, nous aurons tous à nous remettre des conséquences du confinement sur notre santé mentale. •

## SDF, tous aux abris!

**#restezchezvous.** Pour ceux et celles qui n'ont pas de toit, l'injonction relève de l'absurde. Pour les structures qui les accueillent de jour comme de nuit, le respect des mesures de distanciation sociale se révèle être un véritable casse-tête. À Bruxelles comme en Wallonie, c'est tout un secteur qui se réorganise et se prépare à une augmentation des demandes d'aide.

PAR MARINETTE MORMONT ARTICLE PUBLIÉ LE 21 AVRIL

Dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri, l'annonce des mesures de confinement fait l'effet d'une petite bombe. Partout, c'est le branle-bas de combat. Avec des équipes réduites à cause de la maladie et sans matériel de protection pendant les premières semaines, le secteur se réaménage pour faire face à la crise. Des services ferment leurs portes et mettent leurs travailleurs à la disposition d'autres. Des structures déménagent afin de continuer à répondre aux besoins en hébergement et en nourriture tout en respectant les mesures de distanciation. Des lieux de confinement pour les personnes présentant des symptômes du Covid-19 sont agencés, ici dans des tentes, là dans un internat ou encore dans des appartements vides subitement rendus disponibles pour la cause (!). En rue enfin, les maraudes sont renforcées pour raccrocher les âmes perdues et faire de la prévention en matière de santé auprès de ce public fragilisé et à risque en termes d'infections respiratoires.

**« Il y a toute une catégorie de personnes invisibles qui vivaient du travail caché qui va venir grossir les rangs des personnes qui fréquentent nos services. »**

Ariane Dierickx, directrice de l'asbl L'Îlot à Bruxelles

### DE DISPARITIONS EN APPARITIONS

À Namur, le redéploiement du secteur entraîne dans un premier temps la disparition d'une partie du public habituel. La Ville ayant fermé les abris de nuit, l'hébergement se concentre dans un hall de sport où un travail de détection est réalisé, tandis que des chambres de confinement pour des personnes avec des symptômes du

Covid sont aménagées dans l'internat d'une école hôtelière. Les premiers jours, seules 40 à 50 personnes se présentent au hall sportif pour passer la nuit. Un chiffre inquiétant au regard de la fréquentation habituelle des abris de nuit à cette période de l'année, selon Olivier Hissette, coordinateur adjoint du relais social urbain. « Pour équiper ce hall de sport, nous avons reçu un stock de matelas gonflables, explique-t-il. Certains se sont dégonflés. Le chauffage, trop bruyant, était parfois coupé et des personnes ont eu froid. Une partie du public n'a sans doute plus voulu revenir. » La situation s'est entre-temps améliorée, assure le coordinateur, et une partie des personnes sorties des radars ont de nouveau montré le bout de leur nez.

Il reste que, dans la capitale wallonne comme ailleurs, des sans-abri se sont évanouis dans la nature, soit parce qu'ils ont pu activer des liens de solidarité ponctuels – liens qui ne pourront probablement pas se maintenir dans la durée –, soit parce qu'ils ont été désarçonnés par le réaménagement de l'aide (fermetures de services, changements

d'horaires de permanences, déménagements...). D'où l'importance que revêt le travail de rue en cette période de confinement. « On a intensifié le travail de rue pour récupérer les gens dans les squats ou autres abris, et les ramener vers le pôle de détection », raconte Olivier Hissette. Une mission qui prend des tours particuliers puisque « les rues sont désertes, nos publics habituels sont plus difficiles à trouver. Ils sont sans doute dans des squats, dans des lieux moins visibles », précise Jérôme Boonen, responsable du dispositif APPUIS (pour Accompagnement prévention précarité urgence insertion sociale) du CPAS de Charleroi, ville où les équipes de travailleurs de rue ont été consolidées grâce à du personnel détaché par des asbl (comme Le Comptoir, service d'échange de seringues) ou par le CPAS.

Mais, partout, c'est aussi un nouveau public qui surgit. Des femmes vivant de la prostitution, des hommes tirant de maigres revenus de l'économie informelle, se retrouvent sans ressources du jour au lendemain. Ariane Dierickx, directrice de l'asbl L'Îlot à Bruxelles, fait le constat d'une explosion des demandes. Le centre de jour de l'asbl, qui a dû réduire ses activités, distribue aujourd'hui ses repas à l'extérieur, sur le parvis de Saint-Gilles. « Nous sommes limités à 90 repas. Il faut tenir compte du voisinage et que le projet reste gérable. On réoriente vers d'autres services, mais il n'y a pas assez d'offres. » Pour elle, la situation ne présage rien de bon. « Cela va être de plus en plus dur. Il y a toute une catégorie de personnes invisibles qui vivaient du travail caché qui va venir grossir les rangs des personnes qui fréquentent nos services. On sait par exemple que nombre de femmes sont dans la prostitution pour éviter la rue. Aujourd'hui, elles n'ont plus de clients, en temps normal je m'en réjouirais, mais là elles n'ont pas été

préparées et se retrouvent sans solutions. » À Charleroi, ce sont aussi des femmes victimes de violences conjugales qui intègrent peu à peu les services de l'urgence sociale. Et en Wallonie comme à Bruxelles, on s'attend à une recrudescence des demandes d'aide. « Au fur et à mesure, on sent que les tensions s'exacerbent, ça devient long et compliqué », ajoute Sophie Crapez, de l'asbl Comme chez nous à Charleroi, qui a rouvert son centre de jour dans un hall sportif à Mont-sur-Marchienne.

**Des sans-abri se sont évanouis dans la nature, soit parce qu'ils ont pu activer des liens de solidarité ponctuels – liens qui ne pourront probablement pas se maintenir dans la durée –, soit parce qu'ils ont été désarçonnés par le réaménagement de l'aide.**

### L'URGENCE, ET APRÈS ?

Le secteur de l'aide aux sans-abri, où beaucoup revendiquent depuis des années d'en finir avec cette logique de l'urgence au profit d'un travail d'insertion sur le long terme, serait-il

subitement réduit à faire de l'humanitaire? C'était le cas au début de la crise, nous dit-on. Mais peu à peu, les services remettent tant bien que mal en marche les rouages de l'aide sociale et de l'accès aux droits. L'entrée dans le logement demeure l'épine dans le pied, le secteur locatif privé étant pour le moment hors d'accès. L'Îlot, s'il a dû suspendre ses permanences sociales et sa recherche de logements privés, est malgré tout parvenu, depuis le début du confinement, à reloger 20 personnes dans des logements sociaux vides en attente de rénovation.

Ici et là, les projets de guidance à domicile et d'accompagnement dans le logement sont maintenus via des permanences téléphoniques et des visites chez les personnes les plus fragiles. Quant aux liens avec les CPAS, ils varient d'une commune à l'autre, certains organismes publics y mettant du leur pour faciliter les procédures, d'autres restant difficiles d'accès.

« Ce n'est pas maintenant que nous allons entamer une réforme du code wallon du logement », admet Sophie Crapez, qui observe par contre une plus grande solidarité entre les acteurs de Charleroi. Une vision que partage Jérôme Boonen : « La crise a fluidifié les rapports, notamment avec les maisons d'accueil qui ont des lits à projets. On a réussi à mettre pas mal de monde, les plus fragiles, en sécurité dans des lits vacants. De même, la Sambrienne (société de logements sociaux de Charleroi, NDLR) a octroyé des logements de transit qui auraient nécessité des procédures plus longues. »

Alors que le nombre de personnes sans abri infectées semble à ce jour assez faible, le travail social se remet en route tant bien que mal. Mais si une augmentation rapide du nombre de cas devait se produire, celle-ci risquerait de mettre en péril un équilibre fragile. •

# Drogues et précarité : confinement sous haute tension

Pour les usagers de drogues les plus précaires, les mesures de confinement sont loin d'être une sinécure : elle les prive de leur espace de vie – l'espace public –, de leurs revenus et de certains services sociaux et de santé. Au risque de les fragiliser davantage qu'ils ne l'étaient déjà.

PAR MARINETTE MORMONT ARTICLE PUBLIÉ LE 23 AVRIL

« Confinement : le marché de la drogue est en 'pénurie', les prix bondissent » ; « Coronavirus : des grossistes aux clients, le trafic de drogue mis à l'arrêt par les mesures de confinement. » En France, les médias font état des mutations du marché des drogues illégales suite à la fermeture des frontières et aux mesures de confinement. Ici, pas de consensus sur le sujet chez les acteurs de terrain : certains relèvent une raréfaction de produits, une baisse de qualité, voire une hausse des prix ; pour d'autres, le marché n'a pas – encore ? – été affecté par la crise. Les mesures prises pour éviter la diffusion du virus ne sont en tout cas pas sans conséquence sur la vie des usagers précaires. Rues désertes, passants pressés, et souvent sans liquidités : le confinement prive ces consommateurs de leurs sources de revenus – la manche, le vol, la débrouille.

À Liège, la salle de consommation à moindre risque Saf'ti a connu, entre

le 12 et le 31 mars, une baisse de moitié de sa fréquentation habituelle. Comment l'expliquer ? Faute d'argent, une partie du public subit sans doute un sevrage forcé quelque part dans la nature. « Ils vivent et attendent, mais recommenceront probablement, avec des risques d'overdoses au moment du déconfinement », craint Dominique Delhauteur, coordinateur de la salle. Une autre partie se serait dirigée vers la maison d'accueil sociosanitaire (START-MASS), où le nombre de demandes de traitements de substitution serait à la hausse. Une augmentation qui n'est pas encore en cours partout, comme l'explique Jérôme Boonen, du dispositif APPUIS du CPAS de Charleroi : Diapason, la maison d'accueil sociosanitaire de Charleroi, a bien renoué avec d'anciens patients pour des traitements, mais sans accuser, jusqu'ici, le choc du raz-de-marée pressenti.

Les consommateurs poireautent, donc. Et se dissimulent du regard

des passants. Car, en rue, « quoi qu'ils fassent, ils sont en tort », note Kris Meurant, de l'asbl Transit à Bruxelles (lire leur carte blanche p. 24-25). « Certains groupes ont été interpellés avec véhémence par la police. Du coup ils se cachent encore plus qu'auparavant ». Les dynamiques urbaines se sont reconfigurées et les habitudes d'errance – entre lieux de deal, de consommation et services sociaux – s'en trouvent bouleversées. « Ils n'ont plus accès à ce qui les fait tenir : une douche, un centre de jour, un resto social, poursuit le directeur du pôle psychosocial de Transit. Pour eux c'est un peu la guerre... » Avec le confinement, les modalités des consultations médicales ont été modifiées et plusieurs services à bas seuil ont réduit leurs activités faute de pouvoir accueillir le public dans de bonnes conditions. « Certains usagers sont en détresse ou pètent les plombs. Leur vie est organisée autour de ces points d'appui institutionnels, et, quand ces derniers disparaissent, ils vacillent », renchérit Éric

Husson, coordinateur de l'antenne d'Anderlecht du Projet Lama.

François Lavis, assistant social au comptoir L'Échange, service namurois d'aide et de soins spécialisé en assuétudes, explique les craintes que suscite la fermeture du centre d'accueil de l'association : « Avant les usagers pouvaient venir ici pour se poser, boire un café. Aujourd'hui on redoute de perdre peu à peu contact avec ce public déjà difficile à accrocher. » Même inquiétude à l'asbl Transit, qui s'est vue contrainte de fermer son centre de jour, où 40 à 50 personnes passaient quotidiennement pour un repas, une douche, une permanence sociale. « Certains continuent à passer à notre porte, d'autres ont disparu des radars. » Dans les deux structures, les services d'échanges de matériel stérile et le travail de rue ont été maintenus. Des deux côtés, on se préoccupe des effets du confinement sur un public déjà très fragile. « Chez certains la dégradation est alarmante, le confinement les exclut encore davantage », constate François Lavis. « Certains sont complètement déconnectés de cette question du Covid parce qu'ils consomment massivement. D'autres ont peur ou sont en colère. Je ne sais pas comment on pourra rattraper certaines situations par après », rapporte Kris Meurant.

## UN CONFINEMENT DÉTONANT ?

Les problématiques d'assuétudes peuvent, d'ordinaire, se révéler un frein à l'hébergement dans le secteur de l'aide aux sans-abri. Le confinement de ce public 24 h/24 pourrait virer au cauchemar. À Charleroi, des chambres ont été aménagées pour les personnes sans toit ayant des symptômes du Covid-19 et « jusqu'ici, la maladie a 'bien choisi' les profils qu'elle a touchés, si je puis parler ainsi »,

commente Jérôme Boonen. Et de s'expliquer : « Ce sont des personnes très disciplinées, et l'encadrement se limite à plusieurs visites par jour. Mais on redoute le moment où elle touchera des profils plus compliqués comme des usagers de drogues ou d'alcool. » Même topo quand on évoque les lieux de confinement collectifs – comme des hôtels – où peuvent cohabiter, 24 h/24, des personnes avec des problématiques d'assuétudes et/ou de santé mentale. « Si un tel projet est mal accompagné, cela peut vite être explosif », glisse Ariane Dierickx, directrice de l'asbl L'Îlot à Bruxelles.

D'où l'idée de décentraliser les ser-

**« Ils vivent et attendent, mais recommenceront probablement, avec des risques d'overdose au moment du déconfinement. »**

Dominique Delhauteur, salle de consommation à moindre risque

vices spécialisés « assuétudes » et d'aller à la rencontre des usagers, notamment dans les lieux d'hébergement. Des consultations se déplacent désormais jusqu'au centre du Samusocial ouvert il y a peu à Evere et un comptoir d'échange de seringues devrait s'ouvrir dans locaux de Modus Fiesta dans le centre de Bruxelles, explique Éric Husson, qui suggère aussi la mise sur pied d'une consultation au centre de

confinement « MSF » à Tour et Taxis. Objectif : proposer des conseils de réduction des risques et déployer une offre de substitution in situ. Et le coordinateur du Projet Lama, s'appuyant sur des travaux français et européens, d'interroger aussi les normes en vigueur dans tous ces espaces de confinement.

En France, une note commune de la Fédération addiction, de la Fédération des acteurs de solidarité et de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)<sup>1</sup> identifie ainsi les risques liés au confinement au sein des établissements d'hébergement : violence, décompensations, situations de manque, syndromes de sevrage, etc. Parmi ses recommandations figure la permissivité en matière de consommation d'alcool. Des centres d'hébergement lyonnais ont d'ailleurs opté pour la délivrance d'alcool à leurs résidents dépendants afin d'éviter les crises de manque, mentionne une étude récente de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)<sup>2</sup>. Cette même étude qui conclut que, si le confinement est « une situation déstabilisante et particulièrement anxiogène qui accroît les risques de troubles psychiques » chez les usagers dépendants, pour les usagers sans domicile et marginalisés, « l'enjeu est avant tout celui de la survie, en raison des difficultés accrues pour accéder à de la nourriture, des services d'hygiène et pour s'approvisionner en produits ». •

1. [https://www.federationaddiction.fr/app/uploads/2020/04/FICHE-RECOMMANDATIONS-ADDICTIONS-SANTE-MENTALE\\_Covid-19-080420201.pdf](https://www.federationaddiction.fr/app/uploads/2020/04/FICHE-RECOMMANDATIONS-ADDICTIONS-SANTE-MENTALE_Covid-19-080420201.pdf)

2. « Usages, offre de drogues et pratiques professionnelles au temps du Covid19 : les observations croisées du dispositif Trend », Bulletin Trend-Covid n°1/mars-avril 2020, par Clément Gérôme, Michel Gandilhon.

# Le confinement dans les confins

Avec *Les Confins, résistance au quotidien*, le MOC de Bruxelles et ses organisations (Équipes populaires, Vie féminine, Ligue des travailleuses domestiques, Comité des travailleurs sans papiers, CSC, Mutualité chrétienne et JOC) partagent des récits de confinement de personnes marginalisées. Une mise en lumière – sur les réseaux sociaux – des réalités et inégalités sociales et structurelles exacerbées sous le confinement.

PAR MANON LEGRAND

Si l'on nous parle d'unité nationale durant cette crise sanitaire, force est de constater que nous ne sommes pas tous dans le même bateau. Certaines personnes naviguent à vue durant cette crise et tentent de garder l'équilibre sur le fil précaire de leur existence. Comment prendre soin de soi, rester chez soi, quand on n'a pas de logement? Comment respecter la distanciation sociale et les mesures d'hygiène quand on vit nombreux dans un petit logement insalubre? Quand on continue à travailler sans matériel de protection?

C'est vers eux – travailleurs sans papiers, personnes mal logées ou sans-abri, jeunes précaires, intérimaires et «ubérisés», etc. – que le MOC de Bruxelles a décidé de tendre l'oreille. Chaque jour, les équipes des différentes organisations qui le

composent passent des coups de fil pour prendre de leurs nouvelles. Ils retranscrivent ensuite leurs paroles et partagent ces carnets de bord du confinement, tout sauf confortables pour une grande partie de la population.

«On avait entamé avant cette crise une réflexion sur la précarisation grandissante du travail et de la vie à Bruxelles, constatant qu'il y avait une relégation de plus en plus de monde aux confins de la société, et même dans le monde du travail. On s'est donc interrogé sur nos pratiques et on s'est penché sur les enquêtes ouvrières. Si l'on veut donner du corps à des résistances collectives qui intègrent les publics à la marge, on doit pouvoir écouter ce public qu'on n'entend jamais et construire avec eux les ressorts de leur propre mobilisation», explique Thomas Englert, secrétaire fédéral du MOC de Bruxelles.

La démarche est multiple. Elle permet d'abord de garder un lien quotidien avec un public, dont une partie a d'ailleurs disparu depuis le confinement, de répondre à leurs besoins urgents. Elle fait aussi remonter des tréfonds des existences invisibilisées et propose un contrepoids nécessaire au récit politique uniforme et consensuel.

Les paroles rapportées nous éclairent sur les besoins humanitaires criants – problèmes de loyer, accès aux toilettes publiques, conditions de travail... – mais aussi sur les résistances et solidarités qui se mettent en place... «Ces zooms individuels font émerger une réalité sociale collective. Dans les actions de résistance et de subsistance du quotidien, racontées par chaque individu, surgit aussi une résistance collective qui nourrira nos revendications pour 'l'après'», conclut Thomas Englert. **Extraits.**

## 3 AVRIL. SERGE.

«Tu ne me déranges pas, au contraire. Attends, je baisse le son de ma TV... Quand même on se fait chier... Je ne milite plus pour le syndicat, et y a plus de foot, et plus de courses cyclistes... Ils veulent faire le Tour de France sans spectateurs... C'est débile, ça n'a pas de sens! Tu sais, c'est juste une histoire de pognon. Sinon, j'ai un copain qui bosse dans le nettoyage des bus TEC... Ça y est, il a la maladie... Je passe voir les personnes de sa famille en voiture pour récupérer ce qu'il faut et je le lui dépose. Il reste en quarantaine chez lui.»

## 8 AVRIL. DOMINIQUE.

«Mamie s'est pris une amende... Elle a un logement pour dormir mais, bon, elle est obligée de venir ici (gare Centrale) pour faire sa manche.»

## 6 AVRIL. YVES.

«Mes voisins, ils applaudissent à 20 h... M'en fous moi, j'applaudis pas. J'en pense rien de spécial... On applaudit les médecins, les infirmières, tout ça, mais moi aussi je suis en première ligne hein (NDLR : Yves est balayeur de rue)! Niveau matériel, on n'a rien de spécial, pas de masques, juste les gants, mais ça c'est comme d'habitude. Après personne se plaint, y a pas grand monde dans les rues. L'autre jour y a une dame qui m'a félicité... Et dans une autre rue, j'ai retrouvé plein de gants et de masques par terre. Les gens ils en ont rien à foutre! C'est pas ça hein, j'ai une pince pour ramasser, mais bon...»

## 24 MARS. MARIANE.

«Mariane est arrivée il y a quatre ans à Bruxelles. Elle a toujours eu du travail. Jusqu'à la semaine dernière, 'tout allait bien', disait-elle.

Elle s'occupait d'un bébé pour un jeune couple qui a un restaurant dans un quartier chic : 'They're very nice, they pay OK.' Elle habitait jusqu'à mercredi dernier chez eux, du mercredi au dimanche. Le lundi et le mardi, elle rentrait chez elle. Mais voilà, le coronavirus a fait son entrée fulgurante et la situation a basculé du jour au lendemain. Ses patrons sont partis en Suisse pour le confinement, sans rien lui laisser. 'Il ne me reste que 5 euros sur mon compte bancaire. J'ai tellement honte de demander de l'aide. J'étais si fière d'envoyer de l'argent à mes enfants, avec mon argent. Mes patrons sont partis en Suisse. Je ne sais pas comment je vais payer mon loyer, il est de 615 euros. Je suis seule, il me reste un paquet de pâtes...»

## 3 MARS. DOMINIQUE

«Y a de plus en plus de gens ici qui viennent passer la journée. Des personnes que j'ai jamais vues. Tu penses bien qu'ils galèrent. Eux aussi, ils viennent sûrement profiter des distributions. [...] La situation sanitaire s'améliore un petit peu. Depuis aujourd'hui, les toilettes sont rouvertes : deux heures le matin, deux heures le soir. Après, faut faire le choix de sacrifier une manche maigre pour aller aux w.c. Aujourd'hui, c'est quasi la moitié d'une manche. Faut pas être malade, mais y a moyen de se laver en payant.»

## 6 AVRIL. T.

«Il y a une facette insidieuse de cette crise dans les maisons de repos qui me fait peur : l'aspect psychologique. Plus le temps passe, et plus le moral s'écorche. Le moral des résidents, car ils ne reçoivent plus de visites de leur famille, ils ne voient plus leur kiné,

leur coiffeur; ils mangent seuls dans leur chambre, ne peuvent plus sortir. Ils se sentent dans un état d'isolement terrible. Certains m'ont confié qu'ils n'avaient plus envie, plus la force de continuer. Ces gens ont cotisé toute leur vie et sont à présent laissés à leur sort. Et le moral du personnel. Si ça continue, ça va devenir ingérable et il y aura beaucoup de malades. Non pas du coronavirus, mais de dépression et de burn-out! On aimerait beaucoup pouvoir bénéficier du soutien d'un psychologue. On est abandonné au niveau matériel, mais aussi psychologique.»

## 24 MARS. EDOUARDO.

«Je dors habituellement dans un parc à Etterbeek, mais maintenant il est fermé, du coup j'ai bougé à Mérode. On m'a dit qu'y avait un hôtel où les sans-abri pouvaient aller, mais je ne connais pas l'adresse. Tu pourras me la donner? [...] Moralement, je suis dégoûté, y a plus personne dans les rues. Pour me nourrir, je continue à recevoir les colis du CPAS, donc de ce côté-là, ça va. Pour l'eau? Je vais dans les stations de métro, aux bornes de pompiers. Y a entre trente et soixante personnes par station de métro! On peut facilement se choper le virus. C'est pour ça, c'est mieux à l'hôtel, je suis plus tranquille, et puis je peux faire mes papiers... (NB : l'hôtel en question est complet. Je dois encore rappeler Edouardo pour le lui annoncer).» •

## EN SAVOIR +

*Les Confins, résistance au quotidien, sur Twitter, Facebook et Instagram.*

## DANS NOTRE TIROIR À ARCHIVES...

La crise actuelle met en lumière de façon parfois brutale des enjeux et problématiques de longue date dans le secteur social. À commencer par les inégalités sociales. *Alter Échos* a ouvert son tiroir à archives pour vous proposer quelques articles utiles à la compréhension actuelle de la crise sanitaire et sociale que nous traversons, dont voici des extraits, à lire en intégralité sur notre site [www.alterchos.be](http://www.alterchos.be). Un petit retour dans le passé... Pour mieux appréhender notre avenir ?

### PAR LA RÉDACTION D'ALTER ÉCHOS

**MAISONS DE REPOS** Les maisons de repos sont au centre des préoccupations durant cette crise sanitaire. Les maisons de repos sont-elles un modèle dépassé ? Leur organisation héritée des années 60, leurs dérives marchandes sont remises en cause. Place aux modèles qui sortent les personnes âgées de leur chambre. *Tirer les vieux du lit*, n°477, octobre 2019, par Martine Vandemeulebroucke.

**JEUNESSE** Le skateboard ne fait pas partie des activités sportives autorisées durant ce lockdown, au contraire du vélo ou de la trottinette. Bruxelles a-t-elle peur des skatteurs ? Elle ne les porte en tout cas pas vraiment dans son cœur, Covid ou pas. *Skater à Bruxelles : l'initiative citoyenne sur les roulettes*, n° 469, décembre 2018, par Antoine Irrien.

**NON-RECOURS** Le non-recours aux droits et aux services, qui préexistait bien avant la crise, s'accroît durant ce confinement en raison de la mise sur pause de nombreux services. Et risque de sortir encore renforcé après la pandémie. *Droits sociaux : entre abus et oubliés*, dossier, n° 403-404, mai 2015.

## EN PREMIÈRE LIGNE

Éboueur est l'un des quinze métiers les moins bien payés en Belgique. Pourtant cette profession, tout comme d'autres dans le secteur, est non seulement pénible mais aussi très peu valorisée alors qu'il s'agit d'un métier essentiel à l'heure du Covid-19.

« *Le sale boulot des travailleurs des déchets* », n°368, 25 octobre 2013, par Marinette Mormont.

Parmi les personnes au turbin durant cette crise, on pense aux travailleurs des plateformes numériques comme les livreurs Deliveroo, les chauffeurs Uber, ou les travailleurs du clic en tout genre. Individualisme, misère, atomisation des travailleurs... Difficile de ne pas voir un parallèle entre la situation des dockers dans le film « *On the Waterfront* » d'Elia Kazan et les « nouveaux » travailleurs de l'économie de plateforme. Tout en regardant la gueule d'ange de Marlon Brando s'agiter sur l'écran, un constat s'impose : les enjeux portés par le film sont toujours au-devant de la scène.

« *Quand Marlon Brando était un prolétaire individualiste* », n° 470, 29 janvier 2019, par Julien Winkel.

Depuis une dizaine d'années, les caisses automatiques se déploient dans les supermarchés. S'il est difficile de quantifier les pertes d'emplois engendrées, l'automatisation modifie en profondeur l'organisation du magasin – et la façon de travailler des employés, à commencer par les caissières. Les caissières... Indispensables aujourd'hui et obsolètes demain ?

« *Le rire jaune de la caissière* », n°467, octobre 2018, par Manon Legrand

« *L'État compte ses sous, nous comptons nos morts* », c'est le slogan du mouvement La santé en lutte qui réunit des professionnels bruxellois et wallons, d'institutions publiques comme privées, et plaide pour un système de santé basé sur l'humain plutôt que sur la rentabilité financière. Infirmière à Liège, Angélique (le prénom a été modifié) a décidé de rejoindre ce mouvement de protestation. Elle témoignait de son quotidien dans notre premier numéro de l'année.

« *À force de tirer sur la corde, ce métier ne devient plus possible...* », n°480, 30 janvier 2020, par Pierre Jassogne.

## SANTÉ

Besoins de santé croissants et réductions budgétaires, un cocktail explosif pour les hôpitaux qui ne savent plus depuis plusieurs années par quel bout prendre la question de leur viabilité financière au risque de freiner l'accessibilité aux soins.

*Hôpitaux : vers une privatisation des soins?*, n°463, avril 2018, par Marinette Mormont.

Particules fines et propagation du Covid-19 ? Une étude italienne émet l'hypothèse selon laquelle la pollution de l'air, en particulier les particules fines, favorise la propagation du coronavirus. Un air plus sain pour des corps sains... Est-ce la leçon qu'on tirera du Coronavirus ?

*Pollution, l'air de rien, dossier consacré à la qualité de l'air*, n°464, mai 2018.

Les anti-vaccins ne sont pas nombreux en Belgique. Mais on les entend beaucoup. Ils assoient leur argumentaire sur des demi-vérités scientifiques et quelques mensonges. Leurs idées pénètrent lentement différentes strates de la société. Pendant ce temps, la rougeole et la coqueluche font leur grand retour. Et le coronavirus a fait sa malheureuse entrée.

*Anti-vaccins : la piqûre de rappel*, n°468, novembre 2018, par Cédric Vallet.

## (DÉ)CONFINEMENT

Cette période de quarantaine généralisée invite à réfléchir au rythme effréné de nos vies. Et de nos villes. Ouverture tardive des services administratifs, activités culturelles le midi ou le dimanche, adaptation des horaires de travail... Les « politiques temporelles », pensées pour harmoniser les temps (social, familial, professionnel, etc.) améliorer la qualité de vie de chacun tout en contribuant au bon tempo général, pourraient aussi nous inspirer pour l'« après Covid ».

*Une ville à mille temps*, n°475, 4 juillet 2019, par Manon Legrand.

Aaah les bistrotts, les troquets, les stam cafés... Ces lieux d'un autre temps qu'on n'est pas près de voir rouvrir de sitôt. Si les discussions de comptoir, les conversations d'anonymes saisies sur le vif, les rencontres improbables et la douce ivresse vous manquent, replongez-vous dans nos différents « social-bistrot ».

Tous les SB en ligne. Par Marie-Ève Merckx

## LES INVISIBLES

Face au Covid-19, avocats, experts et professeurs demandent que des mesures soient prises d'urgence pour désengorger les prisons, surtout qu'elles sont menacées d'une augmentation exponentielle de contagions.

Être en prison et en bonne santé. Une équation insoluble ? La situation des soins de santé en milieu carcéral a de quoi inquiéter. Aujourd'hui d'autant plus.

*Santé, prison : l'équation insoluble*, article en ligne, 19 novembre 2015, par Marinette Mormont.

Comment rester chez soi quand on n'a pas de chez-soi ? Cette crise éclaire brutalement les inégalités sociales et les questions de sans-abrisme et de mal-logement, dont nous parlons très régulièrement dans nos pages.

*Un pas vers un toit, dossier consacré aux dispositifs entre la rue et le logement*, n°480, 30 janvier 2020.

Les travailleur(euse)s du sexe, sans statut ou avec un statut précaire, parfois sans titre de séjour, viennent, suite à la cessation obligatoire de leurs activités, gonfler les rangs des oubliés de la crise du coronavirus. Certaines continuent de travailler chez elles, avec des risques pour leur santé, mais aussi leur sécurité.

*Prostitution : jeux de dames, jeux de dupes*, dossier, n°477, octobre 2019.

L'ACTUALITÉ SOCIALE EN BELGIQUE, AVEC LE DÉCODEUR !

ENTRETIEN

## « La crise remet l'utilité sociale de métiers méprisés sur le devant de la scène »

Il y a trois ans, Julien Brygo et Olivier Cyran publiaient l'ouvrage *Boulots de merde : Du cireur au trader, enquête sur l'utilité et la nuisance sociales des métiers* (Éditions La Découverte), qui proposait un état des lieux critique partiel, mais édifiant de métiers, y compris les plus utiles socialement, rongés par la précarisation. Les deux auteurs, journalistes, y croisaient des récits de travailleurs et de travailleuses avec les mesures gouvernementales et les nouvelles techniques de management. Parmi les métiers recensés dans leur ouvrage, certains, méprisés hier, se révèlent aujourd'hui – en pleine crise sanitaire – essentiels. L'occasion d'écouter l'analyse que porte Julien Brygo sur ce que la pandémie met en lumière en termes d'inégalités dans le monde du travail.

PAR MANON LEGRAND ARTICLE PUBLIÉ LE 2 AVRIL 2020

**ALTER ÉCHOS :** Vous observiez il y a trois ans que « *les métiers socialement très utiles, comme les infirmiers, les enseignants ou les postiers, par leurs conditions actuelles d'exercice et par la prolifération de statuts dérogatoires au code du travail finissent par prendre eux aussi les traits des boulots de merde* ». C'est encore plus vrai aujourd'hui ?

**JULIEN BRYGO :** Ça s'est confirmé et aggravé. Depuis un mois, il apparaît de façon claire pour beaucoup de gens que les métiers les moins valorisés socialement et financièrement sont très souvent les plus utiles, voire même les plus indispensables et essentiels pour reprendre la terminologie des gouvernants qui aujourd'hui nous expliquent qu'il faut applaudir les soignants aux balcons, ces métiers qui ont été

maltraités par les gouvernements successifs en France.

Il y a encore deux mois, des soignants se suicidaient, appelaient à l'aide et faisaient grève (lire : « À force de tirer sur la corde, ce métier ne devient plus possible », *Alter Échos* n°480, janvier 2020). Et cela ne concerne pas que les soignants... D'autres secteurs à qui l'on dit merci aujourd'hui n'ont cessé de dénoncer leurs conditions de travail →

Votre revue mensuelle, enfin disponible en librairie ...

Analyses à froid, dossiers, enquêtes, terrain, ... Le social dans tous ses états !

SOYEZ CURIEUX.SES !

LISEZ-NOUS !

SOUTENEZ-NOUS !

Produire une information critique de qualité a un coût ...

OÙ & COMMENT NOUS TROUVER ?

INFOS ICI ▶ [www.alterechos.be/abonnements/](http://www.alterechos.be/abonnements/)

Facebook : Agence Alter

Twitter : @AlterEchos

Alter Échos est une publication de l'Agence Alter

→ déplorables : les éboueurs, les caissier(ère)s, les femmes de ménage, les assistantes de vie scolaire, etc. On constate dans cette crise que les femmes sont en première ligne, ce qui corrobore ce qu'on écrivait dans *Boulots de merde* : ce sont des femmes qui tiennent les secteurs essentiels.

**AÉ : Le Covid-19 va-t-il redéfinir l'utilité sociale et davantage faire coïncider utilité sociale et reconnaissance sociale et salariale ?**

**JB :** La question de l'utilité sociale de métiers méprisés depuis plusieurs années semble, avec le Covid-19, revenir au-devant de la scène. On a vu par exemple plusieurs interventions de la sociologue Dominique Meda, appelant à une revalorisation des rémunérations et de la considération de tous ces métiers. Mais qu'est-ce que l'avenir nous réserve ? Honnêtement, j'ai l'impression que ça va se régler à coups de primes et de chèques-cadeaux. Je vois l'avenir comme une métaphore de Costa Croisières : « Désolée de vous confiner et de ne pas assurer votre sécurité, mais on vous assure que chacun d'entre vous aura un bon pour refaire une croisière chez nous. » J'aimerais être plein d'espoir, notamment pour le personnel hospitalier, qui est en première ligne et met sa vie en danger. Il est inouï que l'on envoie des gens travailler sans protection, parce que rien n'a été anticipé. Les dernières usines en France qui auraient été capables de produire des masques ont été fermées en 2018, faute de commandes de l'État. On parle de capitalisme plus humain, de nationalisations... Je crains que l'adage « les pertes sont socialisées et les profits privatisés »

ne se confirme à l'avenir. Je ne crois donc pas qu'on réévaluera vraiment socialement de qui on a besoin.

**AÉ : Si la crise a souligné le caractère essentiel de certains métiers, elle met aussi en lumière l'inutilité d'autres...**

**JB :** Cela fait trois semaines que les traders et les gestionnaires de patrimoine ne travaillent plus et la France est encore debout. On voit que ces

**« Il y a trois mois, les travailleurs des Ehpad hurlaient leur colère, aujourd'hui, ils dénoncent un « géronticide ». La façon dont on traite nos vieux risque de rester en mémoire. »**

métiers-là, les banquiers d'affaires, les directeurs de marketing, les conseillers en optimisation du travail, qui font florès et ont abîmé nos services publics, sont toxiques. Des gens découvrent aujourd'hui que les maisons de repos sont gérées par les

plus grosses fortunes de France. Il y a trois mois, les travailleurs des Ehpad hurlaient leur colère, aujourd'hui, ils dénoncent un « géronticide ». C'est une bombe à retardement. La façon dont on traite nos vieux risque de rester en mémoire et de nourrir la colère (lire : « Tirer les vieux du lit », *Alter Échos* n°477, octobre 2019).

**AÉ : Vous écriviez aussi en 2016 qu'« à la faveur de l'entassement des richesses dans les mains d'une élite de plus en plus dodue et capricieuse, le secteur des tâches domestiques où l'on s'abaisse devant son maître se répand ».**

**Cette économie de la domesticité risque-t-elle de se renforcer ?**

**JB :** Certainement, et d'autant plus avec la numérisation. Des avocats, des enseignants, seront peut-être à l'avenir des métiers numérisés... Il faut rappeler que, derrière l'économie numérique, il y a des bras et des humains. Les travailleurs du clic représenteraient entre 45 et 80 millions de personnes sur la planète. Ce qui correspond au nombre de travailleuses domestiques. Il me semble donc que oui, on va vers une augmentation de la domesticité.

**AÉ : Le télétravail risque-t-il de « merdifier » certains métiers ?**

**JB :** C'est un risque. En télétravail, il est difficile de compter ses heures. Je pense aux profs : ils utilisent leur adresse mail perso, sont joignables à n'importe quel moment, et bossent comme des fous au nom de ce bombardement d'exercices pour les élèves, au nom de la fameuse « continuité pédagogique » très discutée en cette période de bouleversement et de deuil. Les solutions techniques publiques sont inefficaces. Le télétravail

est un grand piège. Mais il faudra toujours des médecins, des réparateurs, des femmes de ménage pour nettoyer les maisons des classes moyennes, etc.

**AÉ : De nombreux « boulots de merde » comptent parmi ceux encore en activité aujourd'hui... Est-on aujourd'hui exposé davantage si l'on occupe une fonction précaire ?**

**JB :** La division de classe est très forte dans l'activité économique observée durant cette crise. Les cols blancs sont chez eux et les cols bleus sont au travail. Je pense aux facteurs, aux éboueurs, mais aussi aux travailleurs dans le nucléaire, par exemple, qui continuent à travailler, sans masque, sans protection suffisante. Il y a, certes, des secteurs où il est très difficile d'arrêter l'activité comme les cokeries. Mais cela ne justifie pas que les conditions de sécurité ne soient pas garanties. Dans les centres d'appels aussi, les gens continuent à devoir vendre des assurances-vie ou des regroupements de crédits. On est bercé par un chant patriotique hypocrite du gouvernement qui nous demande de sauver la nation en se retroussant les manches tout en nous demandant de ne pas sortir. Aujourd'hui, personne ne se pose de questions parce que c'est la crise.

**AÉ : Quels changements espérez-vous de cette crise ?**

**JB :** On pourrait, comme on l'a fait après la Seconde Guerre mondiale, établir des grilles d'utilité sociale des métiers et des barèmes de rémunération adaptés. Cette question revient au premier plan et elle est essentielle. Il est urgent aussi de dessaisir des managers qui occupent des postes dans les hôpitaux. Ce sont

des métiers parasites qui ont accompagné l'austérité et la réduction des budgets. Il faut faire confiance et écouter les gens qui connaissent leur travail. Il va falloir aussi sérieusement discuter, dans le débat sur l'utilité sociale des métiers, de la répartition des tâches et la rotation des postes. Il commence à devenir insupportable que ce soient toujours les mêmes – les classes laborieuses, pauvres, im-

**« Il commence à devenir insupportable que ce soient toujours les mêmes – les classes laborieuses, pauvres, immigrées – qui effectuent les tâches importantes, toute leur vie, en étant payées au rabais. »**

migrées – qui effectuent les tâches importantes toute leur vie en étant payées au rabais. Il n'est pas normal qu'une femme de ménage arrive à l'âge de la retraite le corps démolé par son métier. C'est la même chose pour les femmes qui s'occupent des

enfants. Ce sont des métiers harassants. S'il est admis par les gouvernants qu'il s'agit d'une prolongation de leur qualité naturelle, que le « care » est en elle, il s'agit d'une construction, il n'y a rien de naturel là-dedans et ça mérite salaire. Il faudra rester bien prudent que nos droits – comme les congés payés arrachés par les luttes sociales – ne nous soient pas repris au nom de la crise sanitaire, comme on l'a observé au lendemain des attentats terroristes. Des éléments de l'état d'urgence se sont inscrits dans la loi : pouvoirs de la police élargis, répression, etc. On craint donc que des éléments de l'état d'urgence sanitaire deviennent quotidiens au nom de la guerre pour que tout redevienne normal. Or, il faut insister, on ne veut pas d'un retour à la normale puisque cette normalité était le problème.

**AÉ : Pensez-vous que la mobilisation sociale – dans le secteur des soins notamment – va reprendre ?**

**JB :** Je me demande comment le corps social va réussir à s'organiser avec la fatigue, l'accablement, la douleur des proches emportés par le virus... Comment vont-ils s'organiser pour obtenir de nouveaux droits face à une terrible répression en train de se normaliser ? On n'en est pas encore à la situation japonaise où la grève se limite à travailler avec un brassard, mais on écrivait déjà dans *Boulots de merde* que le droit de grève était mis à mal pour un tas de gens à la suite des lois sur le service minimum notamment. À l'avenir, il ne s'agira plus seulement d'applaudir les travailleurs, mais de prendre leurs revendications au premier degré, et de les satisfaire. •

# Faut-il fermer les titres-services ?

Des opérateurs en grosse difficulté malgré les mesures d'aide. Et des travailleuses qui ont peur pour leur santé et leur porte-monnaie. Plongée dans le secteur des titres-services, que le Covid-19 a mis dans un drôle d'état. Au point que certains réclament sa fermeture pour le temps de la crise.

PAR JULIEN WINKEL ARTICLE PUBLIÉ LE 14 AVRIL 2020

Pour l'instant ça tient, mais jusqu'à quand? Voilà en substance le message délivré par les entreprises de titres-services lorsqu'on les interroge sur leur situation financière en ces temps de coronavirus. Alors que beaucoup d'entre elles ont cessé leurs activités, elles vivent donc sur leurs réserves. Du coup, que l'on s'adresse à des opérateurs commerciaux ou issus de l'économie sociale, le message est le même : il ne faudrait pas que la situation s'éternise. Au risque, pour certaines entreprises, de devoir mettre la clef sous le paillason.

Des mesures d'aide ont pourtant été prévues par les Régions. Mais elles ne sont pas suffisantes pour compenser les pertes actuelles. Certains opérateurs sont dès lors tentés de relancer une partie de leurs activités. D'autant

**« Certaines travailleuses pourraient se retrouver avec encore moins que 50% de leur salaire. »**

Cécile Gérôme, directrice de Logi9, une entreprise de titres-services

plus que certaines des mesures prévues, notamment à Bruxelles, les y poussent. Et que c'est possible : aujourd'hui, rien n'empêche le secteur de rester ouvert, moyennant le respect

de la fameuse distanciation sociale de 1,5 mètre. Une situation qui provoque l'incompréhension de syndicats soulignant la difficulté de respecter cette distanciation chez des clients confinés. Et qui met une – grosse – pression sur les épaules des travailleuses, ultramajoritaires dans le secteur. Passées pour la plupart en chômage temporaire, elles sont contraintes de se débrouiller aujourd'hui avec 70% brut d'un salaire de départ qui n'était déjà pas bien gras. La corde autour du cou, une partie d'entre elles pourraient donc accepter ce que leur propose leur employeur : reprendre le travail. Même si c'est la peur au ventre...

## ON FERME

« Le secteur des titres-services demande aux autorités de fermer le secteur. » Inscrit en caractères bien gras,

tout en haut d'un communiqué de presse publié le 17 mars 2020, le message est percutant. D'autant plus que son auteur n'est pas n'importe qui. Il s'agit de Federgon, LA fédération des entreprises « commerciales » de titres-services. Un opérateur qui a donc en général davantage les yeux rivés sur les indicateurs économiques que sur les indicateurs sociaux. Pourtant, ce jour-là, Federgon n'hésite pas. Dans le communiqué, Ann Cattelain, sa directrice, affirme : « Je tiens à souligner que nous n'avons pas pris cette décision à la légère. Mais la situation est arrivée à un point tel que nous ne pouvons pas tirer d'autre conclusion. » À ce moment, l'inquiétude est grande parmi les travailleuses du secteur. Comment en effet garantir que les fameuses mesures de distanciation sociale destinées à limiter la propagation du Covid-19 puissent être appliquées dans leur travail par des aides ménagères censées se rendre au domicile de personnes confinées chez elles? Du côté des clients, l'inquiétude est aussi de mise. Les travailleuses titres-services pourraient être porteuses du virus... Federgon n'a donc pas le choix. La fédération demande aux autorités de fermer le secteur, alors que la plupart de ses membres stoppent leurs activités. Les opérateurs issus de l'économie sociale font de même : en Wallonie, les entreprises d'insertion et les ALE ferment leur section titres-services. Idem pour les ALE bruxelloises.

Pour les travailleuses titres-services, il s'agit d'un gros coup au moral. Bon nombre d'entre elles tombent au chômage temporaire « Covid », qui leur garantit 70% de leur salaire moyen brut. « Mais dans les faits, il s'agit d'environ 50% », explique Cécile Gérôme, directrice de Logi9, une entreprise « TS » wallonne. *Ce chômage est en*

*effet amputé de 26,75% de précompte professionnel. Ce qui fait que certaines travailleuses vont passer par exemple de 1.200 euros, un salaire déjà pas très élevé, à 600 euros...* » Pire : la directrice note que bon nombre d'entreprises dans le secteur proposent des contrats ne couvrant que 75 ou 80% des heures prestées. « Elles paient les heures res-

**« L'un dans l'autre, si nous voulons garantir leur salaire à nos travailleuses, nous devons mettre 5 euros sur la table par heure prestée malgré l'aide de la Région wallonne. »**

Jean-Michel Lovinfosse, président de la plateforme des ALE wallonnes

*tantes via des avenants aux contrats. C'est moins cher. Mais le chômage temporaire ne couvre pas ces avenants, ce qui fait que certaines travailleuses pourraient en fait se retrouver avec encore moins que 50% de leur salaire* », continue-t-elle.

Pourtant, du côté des Régions, des aides ont été prévues pour aider les entreprises à continuer à rémunérer leurs travailleuses. Pour rappel, pour chaque titre-service, une entreprise « TS » reçoit de l'argent de la Région ainsi que de son client. Afin d'aider les entreprises à affronter la crise du Covid, la Région wallonne a donc garanti le versement de la part régionale de 14,86 euros, en plus du versement d'une prime de 5.000 euros à chaque entreprise. Celles qui le désirent pourront donc continuer à bénéficier des 14,86 euros même si elles sont fermées... pour autant qu'elles ne mettent pas leurs travailleuses en chômage temporaire et qu'elles leur garantissent donc leur salaire. Du côté des entreprises d'insertion wallonnes, bon nombre de structures ont d'ailleurs opté pour ce système pour le mois de mars, d'après Jacques Rorive, directeur d'Atout EI, la Fédération wallonne des entreprises d'insertion. « Cette aide, ce n'est déjà pas mal, c'est un effort considérable de la Région », souligne-t-il. Malgré cela, le directeur ne tourne pas autour du pot : cela n'est pas suffisant. En cause, les 9 euros logiquement payés par le client pour chaque titre-service et dont la perte n'est pas compensée par l'aide prévue en Wallonie. Ce qui constitue un sacré manque à gagner pour les opérateurs. « L'un dans l'autre, si nous voulons garantir leur salaire à nos travailleuses, nous devons mettre 5 euros sur la table par heure prestée malgré l'aide de la Région wallonne », explique Jean-Michel Lovinfosse, président de la plateforme des ALE wallonnes. Jacques Rorive, lui, ajoute : « Pour le mois d'avril, nous allons voir ce que nous allons faire, mais tout le monde va sortir sa calcullette. » Une chose qu'a déjà faite Cécile Gérôme. Après avoir embrayé sur ➔



➔ les mesures de la Région wallonne pour le mois de mars, Logi9 a finalement décidé de mettre ses travailleuses en chômage temporaire pour le mois d'avril. «*Pour neuf jours au mois de mars, octroyer leur salaire plein à nos 500 travailleuses avec l'aide wallonne nous a coûté 80.000 euros. Je suis un peu mortifiée, mais nous n'avons pas d'autre choix que de les mettre au chômage temporaire. Nous allons rejoindre les autres*», se désole Cécile Gérôme en évoquant la grande majorité des membres de Federgon qui ont décidé de ne pas monter dans l'embarcation de la Région wallonne pour les mêmes raisons.

Face à ces coûts, c'est aussi la survie de certains opérateurs qui semble en jeu. Cécile Gérôme dit s'attendre «*à une sacrée recomposition du secteur*». «*Sur deux à trois mois, nous risquons*

*de perdre de 200.000 à 300.000 euros, soit le bas de laine que nous nous étions constitué en treize années de gestion en bon père de famille*», continue-t-elle. Du côté de la plateforme des ALE wallonnes, Jean-Michel Lovinfosse note que la situation «*ne peut pas durer éternellement. Certaines ALE passeront la crise sans trop de difficulté. Mais d'autres risquent de faire faillite*».

### UN POLICIER CHEZ CHAQUE CLIENT

Cette situation a poussé la Région de Bruxelles-Capitale à revoir sa copie. Dans un premier temps, elle avait pensé adopter un système identique à celui de la Wallonie. Mais face aux problèmes rencontrés au sud du pays, elle a changé son fusil d'épaule, même si une prime – de 4.000 euros par entreprise – est aussi prévue. «*Nous avons*

*prévu une aide de 2,5 euros brut par heure et par travailleuse pour compenser le chômage temporaire*, explique-t-on du côté du cabinet de Bernard Clerfayt (DéFI), le ministre bruxellois de l'Emploi. *Et nous avons majoré l'intervention régionale, qui passera de 14,60 euros à 16,60 euros par titre-service*.» À première vue, Bruxelles semble donc faire bien plus que la Wallonie. Mais il y a une astuce : la majoration de la part régionale n'est destinée qu'aux entreprises qui ont décidé de reprendre le travail... «*Cela leur permettra d'acheter du matériel de protection pour leurs travailleuses*», note-t-on du côté du cabinet.

Quoi, le secteur n'est pas fermé? Non. La plupart des opérateurs titres-services sont toujours à l'arrêt. Mais certains ont repris le travail...

Comment est-ce possible? Tout d'abord parce que le fédéral n'a jamais tiré le volet sur le secteur, malgré les appels des fédérations d'employeurs et des syndicats. Et puis parce qu'en plus de la question éventuelle des salaires des travailleuses, les factures se sont accumulées sur la table de certaines entreprises. Bâtiments, énergie, congés payés... Les employeurs sont confrontés à toute une série de coûts incompressibles qui, en l'absence de rentrées financières, mettent leur survie en danger. Surtout pour un secteur «*déjà en mauvaise posture avant la crise*», selon Arnaud le Grelle, directeur Wallonie-Bruxelles de Federgon, qui ne fait en temps normal qu'«*un euro de bénéfice par heure prestée*», d'après Cécile Gérôme.

Parmi les entreprises ayant repris le collier, c'est le nom de Trixxo et ses plus de 7.000 travailleuses – qui a décliné notre demande d'interview – qui revient régulièrement sur la table. Un nom qui fait enrager les syndicats. «*Il y a des pressions exercées sur les travailleuses pour reprendre le travail, on les culpabilise*», s'indigne Sébastien Dupanloup, secrétaire fédéral à la FGTB, messages de Trixxo à l'appui. Dans l'un d'eux, on se rend effectivement compte que l'employeur a tout d'abord tâté le terrain auprès de ses travailleuses. «*Nous recevons beaucoup de demandes de collègues aides ménagères qui souhaitent continuer leur travail. D'autre part, il y a aussi de nombreuses demandes de clients qui souhaitent vraiment que leur aide ménagère revienne. En outre, de nombreuses personnes dans le secteur des soins et des personnes âgées ont besoin d'une aide ménagère. Pour cette raison, nous vérifions si vous aimeriez recommencer le travail (partiellement). Cela signifierait que, pour les jours travaillés, vous recevriez bien entendu l'intégralité de votre salaire (y*

*compris les chèques-repas) au lieu de l'allocation de chômage temporaire de 70%*», peut-on lire.

Aujourd'hui cependant, d'après Amandine Staelens, déléguée syndicale FGTB chez Trixxo, plus question de tâter le terrain. Le travail aurait repris sur une base volontaire en Flandre et en Wallonie «*pour des raisons purement économiques, pour assurer la pérennité*

**«On dit aux gens qu'ils ne peuvent pas rendre visite à leurs parents, mais par contre on peut envoyer des aides ménagères chez des personnes âgées.»**

Sébastien Dupanloup,  
secrétaire général FGTB

*de l'entreprise*». «*Pour l'instant il y a peu de travailleuses qui veulent travailler, elles ont peur du virus. Mais au fur et à mesure, cela va redémarrer, elles n'auront pas le choix avec le peu d'argent qu'elles touchent du chômage. Pour moi, cela n'a donc pas de sens de dire que la reprise se fait sur une base volontaire*», explique Amandine Staelens, qui décrit des

travailleuses «*à bout, qui vont aller bosser la peur au ventre parce qu'elles doivent payer leur loyer et nourrir leurs enfants*». La peur au ventre... Si, d'après Amandine Staelens, aucune formation «*Covid*» n'est prévue pour les travailleuses de Trixxo, l'employeur se serait engagé à leur fournir des masques et des gants «*par la poste*». Mais outre ces considérations matérielles, comment en effet garantir que les travailleuses seront à même de maintenir le fameux 1,5 mètre de distanciation préconisé en venant travailler chez des clients confinés? Comment garantir qu'elles ne viendront pas contaminer – si elles sont porteuses du virus – des clients ou qu'elles ne seront pas contaminées par ceux-ci? «*À part envoyer un policier chez chaque client, il n'y a aucun moyen de savoir s'il est possible d'y respecter les mesures de distanciation. C'est aburissant, s'emporte Sébastien Dupanloup. On dit aux gens qu'ils ne peuvent pas rendre visite à leurs parents, mais par contre on peut envoyer des aides ménagères chez des personnes âgées. Et pour le matériel, il n'y en a paraît-il pas assez pour les hôpitaux. Quelqu'un peut-il m'expliquer comment des entreprises de titres-services ont fait pour en avoir à disposition?*»

Des réflexions qui semblent faire mouche du côté de fédérations comme Atout EI, mais aussi la plateforme des ALE wallonnes ou la plateforme bruxelloise des ALE titres-services, où l'on déclare peu ou prou qu'il est impensable de reprendre le travail dans ces conditions. Du côté de Federgon par contre, on semble avoir viré sa cuti. Finie la fermeture. Comme Trixxo dans sa communication aux travailleuses, Arnaud le Grelle affirme qu'il y a aujourd'hui «*de la demande de personnes âgées, surtout en Flandre. Et des familles travaillant dans les secteurs essentiels*». «*Chaque entreprise* ➔

**« Pour l'instant il y a peu de travailleuses qui veulent travailler, elles ont peur du virus. Mais au fur et à mesure, cela va redémarrer, elles n'auront pas le choix avec le peu d'argent qu'elles touchent du chômage. Pour moi, cela n'a donc pas de sens de dire que la reprise se fait sur une base volontaire. »**

Amandine Staelens, déléguée syndicale FGTB chez Trixxo

➔ doit faire une analyse des risques en bon père de famille, continue-t-il. Si le client est une personne isolée, on peut s'arranger. Si c'est une famille avec quatre enfants, il faut par contre être raisonnable.»

#### UNE SITUATION BIEN BELGE

Faut-il fermer le secteur des titres-services pour le temps de la crise? C'est en tout cas l'avis d'Amandine Staelens. C'est aussi celui de Sophie Thémont (PS), députée fédérale à la Chambre. Le 2 avril dernier, elle a interrogé Nathalie Muylle (CD&V), la ministre fédérale de l'Emploi, en séance plénière, en lui demandant de fermer le secteur. La réponse de la ministre fut laconique : « L'autorité fédérale est exclusivement compétente pour les conditions de travail et les

règles générales concernant la sécurité et la protection des travailleurs au travail. L'employeur doit, dans la mesure du possible, prendre des mesures préventives pour minimiser les risques pour les travailleurs en fournissant par exemple des équipements de protection individuelle tels que des gants jetables. » Pour le reste, Nathalie Muylle a renvoyé Sophie Thémont vers les Régions, ce qu'elle a également fait lorsque *Alter Échos* a pris contact avec son cabinet. Des Régions qui, à l'image de la Région de Bruxelles-Capitale, renvoient quant à elles vers le fédéral. Ce que fait aussi Federgon. « Nous ne sommes pas des conseillers en prévention », affirme Arnaud Le Grelle.

Finalement, c'est peut-être du côté du Conseil national de sécurité, présidé par la Première ministre Sophie

Wilmès (MR), qu'il faudra chercher une solution. Pourquoi avoir maintenu le secteur ouvert? Et peut-on imaginer le fermer aujourd'hui? Autant de questions qu'*Alter Échos* a posées au cabinet de la Première mais qui sont restées sans réponse jusqu'ici. Une Première ministre à laquelle Pascal Freson, président de la plateforme bruxelloise des ALE titres-services, affirme avoir écrit une lettre pour obtenir une clarification de ce qu'il fallait faire en ces temps de crise. Une lettre qui serait restée sans réponse jusqu'à aujourd'hui. Mais qui a inspiré ces quelques mots à Pascal Freson : « Nous n'avons jamais eu de réponses sur la manière dont nous devons effectuer notre travail en ces temps particuliers. Manifestement, personne n'est capable dans ce pays d'avoir une position claire sur ce sujet... » •

## ETA, des entreprises qui s'adaptent à la crise

Comme d'autres secteurs, celui des entreprises de travail adapté (ETA) est touché de plein fouet par la crise sanitaire. Certaines ETA sont à l'arrêt, d'autres restent actives avec la difficulté de protéger un public fragile.

PAR PIERRE JASSOGNE

« On a battu des records de productivité et de chiffres d'affaires sur le mois de mars », raconte Pierre-Yves Maniquet, directeur des ateliers de Jean Regniers à Bienne-lez-Happart dans le Hainaut. Avec sept secteurs d'activités dont les détergents, le conditionnement, les palettes ou la couture, l'ETA compte 320 travailleurs. Une entreprise un peu hors norme dans le paysage des ETA. « On fournit à peu près la moitié du marché belge de la grande distribution en eau de javel. Le mois de mars, et avec lui le début du printemps, est généralement un des pics de l'année. Ici, l'entreprise a connu augmentation de demandes de plus de 40%, contrairement à un printemps normal », poursuit le directeur.

Mais devant cette demande en forte hausse et des carnets de commandes

**« Ma crainte est qu'un cas de coronavirus se déclare parmi nos travailleurs. »**

Pierre-Yves Maniquet, directeur des ateliers de Jean Regniers

« On a rencontré des difficultés fin mars, mais on a pu bénéficier du soutien d'une entreprise sœur qui avait des travailleurs disponibles. Sur les quinze derniers jours, on a accueilli 19 personnes pour le département des détergents. »

Avec cet apport, l'entreprise arrive à travailler à plein régime pour fournir des produits qui, dans la crise sanitaire actuelle, apparaissent comme des produits de première nécessité. À côté de cela, l'ETA dispose d'un atelier de confection et de couture dans lequel elle fabrique des housses mortuaires. « C'est aussi un domaine dans lequel le marché tire énormément. On a un surcroît de demandes, avec, pour certains produits, une demande multipliée par quatre », ajoute Pierre-Yves Maniquet. Les ateliers Jean Regniers se sont aussi lancés dans la ➔

pleins, l'entreprise hennuyère fait face à un absentéisme important, estimé par le directeur à un tiers du personnel.

➔ confection de masques, et ce, en s'inspirant de tutoriels trouvés sur Internet. « On reçoit déjà des demandes : plusieurs clients nous en ont commandé des milliers. »

Ce que l'entreprise hennuyère veut à tout prix, c'est pouvoir continuer à travailler, tout en veillant à la sécurité du personnel. « Ma crainte est qu'un cas de coronavirus se déclare parmi nos travailleurs, raison pour laquelle on prend toutes les mesures de précaution nécessaires. Au sein de l'entreprise, il y a des endroits où il n'y a aucune difficulté à respecter les mesures de distanciation sociale, mais il y en a aussi où c'est plus difficile. » Aussi les ateliers ont-ils décidé de protéger les travailleurs avec masques et visières. « On a mis en place un système quotidien de prise de température de tous les collaborateurs. Dès qu'un travailleur a plus de 37°, il est invité à rentrer chez lui. »

### DES RÈGLES À RÉPÉTER

Si les travailleurs ont bien compris la nécessité de ces règles, la difficulté est celle de leur exécution au quotidien. « La spécificité de notre public fait qu'on doit répéter souvent les règles : on le fait plusieurs fois par jour, en indiquant les gestes barrières, en rappelant à l'ordre ceux qui n'arrivent pas à respecter la distanciation sociale. »

Comme d'autres ETA, les ateliers de Jean Regniers ont écarté certaines personnes qui présentent des profils qui les rendent particulièrement vulnérables face au Covid-19. « Dès le début du confinement, on a demandé à certains travailleurs de rester chez eux pour limiter au maximum les risques liés à leur santé. »

À Bruxelles, L'Ouvroir a procédé à des mesures similaires. Dès que le confinement a été proclamé en mars dernier, l'ETA bruxelloise est restée

avec une équipe de volontaires qui ne voulaient pas aller au chômage. Pour ceux-là, le cadre était simple, garantir à tout prix la distanciation sociale. « On est 40 personnes actives en temps normal, alors que, pour l'instant, on est une dizaine seulement », explique Damien Logghe, le directeur de l'ETA.

### « La spécificité de notre public fait qu'on doit répéter souvent les règles. »

Pierre-Yves Maniquet, directeur des ateliers de Jean Regniers

Au début du confinement, L'Ouvroir a aussi intégré dans le temps de travail un moment pour que le personnel se lave les mains. « Les moniteurs ont pour mission de veiller au respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, en ne concentrant pas les travailleurs dans un coin, en vérifiant le lavage des mains à plusieurs moments dans la journée et en rappelant les consignes dès qu'il le faut. »

### PLUS DE DEMANDES QUE DE TRAVAILLEURS

Pour l'ETA bruxelloise, l'autre enjeu était de savoir s'il y aurait encore suffisamment de travail valorisant à proposer aux volontaires. Pour l'instant, plus d'un mois après les mesures du confinement, l'ETA fonctionne en sous-régime avec plus de demandes que de personnel disponible. « On refuse donc les nouvelles demandes de clients. » L'Ouvroir s'occupe notamment du « mailing », à savoir la mise sous enveloppes, l'assemblage ou l'encartage de courrier, notamment de fiches de paie du personnel d'un réseau hospitalier bruxellois. Pour les activités non urgentes et non nécessaires comme la reliure, l'activité est, par contre, arrêtée.

Avec la crise, L'Ouvroir a entamé la production d'écrans de protection en Plexiglas à déposer sur les comptoirs, bureaux, tables pour éviter les contagions par postillons. En trois semaines, l'ETA a liquidé près de 80 écrans, en fournissant communes, CPAS, pharmacies ou commerces de proximité. « On avance pas à pas, en sentant le marché, mais aussi en fonction de nos effectifs. Si, du jour au lendemain, le chef d'atelier tombe malade ou si on perd des travailleurs, on n'est pas certain de pouvoir continuer telle ou telle activité. Le risque est de devoir arrêter tout, du jour au lendemain... »

À Bruxelles, sur les onze ETA présentes sur le territoire régional, cinq fonctionnent encore. « Aucune ETA ne travaille à 100% », confirme Benoît Ceysens de la FEBRAP, la Fédération bruxelloise des entreprises de travail adapté. « Elles fonctionnent avec moins de 10% de travailleurs handicapés encore actifs, et ceux qui le sont, le sont de façon volontaire avec un travail de prévention important de la part

des assistants sociaux pour éviter tout risque. »

En Wallonie, onze ETA n'ont pas du tout dû arrêter certaines leurs activités, douze ETA sont entièrement fermées et le reste (soit 32) ont maintenu seulement certaines de leurs activités (les masques, le gel hydroalcoolique ou l'alimentaire, par exemple). « Cependant, plus de la moitié des ETA fonctionnent avec un effectif réduit d'au moins la moitié », indique Gaëtane Convent, directrice de l'EWETA. En règle générale, toutes nos ETA nous disent avoir déjà perdu une bonne partie de leur chiffre d'affaires. »

Néanmoins, malgré cette difficulté, la directrice de l'EWETA rappelle une des forces du secteur, à savoir son adaptabilité, permettant à certaines entreprises de se lancer dans la confection de masques, par exemple. « Les ETA ont en effet toujours été très adaptatives avec leurs travailleurs, c'est leur mission sociale : s'adapter afin de pouvoir leur offrir un emploi stable, durable et adéquat. Mais elles regorgent également d'inventivité dans leurs activités. En effet, beaucoup d'ETA sont multiactivités et sont capables de créer de nouveaux services qui peuvent répondre à des demandes particulières de clients tout en assumant leur but premier. C'est ainsi que certaines d'entre elles ont commencé à coudre des masques, à produire du gel hydroalcoolique pour les collectivités, par exemple. »

Du côté des syndicats, on s'inquiète justement de cette trop grande adaptabilité. Surtout en cette période. Ils sont d'ailleurs tombés de leur chaise quand ils ont appris que le secteur des ETA se retrouvait dans la liste des secteurs essentiels définie par le gouvernement fédéral. Du coup, les organisations syndicales ont déposé un préavis de grève et d'action pour

couvrir l'ensemble des travailleurs qui ne se rendraient pas au travail pour cause d'insécurité sanitaire (réelle ou ressentie), ainsi que les éventuelles actions de blocage qui se feraient dans les entreprises qui fonctionnent encore. Il cessera ses effets à la fin de la période de confinement.

### « Les ETA ont toujours été très adaptatives avec leurs travailleurs, c'est leur mission sociale. »

Gaëtane Convent, directrice de l'EWETA

### SE LIMITER AU MAXIMUM

« On considère que, vu l'objet de ce secteur et les caractéristiques de ses travailleurs, il faut redoubler de prudence, en limitant l'activité au maximum. Ce qu'on peut accepter comme activité, c'est ce qui appartient au domaine médical

et alimentaire. On l'a toujours rappelé », explique François Laurent, à la CSC. « Mais le gouvernement n'a pas suivi, et on ne sait pas très bien d'où vient la demande, étant donné qu'elle ne vient pas non plus du banc patronal. »

Depuis le confinement, les syndicats ont déjà dû régler plusieurs problèmes, avec des travailleurs qui venaient malades dans quelques entreprises. « Une des difficultés est que, pour les travailleurs handicapés, cet emploi est vraiment très important pour des raisons financières et sociales. C'est souvent le centre de leur vie, et ce qui nous fait peur, sachant que c'est crucial pour leur existence, c'est que certains prennent trop de risques pour aller travailler alors que la situation de sécurité n'est pas garantie et que leur état de santé n'est pas parfait. » De même, rappelle François Laurent, la question salariale est importante également : « Les personnes en chômage temporaire perdent beaucoup d'argent – entre 250 et 500 euros par mois, et certains pourraient être tentés de reprendre le travail pour des raisons financières. C'est pour cela qu'on demande un maximum de prudence dans ce secteur-là, même si certaines entreprises veulent absolument poursuivre leur production. »

Quant à l'avenir des ETA et de leurs travailleurs, il est encore trop tôt pour se prononcer. À Bruxelles, une enveloppe de 4,8 millions d'euros a été prévue pour couvrir les impacts de la crise. « Force est de constater que le secteur a été entendu », se réjouit Benoît Ceysens. En Wallonie, l'EWETA demande à la Région de lui donner les moyens de rebondir. « Les ETA vont être touchées par la crise, mais peuvent également être un formidable outil de relance, car elles permettent de produire sans délocaliser à l'étranger », conclut Gaëtane Convent. •

## Premières de corvée

Elles sont au plus près des personnes en perte d'autonomie, âgées, malades chroniques, handicapées, depuis le début de la crise sanitaire. Elles n'ont pas – malgré l'angoisse d'être infectées par la maladie et de la transmettre – lâché leurs bénéficiaires, dont de nombreuses personnes âgées pour qui parfois leur visite est le seul lien social qui leur reste. Le secteur de l'aide et du soin à domicile, composé d'infirmier(ère)s à domicile, d'aides familiales, de gardes à domicile, d'aides-soignant(e)s ou d'aides ménagères sociales joue un rôle fondamental, pourtant peu considéré par les autorités.

PAR MANON LEGRAND

**S**onner avec le petit doigt, pousser la porte avec le coude. Passer du gel hydroalcoolique sur ses mains. Mettre son masque, ouvrir la porte et se laver les mains, une fois, deux fois. Ces gestes, Christine Hernalsteen, infirmière à domicile, les répète à longueur de journée depuis plusieurs semaines.

Sur les douze coups de midi en ce dimanche ensoleillé, Christine rend visite à Bernadette. Elle s'y rend tous les jours depuis trois mois, pour changer le pansement d'une blessure à la jambe de cette octogénaire bruxelloise.

« C'est l'une des seules patientes 'légères' que j'ai encore. Depuis le début du confinement, toutes les opérations ayant été suspendues, nous avons surtout des cas lourds », explique l'infirmière à domicile. Bernadette, pétillante, se fend d'une boutade : « Je suis une patiente

**« On est parfois le déversoir des bénéficiaires. On voit aujourd'hui qu'on devient très importantes pour eux, alors qu'avant on avait un rôle secondaire ou tertiaire, ça a resserré le lien. »**

**Kathy Heroufousse, aide familiale dans la région de Verviers.**

asymptomatique au regard de tous ses autres patients bien plus lourds que moi ! »

Bernadette est en forme, malgré un pontage cardiaque subi en janvier dernier. Les visites du kiné ayant été suspendues, elle se revalide aujourd'hui toute seule. « Je me suis trouvé un petit circuit dans le parc en face de chez moi et je fais mes exercices, et monte et descend 95 marches, raconte-t-elle. Ce n'est pas le cas de tout le monde, précise Christine. Il faut la volonté et la possibilité de le faire seule. »

Christine est, avec une amie du quartier, la seule personne que Bernadette fréquente durant ce confinement. Ses enfants vivent trop loin pour venir lui rendre visite. « On nous dit qu'on doit, nous, les vieux, rester confinés jusqu'à décembre... Mais, dites ! », s'insurge Bernadette. Christine lui redonne de l'espoir : « Il reste dix pansements. Si on en compte un tous les deux jours, on se verra jusqu'à la fin officielle du confinement ! »

## JULIEN BUNCKENS : « UNE SITUATION SURRÉALISTE »

Encore quelques mots échangés, une dernière caresse au chien, un dernier lavage de mains. Et il est déjà l'heure, une demi-heure plus tard, de quitter Bernadette.

Christine reprend sa tournée dominicale. Plus sereine qu'au début de la crise. « On est aujourd'hui équipé en matériel – blouses, masques et gants –, on a du gel en suffisance, mais les débuts n'ont pas été simples, explique-t-elle. Heureusement que notre employeur s'est démené on ne peut pas compter sur l'État ! » Le matériel de soin a aussi fait défaut. « Les gens sortaient de l'hôpital et on ne trouvait plus de matériel comme des lits, de fauteuils ou des chaises percées. On a dû se débrouiller avec les moyens du bord. Depuis quelques jours, les services de locations fonctionnent mieux. »

### S'ADAPTER

Le secteur de l'aide à domicile – composé d'aides familiales, de gardes à domicile, d'aides-soignant(e)s ou d'aides ménagères sociales – est en première ligne depuis le début de cette crise. Au plus près des bénéficiaires vulnérables et des personnes à risque. L'arrivée du Covid-19 a donc forcément bouleversé l'organisation du travail. « Comme nous constituons une 'menace' pour certains bénéficiaires, on a limité certaines prestations et cessé des visites chez des patients qui pouvaient se passer de nous ou dont les proches ont repris certaines tâches », explique Perrine Grégoire, assistante sociale à l'ASD (Aide et Soins à domicile) de Namur, dont le service redémarre peu à peu. « Maintenant qu'on est mieux rodé et protégé, on peut proposer une aide moins risquée et on relance le nombre de prestations vers le haut. Cela devient urgent matériellement et humainement. »

Pour celles qui ont continué à travailler – et elles sont nombreuses –,

« La situation est très compliquée pour notre secteur, tous métiers confondus. C'est surréaliste, on nous demande de protéger notre personnel et de suivre des procédures, mais nous ne recevons ni matériel ni information. » Julien Bunckens, directeur général de la Fédération d'aide et soins à domicile, est en colère. « Cette crise met en évidence la complexité de l'État fédéral et ses multiples interlocuteurs. On assiste à un véritable ping-pong entre entités fédérées. Les réponses des autorités sont soit inexistantes, soit inadaptées », déplore-t-il. Résultat, c'est la Fédération qui, dès l'arrivée de la pandémie, s'est mise à rechercher du matériel, sur fonds propres. « Certains collègues sont devenus de vrais traders de l'achat de matériel, explique-t-il. On s'est débrouillé. On a dû demander au personnel de réutiliser leur surblouse, quand c'était possible. Cette 'mise en danger' est très mal vécue. Mais on ne peut pas cesser nos activités. »

Outre la question du matériel, le manque de communication et d'informations politiques est également déploré par la Fédération. « On a dû

il a fallu s'adapter dans ce contexte inédit de pandémie. « La capacité d'adaptation de notre personnel est déjà étonnante au quotidien, mais ici, elle est d'autant plus impressionnante. Les professionnel(le)s vont travailler, malgré la panique », souligne Perrine Grégoire, très reconnaissante.

« On a moins de bénéficiaires qu'avant la crise mais on a gagné des tâches, explique Kathy Heroufousse, aide familiale dans la région de Verviers. On fait le ménage, car les aides ménagères ne passent plus. On change le lit, on passe la

écrire beaucoup de textes pour les métiers de notre secteur. Rien n'a été proposé pour les infirmières à domicile, rien sur l'aide à la vie journalière, rien sur les gardes-malades qui restent au chevet des patients durant de longues heures. »

« On est un rempart contre l'afflux massif en hôpital, mais nos dizaines de milliers de professionnels restent dans l'ombre des hôpitaux, regrette Julien Bunckens. Bien sûr, il faut remettre des moyens dans les hôpitaux mais il faut aussi investir dans l'ambulatoire. Si on n'investit pas dans l'aide à domicile, on ne peut pas participer à la réduction des hospitalisations et à l'hospitalisation alternative. »

Des questions à se poser aujourd'hui, pour être prêt pour demain... « On va être très sollicité pour le retour des hospitalisations et les lieux de soin entre l'hôpital et le domicile. Mais là encore, nous disposons de très peu d'informations », explique Julien Bunckens. La facture aussi risque d'être lourde. « Sans soutien, la pérennité des missions et des emplois sera compromise par la situation d'endettement dans laquelle nos services s'installent. La compensation de 5.000 euros octroyée aux entreprises wallonnes, et dont ne pourra bénéficier que notre secteur d'aide à la vie journalière, ne suffira évidemment pas à assurer la pérennité de nos services intégrés », conclut Julien Bunckens. Le boulot pourtant, ne manquera pas. Loin de là...

logue. On s'improvise même coiffeuse ! » « Ils n'ont plus de visites du kiné, alors j'essaye aussi de marcher avec eux, même si c'est difficile en respectant la distanciation. Et on n'a pas la formation adéquate », poursuit-elle.

Le quotidien sous Covid-19 est plus lent. Mais les journées sont toujours aussi chargées. « Il y a des files dans les magasins. On peut couper les files dans les supermarchés mais on n'est pas prioritaire dans les pharmacies, au contraire des médecins et des infirmières. Ça peut donc prendre du temps d'aller chercher ➔



© Manon Legrand

➔ *les médicaments. C'est comme si on devait demander à la personne de choisir entre manger ou être soignée*», déplore-t-elle. Parfois, les problèmes se superposent et la crise a rendu certaines situations bien difficiles. *«Je fais des repas chez une dame qui d'habitude se rendait au Resto du Cœur. Elle n'a pas beaucoup d'argent et presque aucun matériel de cuisine, témoigne aussi Kathy. Il a aussi fallu s'organiser pour toutes les personnes sans carte de banque.»*

### PROTÉGER

Respecter la «distanciation sociale» dans ces métiers de si grande proximité est une gageure. *«J'essaye évidemment de respecter la distance, mais quand je m'occupe de personnes très âgées et qui sont parfois en fauteuil roulant, je suis obligée de toucher la personne*

*quand je la lave*», explique Françoise-Marie, aide à domicile depuis 1992. *«Un métier en or, dit-elle. Celui d'aider les personnes à vivre ce qu'elles vivent.»* Alors elle veille à changer ses gants et se lave les mains très régulièrement, tellement qu'elle en a, de l'eczéma. Brigitte Beuze, elle, est garde-malade, métier qu'elle fait avec passion depuis près de 40 ans. Et qui prend encore plus de sens aujourd'hui. *«J'aime bien mon travail. On arrive chez la personne, on sait qu'on va passer dix heures avec elle, et elle seule, tandis qu'en maison de repos, elles sont une infirmière et une aide-soignante pour un étage. Je les plains.»*

Depuis le début de la pandémie, elle a adapté son quotidien pour protéger au mieux les personnes dont elle s'occupe. *«Les semaines où je travaille, je*

*sors juste pour faire mes nuits. J'évite tout autre déplacement. Je ne vois plus mon fils depuis deux mois, ni ma mère, pour protéger mes bénéficiaires.»* Un sacrifice, certes. Mais Brigitte s'estime privilégiée : *«J'ai des collègues qui ont peur de contaminer leurs enfants et leurs proches. Moi, quand je rentre à la maison, je retrouve mes trois chats.»*

### RASSURER

Françoise-Marie n'a pas pensé une seule seconde à arrêter de travailler, même si parfois l'angoisse de contaminer les bénéficiaires l'inonde. *«Je prends une grande respiration avant de rentrer au domicile, pour éviter de stresser les bénéficiaires»*, confie-t-elle. Des bénéficiaires eux-mêmes déjà très inquiets. *«Certaines personnes peuvent être agressives en raison de leur*

*inquiétude.»* *«Certains sont très frustrés, rapporte aussi Kathy. Ils ont vécu la guerre et ne comprennent pas qu'ils ne puissent pas sortir. Leurs enfants et leurs petits-enfants leur manquent.»*

Le travail des aides à domicile consiste donc aussi – encore plus qu'à les rassurer. *«Je n'ai pas de réponse toute faite, mais j'essaye de parler, de les calmer. C'est difficile parce que je ne peux plus les prendre dans les bras. Mais on s'adapte. Cette semaine, une bénéficiaire était très en colère. Je ne peux plus la prendre dans les bras; alors je lui ai parlé, calmement, longuement. Elle a fini par se calmer et par poser sa tête sur mon épaule»*, raconte Françoise-Marie encore émue. *«On est là aussi pour surveiller leur moral. Et les faire rire malgré tout, même avec nos masques»*, renchérit Brigitte Beuze.

Surtout qu'elles sont parfois le seul lien avec le monde extérieur pour les personnes en difficulté. *«Beaucoup se laissent aller, dépriment. J'ai le cas d'une vieille dame dont le mari vient de mourir après 70 ans de vie commune. Elle se laisse mourir chez elle. C'est une catastrophe sociale»*, rapporte Kathy.

Quand c'est possible, elle donne un coup de pouce aux personnes qu'elle visite pour les aider à rester en contact avec leurs proches. Là aussi, tous ne sont pas logés à la même enseigne. *«La fracture numérique saute aux yeux, constate Christine. Certains ne savent pas utiliser un smartphone, d'autres sont sourds et ont des difficultés à passer des coups de téléphone et se retrouvent donc coupés du monde.»* Sans parler des patients qui ne parlent pas le français...

### LES RECONNAÎTRE

Si toutes se sentent encore plus utiles qu'à l'ordinaire aujourd'hui, se sentent-elles suffisamment

## FLORENCE DEGAVRE : « LA CRISE RÉVÈLE LE TRAVAIL DE REPRODUCTION ÉTENDUE DU VIVANT »

Fin du mois de mars, Florence Degavre coécrivait une carte blanche pour dénoncer la méconnaissance et l'ignorance par les autorités du secteur de l'aide et des soins à domicile, «grand oublié de la crise» (*Le Soir*, 27 mars 2020). «Alors que ce maillon incontournable de la chaîne de l'aide et des soins est actif en première ligne pour permettre aux personnes âgées, isolées, vulnérables d'avoir une vie digne et de qualité chez elles, le secteur reste absent dans la communication politique et médiatique depuis qu'a surgi la pandémie», y lisait-on.

*«De manière générale, et même avant cette crise, le secteur de l'aide à domicile était invisibilisé dans le paysage de l'aide et du soin»*, détaille la professeure de socio-économie et études de genre à l'UCL. *Quiconque touche à la*

*reconnues? «On est parfois le déversoir des bénéficiaires. On voit aujourd'hui qu'on devient très importantes pour eux, alors qu'avant on avait un rôle secondaire ou tertiaire, ça a resserré le lien»*, confie Kathy qui partage volontiers sa cape d'héroïne avec d'autres métiers comme les caissières, les livreurs et les gardiens de supermarchés. *«On prend des risques, mais beaucoup moins que d'autres»*, estime-t-elle, espérant toutefois que ce métier sera mieux connu du grand public à l'avenir. *«Les gens voient vraiment aujourd'hui que l'aide familiale est nécessaire, en cette période où le manque humain est criant. Les médecins de famille se sont aussi rendu compte qu'ils pouvaient*

*vulnérabilité n'est pas vraiment valorisé parce que l'on considère que cela ne produit pas de valeur.»*

*«De plus, on considère encore trop souvent le care comme la prolongation d'une compétence naturelle présente chez les femmes, poursuit-elle. Leur soin ne devient dès lors visible, paradoxalement, que quand il est mal assuré ou refusé.»*

Selon Florence Degavre, cette crise révèle le front de métiers, majoritairement assumés par des femmes *«qui semblaient n'avoir aucun rapport entre eux – si ce n'est leur dévalorisation et leur invisibilisation – et qui aujourd'hui contribuent à l'approvisionnement de la vie, à la reproduction étendue du vivant»*.

*«Caissières, infirmières, aides à domicile,... Tous ces métiers les plus exposés nous maintiennent en vie, et ce fil les relie entre eux. Il faudra en faire le soubassement d'un nouveau raisonnement économique après la crise, estime la professeure. En tant qu'économiste, je refuse de présenter comme un choix cornélien le fait d'entretenir et de sauver des vies d'une part, et de sauver l'économie d'autre part. Les deux sont possibles et s'alimentent l'un l'autre!»*

*compter sur nous»*, confirme Perrine Grégoire.

*«Jeudi, j'ai croisé un membre de la famille qui m'a dit 'Vous faites un beau métier'»*, rapporte Françoise-Marie, qui aimerait que soient aussi applaudies toutes ses collègues les soirs aux balcons, comme le personnel des hôpitaux.

Des encouragements nécessaires pour tenir le coup durant cette crise. Et encaisser les chocs futurs. Car l'avenir, craint Christine Hernalsteen, ne sera pas radieux : *«On va retrouver des personnes avec des ulcères ou des plaies qu'elles auront essayé de soigner elles-mêmes tant bien que mal parce qu'elles n'auront pas appelé leur médecin. Je crains la catastrophe.»* •

# « Cette crise est vraiment notre dernière chance »

Le 1<sup>er</sup> mai, Olivier De Schutter prendra les fonctions de rapporteur des Nations unies pour l'extrême pauvreté et les droits humains. Pour *Alter Échos*, le professeur de droit international de l'UCL lance un appel à changer notre modèle de développement, considérant la crise sanitaire actuelle comme un dernier avertissement.

PAR PIERRE JASSOGNE ARTICLE PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2020

**ALTER ÉCHOS : Ne plus vouloir du monde d'hier... Vous portez avec d'autres ce message parce que la crise a illustré la fragilité d'un modèle de développement fondé à tout prix sur la recherche de l'efficacité. Alors de quoi ce sera fait le monde qui s'annonce ?**

**OLIVIER DE SCHUTTER :** Il y a une transaction, un « trade-off », entre efficacité et résilience. L'efficacité, c'est l'approfondissement de la division internationale du travail, les économies d'échelle, l'automatisation de la production, les chaînes mondiales d'approvisionnement. Tout notre modèle de croissance est fondé sur cela, mais les coûts pour la collectivité d'un tel modèle sont énormes, car il en résulte une concurrence mortifère entre États : la segmentation de la production permet aux entreprises de recruter des travailleurs là où les salaires sont bas et les droits syndicaux

méprisés, de polluer là où les normes environnementales sont les moins exigeantes, et de payer leurs impôts là où les taux d'imposition sur les sociétés sont les plus faibles ; mais les États dès lors se livrent une concurrence fiscale qui les prive de revenus, et les mesures visant à protéger les travailleurs et la santé des populations sont contestées au nom d'une compétitivité internationale à préserver.

La recherche de la résilience, c'est tout autre chose : il s'agit de favoriser la diversité à l'échelle locale, afin de réduire la dépendance des circuits mondiaux de production et de distribution, dans une approche territoriale qui favorise l'économie locale et qui a aussi des bienfaits en matière de santé et d'environnement. C'est vers cela que nous allons, non pas évidemment pour remettre en cause la mondialisation dans son ensemble, mais pour rééquilibrer les choses, changer la position du curseur, et, par l'imposition

de normes sociales et environnementales dans les politiques commerciales, mettre le commerce au service du développement durable.

**AÉ : Que ce soit à travers le chômage temporaire ou des situations d'extrême pauvreté, cette crise sanitaire risque de faire de nombreux dégâts sociaux, en se greffant sur un terreau où les inégalités sociales sont déjà très fortes. On voit aussi que l'État social actif a créé des solutions humainement intenable en temps de crise. Comment peut-on éviter de créer une bulle sociale au sortir de cette pandémie, bulle qui risque d'être ingérable pour les États ? Certains évoquent, notamment chez Écolo, on pense à Philippe Defeyt, l'idée d'un revenu de base...**

**ODS :** L'idée d'un revenu de base a évidemment de quoi séduire, fondée

telle qu'elle est sur une triple conditionnalité. Elle est d'abord accordée sur une base strictement individuelle, indépendamment de la situation de cohabitant, d'isolé ou de chef de famille. Elle participe ainsi de l'individualisation des droits sociaux et donc du respect de la pluralité des modèles familiaux et des choix de vie. Elle est accordée indépendamment des revenus, et elle semble donc éviter le reproche habituellement fait aux aides sociales ou aux allocations de chômage de constituer des « pièges à l'emploi ». Enfin, elle n'est pas conditionnée à la recherche d'emploi : elle contient par conséquent la promesse d'une sortie progressive d'une société centrée sur le travail, et elle disjoint la lutte contre la pauvreté de l'impératif de la croissance économique. C'est donc une idée généreuse et magnifique. Plusieurs questions se posent cependant, indépendamment même du financement, dès lors qu'on entre dans les détails. Le revenu de base ne va-t-il pas constituer un « effet d'aubaine », légitimant la prolifération de statuts précaires – « mini-jobs » à l'allemande, « contrats zéro heure » comme au Royaume-Uni ou statuts de « faux indépendants » ubérisés ? N'y a-t-il pas un dilemme entre la fixation d'un revenu de base à un niveau à ce point faible qu'il ne permet pas vraiment de favoriser la pluralité des choix de vie (on ne peut vivre décemment avec 300 ou 400 euros par mois), d'une part, ou bien, d'autre part, la fixation du revenu de base à un niveau élevé, qui peut alors sinon devenir un « piège à l'emploi », en tout cas avoir des impacts régressifs du point de vue du genre ?

Ne sous-estime-t-on pas la fonction du travail comme facteur de reconnaissance sociale ? Il me semble que

la tâche urgente, aujourd'hui, est surtout de lutter contre les tentatives de démantèlement de l'État social, et de faire en sorte que nous allions vers une protection sociale qui soit véritablement une source d'émancipation. Cela signifie revoir la législation afin que les choix de vie ne soient pas pénalisés, en revoyant les catégories (isolé, cohabitant, etc.) pour une individualisation des droits sociaux. Cela

**« Le revenu de base ne va-t-il pas constituer un 'effet d'aubaine', légitimant la prolifération de statuts précaires – 'mini-jobs' à l'allemande, 'contrats zéro heure' comme au Royaume-Uni – ou statuts de 'faux indépendants' ubérisés ? »**

signifie aussi aller vers une réduction généralisée du temps de travail. Cela signifie aussi lutter contre le phénomène de « non-recours aux droits », car beaucoup d'allocataires sociaux, par ignorance de leurs droits ou en raison d'obstacles administratifs divers, ne bénéficient pas en réalité des soutiens auxquels ils ont droit en principe. Cela implique, enfin, d'activer non pas l'allocataire social mais les collectivités, en imposant à celles-ci d'adopter

des politiques proactives favorisant l'accès à l'emploi, au départ de l'idée d'une valorisation des compétences de chacun et d'un soutien aux formes de travail qui ne sont pas « solvables », notamment dans l'économie circulaire, dans l'économie sociale et solidaire, et dans l'aide aux personnes – ce que fait une expérience comme celle des « territoires zéro chômeur de longue durée ».

**AÉ : Que ce soit au niveau national ou européen, les premières mesures ont été économiques et financières. Tout le monde s'accorde que l'urgence imposait de prendre de telles mesures, mettant les mesures sociales ou environnementales temporairement de côté. Mais en partant de la sorte, n'est-ce pas aider l'ancien monde à continuer à fonctionner, dans une recherche de la croissance malgré tout, en pensant que les impacts sociaux et environnementaux seront compensés tôt ou tard ?**

**ODS :** Le grand risque est celui d'un retour au monde d'hier. Or, cette crise est vraiment notre dernière chance d'éviter les catastrophes en chaîne qui résulteront dans les années qui viennent de l'emballement du système climatique et de la perte massive de biodiversité si l'on n'érige pas en priorité absolue la transition écologique. Je mesure mes mots : l'effondrement est inévitable si l'on ne s'assure pas que les mesures de reconstruction économique qui seront mises en place pour faire face à la crise ne sont pas conçues comme un levier de cette transition. Nous ne pouvons plus rechercher à tout prix la croissance économique et considérer que les impacts sociaux et environnementaux peuvent être →

→ compensés ensuite, en redistribuant les «fruits de la croissance» et en réparant les dommages aux écosystèmes; c'est notre modèle même de croissance qui doit, d'emblée, intégrer ces contraintes.

**AÉ : Partout, on a vu des gestes de solidarité à l'égard du personnel soignant ou d'autres métiers, souvent des métiers précaires. Avec une volonté forte de la population en ce moment de crise de faire société. Justement, cette crise a révélé les secteurs essentiels au bon fonctionnement. On pense évidemment aux soins de santé, mais aussi aux services publics. Autant de secteurs qui ont été malmenés ces dernières années...**

ODS : Voilà en effet des métiers longtemps méprisés ou sous-estimés, dont la crise a révélé le caractère essentiel : personnel soignant, aide à la petite enfance, éboueurs, travailleurs agricoles, de l'agroalimentaire et de la grande distribution, agriculteurs pratiquant une agriculture de proximité et écoulant leurs productions via des circuits courts ou les marchés matinaux... Les rémunérations de ces métiers ne sont absolument pas à la hauteur des services qu'ils rendent à la collectivité, et de leur contribution à la résilience face aux chocs. C'est une illustration supplémentaire de la nécessité de ne pas confondre l'évaluation par le marché et la valeur réelle de ces métiers pour les populations : David Graeber, qui constate que les professions les plus rémunératrices sont souvent les plus «parasitaires», voire les plus nocives pour la collectivité, va jusqu'à suggérer que des salaires élevés sont une manière de compenser les personnes dans ces professions pour le

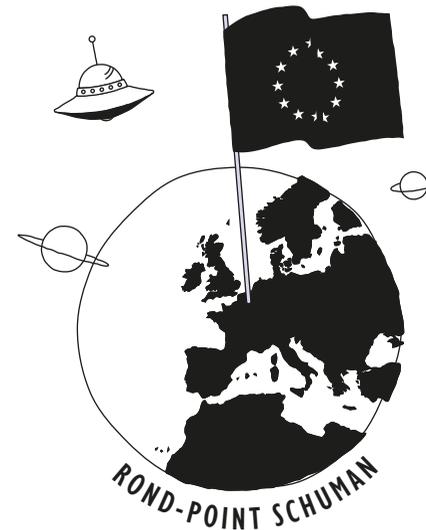
mal-être qu'elles éprouvent dès lors qu'elles ont conscience de leur faible utilité sociale, voire de leur complicité avec le système consumériste et extractiviste qui prépare le pire. Mais l'on peut changer cela. Par-delà les drames humains, cette crise a montré aussi les gestes de solidarité dont nous sommes capables; la remise en cause inouïe et rapide de nos routines; et combien, en temps de crise, nous pouvons à nouveau «faire société», afin d'opérer ces transformations ensemble. Sachons saisir le moment : en toute crise gît la possibilité d'une métamorphose.

**Les rémunérations de ces métiers ne sont absolument pas à la hauteur des services qu'ils rendent à la collectivité et de leur contribution à la résilience face aux chocs.**

**AÉ : La crise sanitaire risque de se transformer en crise alimentaire. Vous appelez à la relocalisation pour retrouver une souveraineté alimentaire. Un calcul bon pour l'environnement et l'économie. C'est un aspect peu pris en compte actuellement...**

ODS : La question de la résilience de nos systèmes alimentaires est l'angle

mort des débats actuels sur les impacts de la crise sanitaire. Or, que constate-t-on? Les restrictions aux exportations se multiplient : l'Ukraine, la Russie et le Kazakhstan ont annoncé des restrictions sur le blé, le Vietnam sur le riz, et d'autres pays, y compris européens, suivent cette tendance. Cela risque de créer une panique sur les marchés, une rareté «artificielle» en quelque sorte, alors que le niveau actuel des réserves mondiales est élevé – nous sommes à 275 millions de tonnes de céréales. Des pertes considérables pourraient en outre résulter des difficultés d'écoulement de certains produits agricoles, suite à la fermeture des écoles et des établissements de l'horeca : c'est pourquoi des voix s'élèvent pour permettre le stockage privé de viande et de produits laitiers, par exemple, mais cela n'est qu'une solution de court terme. Enfin et surtout, alors que les récoltes s'annoncent, plusieurs pays ont les plus grandes difficultés à avoir une main-d'œuvre agricole suffisante. L'Espagne aura besoin de 100.000 travailleurs agricoles dans les prochains mois, les Pays-Bas de 150.000 travailleurs, l'Allemagne de 300.000... Les besoins de la Wallonie demeurent limités — 1.000 travailleurs environ, maintenant, pour les récoltes d'asperges et de fraises —, mais en Flandre, on estime à 30.000 le nombre de travailleurs requis. Or, les travailleurs saisonniers que l'on fait venir habituellement de Bulgarie, de Roumanie ou de Pologne sont bloqués chez eux. Tout cela montre la fragilité de systèmes alimentaires qui dépendent de flux mondiaux, que cela soit pour les denrées alimentaires ou pour la main-d'œuvre. Relocaliser, reconquérir un peu d'autosuffisance alimentaire, c'est renforcer la résilience. •



## Le « Green Deal » européen, une victime de plus du coronavirus ?

La pandémie de coronavirus qui a plongé l'Europe dans une crise sanitaire inédite signera-t-elle l'arrêt de mort du « Green Deal » européen ? Ou au contraire, cette proposition phare de la nouvelle Commission européenne présidée par Ursula von der Leyen pourrait-elle permettre à l'Europe de mieux gérer l'après-crise ? L'avenir du « Pacte vert » est en jeu.

PAR CÉLINE SCHOEN  
ARTICLE PUBLIÉ LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2020

Il était une époque pas si lointaine, avant que l'Europe ne devienne l'épicentre de la pandémie de coronavirus, où l'Union européenne (UE) n'avait qu'un mot à la bouche : le « Green Deal ». Celui-ci, dévoilé en décembre, est supposé permettre au Vieux Continent de se lancer dans sa transition vers une économie décarbonée et respectueuse de l'environnement. Mais, depuis mi-mars, Bruxelles est passée en mode « gestion de crise » et s'attelle à répondre à la situation sanitaire alarmante en mettant sur pied de nouveaux fonds d'urgence pour tenter de contrer les dramatiques conséquences humaines et sanitaires du Covid-19, en lançant des achats conjoints de matériel médical ou en s'interrogeant sur l'opportunité d'émettre des « coronabonds » (comprendre : des obligations paneuropéennes qui aideraient les États à surmonter la crise). Résultat : le travail législatif « classique » de la Commission européenne est chamboulé – les institutions européennes sont d'ailleurs quasiment désertes – et beaucoup de chantiers, « Green Deal » en tête, pourraient prendre du retard. Le 16 mars, l'un des porte-parole de l'exécutif européen promettait malgré tout que « le travail continue pour préparer les prochaines initiatives du 'Green Deal', nos équipes sont en télétravail mais avancent sur les dossiers ». Cependant, nombreux sont ceux qui craignent que ce paquet de textes qui doit emmener l'UE sur le chemin de la neutralité d'un point de vue des émissions carbone d'ici à 2050 ne fasse les frais du virus.

Si, à court terme, la pandémie – et le ralentissement industriel, la chute des déplacements et le confinement des populations qu'elle entraîne – rime avec une baisse des émissions de CO<sub>2</sub> (le think tank Agora Energiewende estime par exemple qu'en

Allemagne, l'industrie produira en 2020 de 10 à 25 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en moins qu'en 2019), à long terme en revanche, le Covid-19 pourrait mettre en danger le « Green Deal ». Les plans de relance de l'économie que mettent sur pied les gouvernements pour secourir les entreprises pourraient aller de pair avec une explosion de la pollution. « Les émissions ont toujours tendance à rebondir après une crise », s'inquiète déjà le chercheur François Gemenne, le membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Il craint notamment que les plans de relance – en Europe, mais pas seulement – ne soient en réalité des « bouées de sauvetage à l'économie du carbone », alors même qu'ils « pourraient être l'occasion de planifier une économie bas carbone ».

**« Les émissions ont toujours tendance à rebondir après une crise. »**

François Gemenne, membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

**« D'AUTRES CHOSES À FAIRE »**

Si, dans un tel contexte, le « Green Deal » pourrait se lire comme une feuille de route de sortie de crise tombant à point nommé, la direction →

## « Il est inadmissible que les lobbies automobiles profitent de la pandémie du Covid-19 pour amoindrir les objectifs climatiques. »

Karima Delli, eurodéputée (Verts)

➔ prise semble pourtant tout autre. Au nom de la relance économique, certains gouvernements – notamment ceux qui, initialement, étaient peu convaincus du bien-fondé du « Green Deal » – risquent de réclamer son abandon pur et simple. La République tchèque comme la Pologne se sont d'ailleurs déjà exprimées dans ce sens. Dès le lundi 16 mars, le Premier ministre tchèque Andrej Babiš a en effet martelé que, « pour l'heure, l'Europe devrait oublier le 'Green Deal' et se concentrer sur le coronavirus à la place ». Quant au gouvernement polonais, il a prévenu Bruxelles : pour le pays, atteindre les objectifs climatiques sera difficile – voire impossible. « En conséquence de la crise, nos économies seront plus faibles, les entreprises n'auront pas assez de fonds pour

investir et la réalisation de certains projets importants dans le domaine de l'énergie vont prendre du retard ou seront même suspendus », a expliqué le ministre de l'Environnement polonais à l'agence de presse Reuters. Même aux Pays-Bas, le ministre des Affaires économiques et de la politique climatique Eric Wiebes a récemment estimé que « beaucoup de gens, y compris nous, ont maintenant d'autres choses à faire » que de revoir leurs émissions de CO<sub>2</sub> à court terme (alors même que de nouvelles mesures étaient attendues début avril).

La Commission européenne, quant à elle, tente tant bien que mal de garder le cap. Le 30 mars, elle a lancé une consultation publique concernant les objectifs climat pour 2030. La question est de savoir s'il

est envisageable de réduire les émissions de 50 à 55 % par rapport à 1990 (l'objectif actuellement en vigueur réclame une baisse de 40 %). La « loi climat » présentée le 4 mars dernier, alors que l'Europe n'imaginait pas encore l'impact qu'aurait le Covid-19 sur son territoire, prévoit une révision de cet objectif intermédiaire pour 2030 « en septembre 2020 ». D'ici là, la Commission entend aussi organiser une semaine du « Green Deal » début juin, pendant laquelle elle compte présenter son évaluation des plans nationaux en matière d'énergie et de climat (PNEC). Fin juin, la « stratégie pour l'intégration sectorielle intelligente » (soit les manières de parvenir à une plus grande intégration entre les secteurs consommateurs d'énergie, tels que l'industrie, les transports

et le bâtiment, et les producteurs d'énergie) est également attendue. Pour l'heure, crise ou pas, les ambitions initiales semblent donc rester intactes.

Pourtant, au sein même des institutions européennes, des vents contraires au « Green Deal » soufflent sans relâche. Côté Parlement, près d'une quarantaine d'eurodéputés (issus de différents groupes politiques, mais majoritairement originaires d'Europe centrale et orientale) ont signé une lettre adressée à la présidente de la Commission Ursula von der Leyen, au président du Parlement David Sassoli ainsi qu'au président du Conseil européen Charles Michel. Ils écrivent en outre que « le moment est venu de faire preuve de pragmatisme et de reporter les nouvelles législations dans le cadre d'initiatives telles que le 'Green Deal' européen », car, à leurs yeux, « il n'y a pas de question plus urgente pour les citoyens européens que la crise du Covid-19 ».

### BIENTÔT UN PLAN DE RELANCE À 27 ?

Le groupe des Verts de son côté a envoyé plusieurs lettres à l'ex-ministre de la Défense allemande aujourd'hui à la barre de l'exécutif européen pour insister sur le fait que « le défi économique que représente la crise du coronavirus doit aussi être vu comme l'occasion de mener, dans le cadre du Green Deal européen, une réorientation urgente de l'économie de l'UE puisque la crise actuelle révèle la fragilité d'un système trop gourmand en carbone construit sur des chaînes de production mondialisées, très segmentées et interconnectées ».

L'Agence européenne de l'environnement (AEE) est sur la même ligne. Dans une tribune réservée aux ambitions climatiques de l'UE dans le contexte du coronavirus, Hans Bruyninckx, son directeur, avance que, « sans une transformation fondamentale

de nos systèmes de production et de consommation, toute réduction des émissions déclenchée par de telles crises économiques risque d'être de courte durée et d'avoir un coût extrêmement élevé pour la société ».

Mais en face, l'industrie attend la Commission au tournant. Plus précisément, elle espère à l'avenir une certaine dose de clémence. C'est donc aussi par le biais d'une missive adressée à Ursula von der Leyen que

### Au sein même des institutions européennes, des vents contraires au « Green Deal » soufflent sans relâche.

l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA) a réclamé – entre les lignes – plus de flexibilité en matière de normes d'émissions de CO<sub>2</sub>. En effet, un règlement européen établissant les normes de performance en matière d'émissions pour les voitures particulières neuves a, depuis le début d'année, gravé dans le marbre l'objectif de 95 g de CO<sub>2</sub> par kilomètre en moyenne, à l'échelle de l'UE.

Après avoir assuré à la présidente de la Commission que « notre intention

n'est nullement de remettre en question les règles en tant que telles ni les objectifs de sécurité routière, d'atténuation du changement climatique ou de protection de l'environnement », les représentants des intérêts de Renault, Ford, BMW, Volkswagen et autre Jaguar insistent largement sur le fait que la crise actuelle « bouleverse les préparations pour se conformer aux réglementations européennes actuelles et futures dans les délais ». Pour l'eurodéputée écologiste Karima Delli, à la tête de la commission des Transports et du Tourisme (TRAN) au Parlement européen, « il est inadmissible que les lobbies automobiles profitent de la pandémie du Covid-19 pour amoindrir les objectifs climatiques de CO<sub>2</sub> des véhicules ». « Relaxer les normes de CO<sub>2</sub> des véhicules, c'est empêcher les villes de garantir la qualité de l'air à leurs citoyens », prévient encore l'élue française... dans une lettre envoyée à la Commission européenne.

Pour Ursula von der Leyen, ne reste donc qu'à éplucher tout son courrier, y répondre, et surtout, esquisser une sortie de crise qui ménage à la fois l'économie et la planète. Or c'est bien là que réside le défi majeur pour la nouvelle Commission, en place depuis un peu plus de cent jours à peine. Pour l'instant, l'institution continue de certifier que le « Green Deal » est la meilleure « stratégie de croissance pour l'Europe », assurant que les bénéficiaires d'une ambition climatique rehaussée profiteront aux industries. Un plan de relance européen, intégrant aussi bien la nécessité d'une transition verte que celle de la numérisation de l'économie, pourrait voir le jour dans les prochaines semaines, si les chefs d'État et de gouvernement, qui se réunissent régulièrement le temps de réunions virtuelles du Conseil européen, parviennent à accorder leurs violons en ces temps de crise inédits. •

# Entre pétitions supprimées et consultation publique biaisée : pendant le confinement, le déploiement de la 5G s'accélère...

Du lancement par Proximus d'une version « light », à l'attribution « provisoire » d'une bande de fréquences à des opérateurs télécoms, en passant par une consultation publique qui ignore les enjeux sanitaires et environnementaux, le déploiement de la 5G en Belgique ressemble à une véritable marche forcée. Pendant le confinement, les pétitions en ligne sont largement utilisées pour s'y opposer... Encore faut-il qu'elles ne soient pas supprimées.

PAR GWENAËL BREËS ARTICLE PUBLIÉ LE 14 AVRIL 2020

L'Histoire s'en souviendra : c'est le 31 mars 2020 que l'opérateur semi-public Proximus a pris tout le monde de court en lançant une 5G « light » (c'est-à-dire qui utilise les ondes de fréquence existantes de la 3G) dans trente communes de Belgique... C'est-à-dire en pleine période d'urgence sanitaire, au moment où une majorité de la population se retrouvait bloquée à domicile, passant parfois beaucoup de temps sur Internet. Un timing jugé « particulièrement choquant » par Valéry Witsel de la commission Justice et Paix, qui voit une instrumentalisation du

confinement et un « passage par la stratégie du choc », comme il l'écrit dans une carte blanche (*La Libre Belgique*, 2 avril 2020) : « Dans les situations de grande crise, sous état de choc physique ou psychologique, les citoyens éprouvent des difficultés à défendre leurs droits face aux grandes puissances économiques et financières. [...] En cette époque particulière, les citoyens, vulnérables, ont peu de ressources physiques et mentales pour s'opposer à cette décision. Aussi, les mesures de confinement empêchent les personnes et les associations d'exercer pleinement leurs libres droits de circulation, d'association ou

de manifestation dans l'espace public. Autrement dit, en ce moment, des piliers fondamentaux d'une démocratie sont suspendus. »

La démarche de Proximus a en tout cas suscité un vif émoi et un net regain de mobilisation sur Internet. Immédiatement, Marie-Laure Béraud, une internautes bruxelloise choquée par cette annonce, lance une pétition en ligne qu'elle adresse au gouvernement belge et intitule « Pas de 5G ». Le texte, écrit à chaud, rappelle les dangers de la 5G pour la nature et la santé humaine, et se termine en dénonçant la méthode utilisée par Proximus.

Aussitôt, ce texte recueille l'adhésion, et la pétition s'envole : le soir même, 30.000 personnes l'ont signée. Dix jours plus tard, 105.000, et le nombre continuait de grimper. Jusqu'à ce qu'elle soit supprimée par l'hébergeur californien Change.org le 10 avril, comme l'apprend Marie-Laure Béraud dans un courriel standard de cette plateforme, l'informant, sans plus de précision, que cette décision a été motivée par le fait « qu'une partie du contenu de sa pétition enfreint le règlement de la communauté ».

En l'absence de plus de précisions, les oreilles de Change.org ont sifflé sur les réseaux sociaux... Les premiers à s'être sentis lésés sont bien sûr les 105.000 signataires, qui voyaient dans l'outil de pétition un moyen de pression important en cette période où les citoyens sont enfermés et les manifestations interdites. Parmi eux, d'aucuns avaient fait des dons à Change.org, comme la plateforme les y incitait pour amplifier l'impact de cette pétition, et se demandent aujourd'hui à quoi a servi leur argent. Nombre d'utilisateurs du site américain se sont également interrogés sur le sens d'une plateforme ouverte à toutes les pétitions, sans aucune vérification ni modération a priori, si celles-ci peuvent être supprimées sans sommation après avoir récolté des signatures... D'autant que certains ont appris au passage le caractère lucratif de l'entreprise Change.org Inc. Surnommée « l'Amazon des pétitions en ligne », la plateforme californienne revendique à ce jour 359.920.771 utilisateurs dans 196 pays, et une équipe de 249 employés. Son modèle économique repose sur les donations, les collectes de fonds, le marketing et l'exploitation des données personnelles. Cette dernière est officiellement abandonnée en Europe

depuis l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (sur la page « Politique d'utilisation des données » de Change.org, on peut désormais lire : « Nous n'avons pas vendu de données au cours des 12 derniers mois »).

**Nombre d'utilisateurs du site américain se sont également interrogés sur le sens d'une plateforme ouverte à toutes les pétitions, sans aucune vérification ni modération a priori, si celles-ci peuvent être supprimées sans sommation après avoir récolté des signatures...**

Enfin, l'épisode a alimenté plus largement le débat sur l'utilisation ou le boycottage des grandes plateformes de pétition en ligne qui proposent des outils performants, prétendent vouloir « créer le changement », mais dans une logique de marketing et de profit – en somme, le même débat que celui des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) mais dans le domaine des pétitions, devenu lui aussi un marché.

## OÙ SONT PASSÉES LES PÉTITIONS CONTRE LA 5G ?

La suppression de la pétition « Pas de 5G » est d'autant plus interpellante que nous avons découvert qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé : le même jour, deux pétitions belges similaires ont subi le même sort sur Change.org (où, toutefois, deux autres initiatives belges contre la 5G restent accessibles à ce jour), et une en France. À quelques jours d'intervalle, deux autres suppressions ont été signalées en Australie, et le quotidien *The Independent* en a rapporté une en Angleterre. Dans les cas australiens et anglais, ces suppressions sont justifiées par le fait que les pétitions évoquaient des problèmes respiratoires causés par la 5G et établissaient un lien entre cette technologie et la propagation du Covid-19.

La pétition belge aux 105.000 signatures, elle, ne faisait pourtant aucun amalgame de ce genre. Elle insistait sur les nuisances qu'engendrerait la 5G « aussi bien pour la faune que pour nous humains », et c'est la raison de sa disparition, d'après ce qu'a écrit Change.org dans un second courriel à son initiatrice. Dans ce message (personnalisé cette fois), la plateforme américaine explique prendre « très au sérieux sa mission de donner la parole à des personnes de tous les horizons idéologiques et politiques » tout autant que « la menace pour la sécurité publique que peut représenter la désinformation ». Puis elle précise sa politique : « Lorsque l'on nous signale des pétitions contenant de fausses informations susceptibles de représenter un danger pour la population, nous les supprimons. Compte tenu de l'attention accrue et des réactions à la technologie 5G, Change.org a mis à jour son approche des pétitions liées à la 5G qui sont signalées pour désinformation. [...] Dans votre cas, il semble que ➔

## La plateforme américaine explique prendre « très au sérieux sa mission de donner la parole à des personnes de tous les horizons idéologiques et politiques » tout autant que « la menace pour la sécurité publique que peut représenter la désinformation »

→ votre pétition manque de références pour vérifier vos affirmations sur les risques pour la santé des animaux et des personnes et sur l'environnement, et c'est la raison pour laquelle votre pétition a été retirée.»

Pour Paul Lannoye, ancien physicien et eurodéputé, toujours actif au sein du Groupe de réflexion et d'action pour une politique écologique (GRAPPE), il ne s'agit pourtant « pas d'une 'fake news' : un certain nombre de scientifiques considèrent que les rayonnements électromagnétiques de la 5G vont avoir des effets nocifs sur les animaux et sur les humains. Par contre, quand le patron de Proximus déclare dans les médias qu'il existe 30.000 études sur le sujet et qu'aucune n'a démontré d'impact sur la santé, ce n'est pas une 'fake news', c'est une énorme mensonge ! »

### DEUX POIDS, DEUX MESURES ?

Et nous voilà au cœur du vif débat provoqué par la 5G. Alors que les études et le recul scientifiques sont jugés insuffisants pour valider ou infirmer ses effets sanitaires (entre autres cancérigènes, les ondes électromagnétiques étant classées par l'OMS dans la catégorie des « *cancérogènes possibles pour l'homme* »), de nombreuses voix parmi les scientifiques et les professionnels de la santé appellent à respecter le principe de précaution. Ce que personne ne conteste, par contre, c'est que l'impact énergétique du déploiement massif de la 5G sera énorme pour l'environnement : consommation électrique, installation d'antennes satellites, fabrication de nouveaux smartphones et d'objets connectés, etc. Les technologies numériques

représentent aujourd'hui plus de 4% des émissions de gaz à effet de serre, et cet impact a doublé en une douzaine d'années à peine.

L'équipe de Change.org est-elle aussi regardante sur d'autres sujets que les oppositions à la 5G? De quels moyens et de quelles compétences dispose-t-elle pour faire le tri parmi les innombrables pétitions qui s'ouvrent en permanence sur son site, traitant des thématiques les plus diverses? Difficile de se faire une idée, tant les pétitions y sont nombreuses : en 2016, Change.org livrait le chiffre de 1.000 nouvelles pétitions chaque mois, rien qu'en France. Sur le sujet de la 5G, une pétition a toutefois attiré notre attention : lancée par les Jeunes du Mouvement réformateur pour demander aux autorités régionales bruxelloises

de rehausser la norme d'émission (NDLR : plus la norme est basse, plus le signal est faible) en vigueur afin d'accueillir la 5G, elle n'hésite pas à prendre quelques libertés avec la rigueur scientifique quand il s'agit de vanter les bienfaits de la 5G, ni à affirmer que Bruxelles applique « *la norme la plus stricte au monde en la matière, 50 fois plus haute que les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé* ». Ce qui est inexact : la norme d'émission bruxelloise est environ 10 fois (et non 50) plus exigeante que celle de la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP), qui sert de référence en la matière (et non l'OMS). « *Et encore, il serait plus juste de dire que la norme bruxelloise est 'moins laxiste' que celle de l'ICNIRP* », nuance Paul Lannoye, qui rappelle que cette instance se focalise sur les effets thermiques de la 5G, et non sur ses effets athermiques ou biologiques... La pétition des Jeunes du Mouvement réformateur n'a certes recueilli que 76 signatures en quatre mois, mais si l'on s'en tenait aux arguments invoqués par Change.org pour justifier la suppression de la pétition « Pas de 5G », la plateforme américaine ne devrait-elle pas également la supprimer?

Malgré nos sollicitations électroniques et téléphoniques répétées, les services de presse européen et français de Change.org n'ont donné aucune suite à nos questions. Quant à Marie-Laure Béraud, elle a renoncé à soumettre à la société californienne une version modifiée de son texte, préférant appeler à signer la pétition lancée par grONDES, une coordination d'associations et de comités de quartier bruxellois. Cette pétition est hébergée par la plateforme Avaaz, qui n'est pas non plus exempte de

critiques sur son fonctionnement, mais c'est une autre histoire...

### EN AVRIL, NE TE DÉMOBILISE PAS D'UN FIL

De son côté, le collectif d'associations Stop 5G cherche surtout à mobiliser les citoyens pour participer à une consultation publique organisée par l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IPBT) et portant sur l'attribution de « droits d'utilisation provisoires pour un déploiement initial de la 5G en Belgique » à cinq opérateurs : Cegeka, Entropia, Orange, Proximus et Telenet.

Cette consultation, lancée le 24 mars, en pleine période de confinement, s'est clôturée le 21 avril. Interrogé sur l'opportunité de maintenir une consultation publique dans ce timing si particulier, Jimmy Smedts, porte-parole de l'IBPT, nous explique : « *Les dates étaient prévues avant le confinement. Nous avons des délais européens à respecter pour rendre la 5G encore possible dans notre pays. On doit quand même continuer à travailler! C'est comme pour les journalistes, on ne vous demande pas de vous arrêter pendant le confinement... Et est-ce qu'on aurait eu plus de réponses si on avait reporté la consultation après le confinement?* » Quant aux citoyens qui indiquent avoir rencontré des difficultés à envoyer leur réponse à l'IBPT, dont la boîte d'e-mails semble régulièrement pleine, il justifie qu'en raison du télétravail « *les boîtes mails sont par moments saturées. Mais que le problème était réglé* ».

Et le porte-parole de préciser l'objet de la consultation : « *Beaucoup de gens croient qu'elle porte sur les aspects de santé ou d'environnement, mais ça n'a rien à voir. Nous avons simplement décidé d'ouvrir temporairement des fréquences à la 5G, la consultation porte*

*uniquement sur le choix de partager ces fréquences entre cinq opérateurs que nous avons retenus suite à un appel à candidatures.* » En clair : la mise aux enchères des bandes 5G étant bloquée en Belgique depuis la chute du gouvernement fédéral en décembre 2018, l'IBPT a « simplement » élaboré « une solution provisoire » pour contourner l'absence de cadre réglementaire, en attribuant certaines fréquences pour une période de cinq ans. Un tour de passe-passe qui ouvre la voie à la 5G, en l'absence de données sur les effets biologiques et sanitaires potentiels, et sans qu'aucune condition n'ait été fixée pour limiter l'exposition du public aux champs électromagnétiques. L'IBPT avoue ne pas être compétent pour ces aspects et renvoie aux normes régionales.

Une démarche que les défenseurs du principe de précaution ont appelé à contester dans le cadre de la consultation. « *C'est un déni démocratique et une violation du principe de précaution* », dit-on au collectif Stop 5G. « *C'est illégal*, ajoute Paul Lannoye. *La démarche de l'IBPT s'assimile à un plan; or ils ne procèdent à aucune étude d'impact comme la loi les y oblige. De plus, ils font une lecture d'un article de loi qui leur permet d'attribuer provisoirement des fréquences pour répondre à une demande, mais c'est eux-mêmes qui ont suscité la demande en lançant un appel d'offres! Enfin, on n'est pas dupe de la notion de 'temporaire', qui est une manière d'installer quelque chose de définitif.* »

Valéry Witsel ne dit rien d'autre quand il écrit, à propos de la 5G « *light* » de Proximus : « *Si nous laissons une porte entrouverte aux nouvelles technologies numériques, nous savons, sur la base de l'expérience de ces dernières décennies, qu'un recul en arrière sera inenvisageable.* » •

# Corona dreams (are made of this)'

Qui suis-je pour ne pas être d'accord ?

Je voyage dans le monde  
Et dans les sept mers  
Chacun cherche quelque chose<sup>2</sup>

PAR MARIE-(R)ÈVE MERCKX

« Oh oui, en cette période étrange et pénétrante<sup>3</sup>, notre inconscient s'exprime puissamment, en réaction aux kaléidoscopiques états émotionnels dans lesquels notre condition de confinés nous plonge. Sain travail de notre cerveau pour assimiler le réel et ses tourments. Partant du constat personnel que notre vie onirique semble plus intense que d'habitude, nous avons décidé de lancer un appel à songes de tous bords via nos réseaux de communication. Preuve s'il en fallait que ce thème rencontrait un bel écho, la récolte fut bonne. «*Je rêve, donc je suis.*» Extraits choisis.

## INTUITION SOUTERRAINE (PRÉMONITION ?)

Deux récits évoquent des rêves pré-Covid-19, interprétés avec le recul comme des messages annonciateurs...

«*Ce qui est 'marrant', c'est que la nuit du 22 au 23 janvier, alors que je ne croyais pas du tout à ce truc de virus, j'ai rêvé d'une épidémie étrange qui plongeait les gens dans le coma. Ce n'était pas dans l'air, c'était dans l'eau. Ça avait été un rêve super angoissant et ça finissait avec beaucoup de violence. Un rêve*

*comme jamais je n'en fais. Et puis, c'est arrivé.*»

«*Je traverse l'Atlantique au fond d'une cale de bateau, un peu comme au temps des esclaves, dans le pipi et la merde des autres que je comprends être nombreux autour de moi dans la pénombre. C'est humide, ça stagne de partout. Ça tangue et ça donne la nausée. Je me réveille en sueur. C'était la nuit précédant l'annonce du confinement!*»

## LIBERTÉ RESTREINTE ET FRAGILITÉ SOCIALE

Dans le continuum des rêves qui se succèdent et ne se ressemblent pas, voici venu le temps des pressions et des grincements de dents. Une sorte de venin insidieux qui pénètre petit à petit dans nos esprits... Les mots d'ordre, les annonces politiques, les contrôles policiers, les personnes proches plus sujettes à controverse dans la situation : ça mijote, ça titille...

«*[...] Rêvé du traitement médiatique de la pandémie et du jugement d'autrui, de menaces de mort pour respecter le confinement.*»

«*[...] Au parc, les flics abondent. Les copains se mettent un peu à l'écart et observent. Je prends un taxi, le chauffeur est une femme. La voiture grimpe vers une villa au milieu du parc. Je suis sortie (tombée?) de la voiture et je ne les retrouve plus, ni la chauffeuse ni la voiture. Je me barre sans payer. Plus tard je suis à une table avec S, nous appelons I (ce sont deux amies d'enfance), elle et sa mère ont été embarquées, on va les mettre en centre de rétention et les renvoyer en France, je pleure de cette injustice. [...]*»

«*Je descendais la rue et voyais une fille se faire harceler. Je courais donc pour aller l'aider et posais en chemin mes lunettes quelque part. Une fois le type chassé, je remontais la rue pour les chercher, mais une brocante s'était entre-temps installée. J'étais assez angoissée (je suis myope) et les fausses joies se succédaient parce qu'il y avait sur de*

*nombreuses tables de vieilles paires de lunettes, au milieu de sculptures et d'égoûtoirs à couverts. Je me rendais ensuite compte que j'avais oublié mon attestation de déplacement dérogatoire et le stress était à son comble.*»

## VOYAGE-ÉVASION

Nul doute que dans ce contexte de paralysie, nos esprits fantasmeraient des échappées belles. L'assignation à résidence, c'est pesant tout de même. Et joie, c'est là que notre cerveau nous emmène gambader vers l'ailleurs. Un ailleurs plus en phase avec cette nature que les citoyens citadins foulent au pied et oublient sans doute, redécouvrant même avec étonnement le chant des oiseaux.

*Nuit du 30 au 31 mars*

*Rêve de voyage, de sac à faire.*

*Nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril*

*Rêve de montagnes. Nous sommes deux dans un paysage en relief, de terre, assez désertique. Le projet est d'y construire. Y installer des bêtes?*

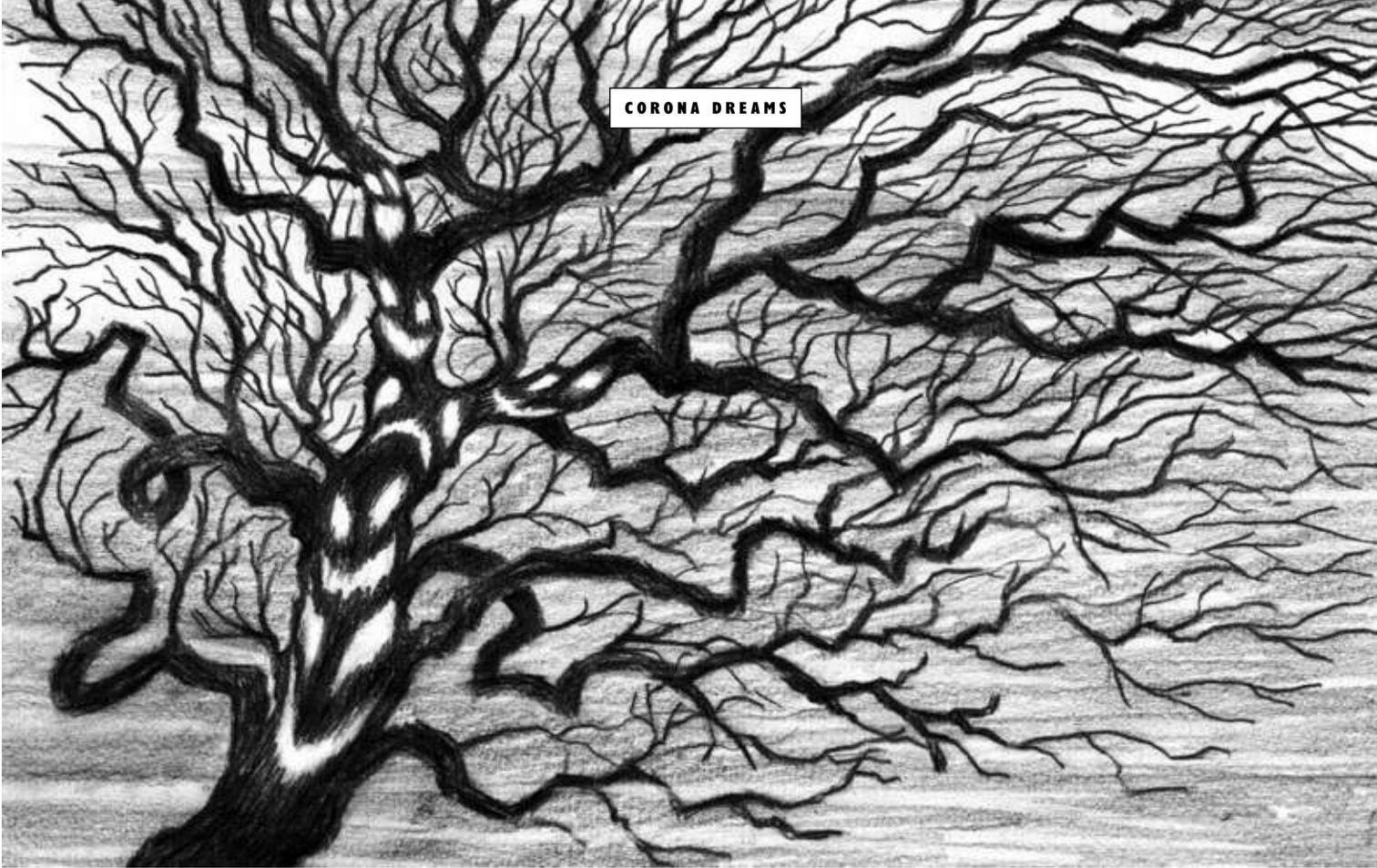
*Nuit du 5 au 6 avril*

*Rêve de forêt.*

Ensuite, le voyage peut être d'ordre sentimental. Un retour aux sources sans doute consolateur par essence, mais qui prend une tournure périlleuse vu les circonstances.

«*Je suis sur le bateau de mon frère, avec lui, et on se retrouve coincés dans le goulet du Havre de Rotheneuf (bourgade près de Saint-Malo où j'ai passé tous les étés de mon enfance). On s'apprêtait à prendre le large, mais on est surpris par la marée basse qui nous ramène dangereusement sur les rochers qui affleurent désormais dans l'eau. On doit attendre la remontée et on passe la nuit sur le pont, avant de comprendre au petit jour qu'il y avait une cabine et des couchettes et qu'on aurait pu faire des quarts pour dormir chacun son tour un peu. Je me réveille épuisée.*»

Après, on peut aussi s'évader de manière aléatoire, mais toujours dans le chaos le plus total.



«*Je suis bloquée dans une gare (même si je n'y suis jamais allée, elle ressemble à celle de New York) et je suis perdue. Pas moyen de trouver le train qu'il faut, ni par où aller (mais est-ce que je sais où aller d'ailleurs?). Je cours partout en tous sens en vain. Je vois un ami qui habite aujourd'hui en Nouvelle-Zélande, Carlos, passer au loin, mais il disparaît aussi vite. Je me réveille le cœur qui bat fort.*»

Et pour revenir à la routine, il y a la STIB, alias le voyage à court terme...

«*Je suis dans une station de métro, j'ai du mal à valider mon ticket. Quand j'arrive sur le quai, le métro part, il y a une autre rame, mais il faut traverser la voie pour l'atteindre, c'est assez acrobatique de rentrer dans un wagon par la fenêtre. Je m'assois et jette mon ticket, je m'aperçois que le sol est jonché de tickets. Un contrôleur arrive accompagné d'un policier, ils ne contrôlent pas tous les passagers, ils cherchent probablement quelqu'un en particulier.*

*Je suis dans un long et large couloir d'une station de métro, il y a beaucoup de monde, je me rends compte que je ne porte pas de masque, les autres usagers non plus, c'est de la folie!*

## ANGOISSE DE MORT ET PULSION DE VIE (COMMENT VA LA FAMILLE ?)

«*Rêvé que je rendais visite à Annick (ma grand-mère, décédée un an plus tôt). Elle et sa sœur ne se souviennent plus si elles ont reçu leur vaccin contre le Covid-19.*»

«*Je montais dans un ascenseur avec deux amis. Juste avant que les portes ne se referment, deux autres personnes arrivaient. On n'osait pas leur dire non ni évoquer la distanciation sociale à respecter, mais elles s'en rendaient compte et se tournaient face aux portes. Le problème était qu'elles se mettaient à grandir, grossir, et que leur dos immense finissait par nous étouffer.*»

«*En ce moment très particulier, je rêve de maladie et de mort, bien sûr! Je rêve*

*de mes grands-parents, qui sont morts depuis si longtemps. Je revois leur maison, remplie et puis vide; mon enfance. Je rêve aussi des examens. Comme si cette situation inédite nous mettait à l'épreuve et nous forçait à nous adapter, à évoluer, à faire avec ou à nous incliner (pour ne pas dire 'à y rester'...). Et lorsque je me réveille, je rêve que cette crise va faire évoluer la société, va être le début d'un autre vivre-ensemble plus respectueux de chacun et de l'environnement. Est-ce possible de réorienter nos sociétés vers cela? J'en rêve en tout cas...»*

«*Je rêvais que mon frère avait été diagnostiqué d'une malformation étrange aux veines. Il n'y avait aucun remède et il allait mourir. Il devait se donner la mort lui-même, devant nous, en se donnant lui-même trois piqûres [...]. Peu de temps après, on se rendait compte que les six membres de la famille étaient atteints de la même malformation. Et qu'on devait nous aussi se donner la mort. Je me* →

➔ refusais à ça. Au-delà d'être encore atterrée du deuil de mon frère, je commençais à avoir des questionnements métaphysiques : 'Y a-t-il une vie après la mort?' Mes sœurs et ma maman l'acceptaient et se donnaient la mort devant moi. J'ai cette vision terrible de leurs corps sans vie sur un carrelage de salle de bain où je voyais les derniers souffles qui les quittaient. La première piqûre les empêchait de parler puis elles se recroquevillaient sur le sol jusqu'à mourir. Je me vois hurler, crier, marcher dans la rue, regarder les gens insouciant devant moi avec jalousie, avec la perspective de devoir moi aussi m'infliger ces piqûres. »

Dans la rue toujours, peuplée de zombies et de hors-la-loi non cadrés par le confinement, le danger nous guette à chaque pas. La méfiance est de circonstance, il faut rester sur le qui-vive.

« Il y a des cambriolages dans le quartier où je vis. C'est une femme brune qui les commet et qui tue à la lame les occupants des lieux s'ils sont là. Je veux rentrer chez moi, mais la porte est déjà ouverte et la femme est là de dos. Elle s'approche de moi pour sortir et me frôle. Je me rends compte qu'elle est en train de passer sur mon bas ventre une lame d'un long sabre tellement aiguisé qu'il transperce mes vêtements et ouvre une partie de mon ventre sans que je ne le sente. Avant qu'elle termine, je la repousse et plaque ma main sur la blessure béante. Elle me regarde dans les yeux et dit :

– 'C'est trop tard! Tu ne peux plus revenir en arrière! Tu vas mourir lentement en perdant tout ton sang très lentement. Tu souffriras toujours et tu ne peux rien y changer!'  
– 'Non! Tu n'as pas tout ouvert! Je résisterai!'

Sur ces paroles, je sors de l'immeuble pour trouver de l'aide en me tenant le ventre qui saigne. Personne ne m'aide, personne ne me remarque ni ne me répond,

il n'y a pas d'hôpitaux. Un homme apparaît dont je ne vois pas le visage, mais je sais que, dans mon rêve, c'est mon copain. Il me soutient, on arrive à trouver une pharmacie dans un sous-sol où des vieux font la file avec distanciation sociale qui empêche de capter l'attention du pharmacien. Ils n'ont pas l'air malades, mais ne veulent pas nous laisser passer [...]

Et je me suis réveillée d'une drôle d'humeur. »

### QUI SUIS-JE, OÙ VAIS-JE ?

Nous sommes tous sans doute en questionnement existentiel par rapport à nos activités professionnelles habituelles transformées. Certaines activités sont purement et simplement à l'arrêt. D'où ces pistes oniriques pour l'une de nos contributrices...

« Je dois travailler pour l'Église de la Scientologie (les bureaux sont dans un car); après deux jours à l'essai, je refuse de signer les papiers.

J'ouvre un magasin de vêtements de seconde main; je décide de l'appeler Pierre Papier Ciseaux.

Je deviens flic.

On me propose une collaboration avec les Deschiens. Plus exactement avec l'une des comédiennes; je me dis que c'est vraiment dommage que ce ne soit pas Yolande Moreau; j'accepte quand même le job vu le contexte; finalement, il s'agit plutôt d'un travail administratif...

On me fait comprendre que je n'ai plus qu'une solution pour faire rentrer de l'argent : participer à un jeu de télé-réalité; il ressemble à une sorte d'Interville pour moi toute seule. Le parcours est fait d'obstacles colorés, dont certains sont en hauteur, dans une pièce fermée.

Je vis l'épisode II du jeu de télé-réalité. La pièce est la même. En plus des obstacles, je dois combattre un chien qui a l'air plutôt enragé, ainsi que plusieurs varans. »

### LE RÊVE COMME FANTASME DE L'APRÈS

Clôturons ce panorama du songe sur une touche de tendresse et de sensualité. Ce rêve éveillé nous a été transmis par une source, avec comme intro deux citations de son choix.

« Le monde appartient à celui qui connaît la nature des cinq sens : la saveur, la lumière, l'atouchement, le son et l'odeur. » Proverbe tamoul; Le Koural – VI<sup>e</sup> siècle.

« Les seules femmes heureuses sur cette terre sont celles à qui nulle caresse ne manque. Elles vivent, celles-là, sans souci, sans pensées torturantes, sans autre désir que celui du baiser prochain qui sera délicieux. »

Les Caresses (1883) de Guy de Maupassant

« Je ne suis pas de celles-là... Cela fait plus d'un mois que je n'ai pas embrassé une joue, serré une main, senti des bras réconfortants autour de moi... Je ne le vis pas mal, ce confinement, ce ralentissement forcé, c'est un peu le cours de la vie qui se met à mon rythme... »

Mais s'il y a une seule chose à laquelle je devrais choisir de retrouver en renonçant à tout le reste, tout ce qui nous a été privé durant ce confinement, ce serait d'effleurer une main, caresser une joue, embrasser une bouche, enlacer un ami, lécher, empoigner, tripoter, pétrir, malaxer...

Il fera beau demain, demain, j'enlacerai les gens, demain, je franchirai la distance qui nous sépare, tactile sera mon maître mot! L'affection que je porte aux gens, je veux la transmettre. » •

1. Titre emprunté au groupe Eurhythmic « Sweet dreams (are made of this) »

2. Adaptation libre en français du premier couplet de la chanson précitée

3. « Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant... » : premières lignes du magnifique poème de Paul Verlaine « Mon rêve familial ».

# alter • échos

ABONNEZ-VOUS!

L'actualité sociale avec le décodeur

ABONNEZ-VOUS!

CHAQUE MOIS, ALTER ÉCHOS VOUS PROPOSE 76 PAGES D'ACTUALITÉS ET D'ANALYSES DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES.

Une revue indépendante essentielle pour les acteurs, décideurs, professionnels du social mais aussi pour tous les citoyens engagés et curieux.

### POUR S'ABONNER

- Contactez-nous par mail (abonnement@alter.be),
- remplissez notre formulaire en ligne (www.alterechos.be/abonnements),
- ou renvoyez-nous le coupon ci-dessous par mail (abonnement@alter.be) ou par poste : Agence Alter, rue Guillaume Tell, 57 à 1060 Bruxelles.

Vous recevrez la facture correspondant à votre choix dans les meilleurs délais.

L'abonnement est activé dès réception de votre paiement.

SOUTENEZ UN PROJET DE PRESSE ENGAGÉ ET CRITIQUE

ABONNEZ-VOUS ET/OU OFFREZ UN ABONNEMENT À VOS AMIS!



N°475 • 8,50€

### NOS FORMULES

- |  |                    |
|--|--------------------|
| <input type="radio"/> <b>Abonnement papier + Web</b>   | <b>115 €/an</b>    |
| 10 numéros par an + nos hors-série et suppléments<br>6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine |                    |
| <input type="radio"/> <b>Abonnement papier uniquement</b>  | <b>80 €/an</b>     |
| 10 numéros par an + nos hors-série et suppléments  |                    |
| <input type="radio"/> <b>Abonnement web</b>  | <b>70 €/an</b>     |
| 6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine  |                    |
| <input type="radio"/> <b>Abonnement découverte de trois mois (web + papier)</b>  | <b>19 €/3 mois</b> |
| 3 numéros pendant trois mois<br>6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine                      |                    |

NOM ET PRÉNOM : .....

RUE ET N° : .....

CODE POSTAL ET LOCALITÉ : .....

**ABONNEMENT CADEAU** (personne à laquelle l'abonnement est destiné) :

NOM ET PRÉNOM : .....

RUE ET N° : .....

CODE POSTAL ET LOCALITÉ : .....

DATE ET SIGNATURE : .....



Ed. resp. : Manton Legrand, rue G. Tell 57 - 1060 Bruxelles

ISSN 1372-6455

9 771372 645007

01019

BE 8,50€